

A Guin, un jeune père de famille meurt écrasé par un tonneau...

PAGE 11

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 2565 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Appuyés par des blindés et des centaines de canons

Des soldats de Hanoï passent par milliers au Viet-nam du Sud!

SAIGON (AP). — Le ministère sud-vietnamien des affaires étrangères a publié un communiqué spécial accusant Hanoï d'avoir infiltré au sud des troupes fraîches évaluées à 50.000 hommes, 300 blindés et des centaines de canons lourds.

LES IDÉES ET LES FAITS

Palestine et Israël

On a trop souvent tendance à oublier que, depuis 1948, date de la fondation de l'Etat hébreu et du retour des Juifs sur la terre de leurs pères, officiellement entériné par l'ONU, URSS comprise — événement historique, s'il en fut, après près de deux millénaires d'exode et de persécutions — l'enjeu du conflit israélo-arabe s'est quelque peu déplacé. Au moment de la lutte initiale, comme plus tard pendant les deux guerres de 1956 et de 1967, les Arabes voulaient certes la destruction d'Israël, considéré comme le fruit de l'« impérialisme sioniste ».

Mais les trois défaites sanglantes essuyées, de même que cette propension qu'ils ont toujours eue à rejeter sur autrui les causes de leurs propres malheurs, alors que ceux-ci ne proviennent que de leur incapacité congénitale à s'entendre, font qu'ils recherchent présentement un alibi à leur faiblesse et à leur impuissance.

Dès lors, toujours soucieux d'atteindre leur but, ils mettent en avant comme objectif principal la cause du « patriotisme » palestinien, un problème devenu crucial en notre temps par les horreurs terroristes qu'il a déchainées, et qu'ils eussent fort bien pu résoudre depuis vingt-cinq ans. Les nations arabes, au surplus, qui ne cessent d'attiser le feu passionnel de Yasser Arafat se débattent soudain quand survient le pire: le drame des Jeux olympiques, par exemple, ou la tuerie plus récente des diplomates américains et belge au Soudan.

C'est là ce que montre fort bien le général Y Harkabi, né à Haïfa, dans son livre: « Palestine et Israël » (Edition de l'Avenir, Genève) étayé sur des documents solides et souvent inédits. Israélien assurément, ancien membre de la commission d'armistice, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, l'auteur est un spécialiste des affaires arabes et nul plus que lui n'est partisan d'un règlement du problème du Proche-Orient pour lequel il esquisse d'ailleurs plusieurs solutions: intégration des Palestiniens soit dans le monde arabe, soit en Israël (où leur niveau de vie est d'ailleurs beaucoup plus élevé que celui de leurs frères demeurés dans des camps); création d'une région, voire d'un Etat en Cisjordanie par exemple.

Mais, après une analyse très serrée de la Charte de 1972, telle qu'elle résulte, en les collant, des diverses tendances palestiniennes, force est à M. Harkabi de constater que les dirigeants de l'organisation-faute professent désormais une doctrine proprement révolutionnaire. Non seulement, ils déclarent la résistance israélienne illégale, non seulement ils entendent rejeter les sionistes à la mer, mais encore ils ne voudraient pas d'une portion de territoire coexistant avec des Etats arabes « réactionnaires ». Leur « démocratie » ne découlera pas de la majorité, mais du progressisme incarné dans la Révolution s'étendant à l'ensemble du monde musulman. D'où tous les moyens meurtriers possibles.

René BRAICHET

« Le gouvernement de la République du Viet-nam accuse devant l'opinion publique les mauvaises intentions des communistes nord-vietnamiens de tirer avantage de la paix pour intensifier secrètement leurs infiltrations d'armes et de troupes au Viet-nam du Sud afin de préparer leur guerre d'invasion de la République du Viet-nam », déclare le communiqué.

Il ajoute que ces infiltrations prouvent que « bien que les communistes nord-vietnamiens aient signé l'accord de cessez-le-feu, ils conservent l'intention de prendre le Viet-nam du Sud par la force militaire ».

« La République du Viet-nam se réserve le droit de réagir de façon appropriée pour sauvegarder le territoire sud-vietnamien et le droit à l'auto-détermination du peuple sud-vietnamien... »

« A la fin du mois de février, soit trente jours seulement après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les communistes avaient fait passer au sud approximativement 50.000 hommes, soit l'équivalent de cinq divisions, et 300 blindés de toutes natures, soit l'équivalent de trois régiments blindés, ainsi que des centaines de canons lourds de 122 à 130 mm et des centaines de canons anti-aériens de 23 à 57 mm », ajoute le communiqué.

Selon le ministère des affaires étrangères, les Nord-Vietnamiens ont acheminé ces hommes et ce matériel en franchissant à la fois la zone démilitarisée et les frontières du Laos et du Cambodge.

« De plus, ajoute le communiqué, les communistes ont aussi réparé des routes et en ont construit d'autres pour infiltrer le matériel de guerre dans les épaisses forêts qui s'étendent le long de la frontière de la République du Viet-nam. »

(Lire la suite en dernière page)



COUPE D'EUROPE DES CHAMPIONS: PETITE CONSOLATION POUR BAYERN

Pas de miracle pour Bayern de Munich en Coupe d'Europe des champions: battue par Ajax (4-0) au match aller, l'équipe munichoise, malgré deux buts de Muller (en rayé sur notre document lors du but égalisateur) n'est pas parvenue à accéder aux demi-finales. (Lire en page 17.)

(Téléphoto AP)

Au sud de l'île de Malte Avion américain attaqué par un appareil libyen

Le C.130 n'a pas été touché

WASHINGTON (AP). — Selon des sources militaires, un avion militaire libyen a ouvert le feu mercredi sur un appareil de transport américain « C 130 » au-dessus de la Méditerranée.

L'avion américain n'a pas été touché et a réussi à disparaître dans les nuages.

D'après ces mêmes sources, le « C 130 » portait des marques distinctives clairement apparentes.

Selon des informations en provenance de Malte, l'incident s'est produit à une quarantaine de kilomètres au sud de l'île.

D'après des sources proches de la région aérienne maltaise, le « Mirage » libyen aurait tiré plusieurs projectiles contre l'appareil de transport qui pourrait avoir fait un atterrissage d'urgence à Athènes.

(Lire également en avant-dernière page)

LE « PARADIS » DANOIS AU PURGATOIRE: PLUS DE 200.000 OUVRIERS EN GRÈVE

COPENHAGUE (AP). — Par suite d'un conflit concernant le renouvellement des conventions collectives, quelque 258.000 travailleurs se sont mis en grève au Danemark. C'est le plus grand arrêt de travail qu'ait connu le pays depuis les années 30.

Sont touchés les transports, les ports, les chantiers navals, la métallurgie et divers corps de métiers.

En outre, les chauffeurs des camionnettes, transportant de l'essence, menacent également de débrayer. Les livraisons ne seraient plus assurées qu'aux prioritaires, aux hôpitaux notamment.

Une proposition de compromis, présentée par le médiateur gouvernemental, acceptée par les syndicats, mais rejetée par les patrons comme base à de nouvelles négociations, prévoyait un salaire égal pour hommes et femmes dans l'industrie, une augmentation des salaires les plus bas, une augmentation des primes de vacances et une amélioration du système d'échelle mobile.

Selon les employeurs, ces propositions reviendraient à une augmentation de 8 %, ce qui est supérieur au taux « habituel »

pour les nouvelles conventions collectives.

En prévision de l'arrêt de travail des conducteurs de citernes, des milliers d'automobilistes danois ont commencé à se constituer des stocks d'essence. D'autres ont fait des stocks de cigarettes et de tabac dans la perspective d'une fermeture des manufactures.

Jusqu'à présent, le gouvernement s'est tenu à l'écart. Mais, il a été donné à entendre que si les grèves s'étendaient à des secteurs « vitaux », le médiateur gouvernemental pourrait être amené à enjoindre aux employeurs et employés de se retrouver à la table de négociations.

En tout état de cause, les Danois s'attendent à 10 jours ou deux semaines de grèves. D'aucuns pensent même que les conflits pourraient durer plus d'un mois si le gouvernement n'intervient pas.

UN INCENDIE FAIT 500.000 FR. DE DÉGÂTS EN PAYS LUCERNOIS

(c) Un drame, aussi rapide qu'inattendu, a eu pour théâtre l'autre nuit la petite localité lucernoise de Meierskappel, où un incendie, qui s'est propagé à une vitesse vertigineuse, a failli avoir de très graves conséquences. L'un des huit habitants d'une maison de trois étages a été réveillé par d'étranges bruits. Après s'être levé, il constata, en arrivant au rez-de-chaussée, que tout le salon était en flammes. Sans perdre une seconde, il alerta les autres habitants qui, vêtus de leurs pyjamas, durent sortir par la fenêtre de la cuisine, afin d'échapper aux flammes.

A peine ce sauvetage avait-il réussi, que l'immeuble entier était en

flammes. Les pompiers de Meierskappel, Kussnacht, Risch et Udligenswil eurent fort à faire pour éviter une extension du feu, deux immeubles en bois, distants seulement de 5 à 6 mètres du foyer, menaçant de prendre feu à leur tour.

Après avoir mis en batterie 12 lances à incendie, établies sur une longueur de 500 mètres, les soldats du feu parvinrent à éviter le pire. Les deux bâtiments menacés étant sauvés.

Selon les premières estimations, les dégâts matériels dépasseraient largement les 500.000 francs. Une enquête est en cours. Les habitants, qui ont tout perdu dans cette incendie, ont été logés chez des voisins.

Pour payer la maladie de Minamata

KUMAMOTO (Japon) (AFP). — Une des plus importantes entreprises chimiques du Japon, la « Chisso Corp. », a été reconnue, par le tribunal de Kumamoto, responsable de l'empoisonnement de plusieurs cen-

taines de personnes qui avaient mangé du poisson contaminé par du mercure déversé par l'entreprise dans la baie de Minamata, au sud du Japon. Soixante-huit personnes en étaient mortes.

La société devra verser 937.300.000 yens (environ trois millions de dollars) aux 138 plaignants ou à leurs familles, soit une somme entre 13 et 15 millions de yens pour chaque plaignant et quatre millions de yens aux familles. L'action en justice avait été intentée il y a près de 4 ans, mais cette affaire remonte en fait à 1956: depuis cette date, 397 personnes ont été atteintes de la « maladie de Minamata ».

Cette « maladie de Minamata » se signalait par les symptômes suivants: paralysie des membres, affaiblissement de la vision et troubles de l'élocution. C'est le quatrième procès important pour pollution que des plaignants japonais gagnent contre des sociétés industrielles.



Le procureur, à gauche, reçoit le chèque qui indemniserait les plaignants. (Téléphoto AP)



Les grévistes dans les rues de Copenhague. (Téléphoto AP)

New-look pour le FBI

Le crime se moquant des frontières — l'actualité quotidienne en est une éloquente illustration — la réforme des services de la police fédérale américaine ne saurait nous laisser indifférents. La querelle que cherchent en ce moment des membres du Congrès à M. Patrick Gray, chef actuel de cette police, le FBI (Federal board of investigation), n'est qu'une péripétie qui peut se résumer en quelques mots: M. Gray ayant depuis une douzaine d'années des relations politiques étroites avec le président Richard Nixon, républicain, des adversaires démocrates de ce dernier montent en épingle leur crainte de voir le puissant FBI devenir l'instrument d'un parti. La police fédérale et son chef, arguent-ils, doivent être à tout moment et partout « sans parti ». (Lire notre dépêche en dernière page.)

S'il est prématuré d'affirmer que M. Gray restera à son poste envers et contre toutes les attaques dont il est la cible, une chose néanmoins est certaine: la réforme profonde qu'il a mise sur les rails depuis le décès, l'an dernier, de son illustre prédécesseur, Edgar Hoover, qui fut le « big chief » légendaire du FBI pendant 48 ans, sous huit présidents des Etats-Unis, va suivre son cours.

A la base se trouve une vaste décentralisation, visant à donner beaucoup plus d'indépendance et de liberté d'action aux 8700 agents spéciaux du FBI, dont les services emploient un total de quelque vingt mille personnes. L'accent sera mis sur la qualité des malfaiteurs poursuivis et arrêtés, plutôt que sur leur quantité. Une purge massive a d'ores et déjà été opérée par M. Gray parmi les cadres: les chefs de 27 des 59 sections régionales du FBI ont été mutés ou remplacés.

Innovation sensationnelle, qui fait retourner Edgar Hoover, le misogynisme, dans sa tombe: la « barrière du sexe » a été supprimée par M. Gray. Sept femmes ont déjà terminé avec succès leur entraînement d'agent du FBI et sont parties « en campagne ». Une vingtaine d'autres Américaines vont sous peu renforcer la « brigade du charme anticriminelle » aux USA.

En outre, le recrutement de Noirs et de membres d'autres communautés minoritaires aux Etats-Unis va être intensifié. Parmi les agents spéciaux du FBI figurent actuellement 72 Noirs, 75 Hispano-Américains, 11 Amérindiens et 19 Amérasiens.

En même temps, le FBI va être équipé d'ordinateurs (le fichier anthropométrique comprend à lui seul quelque deux cents millions d'empreintes digitales) et d'un matériel ultra-moderne de lutte contre le crime. Pour le président Nixon, combattre la violence et la criminalité sous tous leurs aspects aux Etats-Unis est désormais plus important que la défense de l'environnement.

R.A.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse: page 13

Les sports: pages 15 et 17

A 270 km/h sur la ligne des Landes: page 19

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 25

Dernière heure et bourses: page 27

Libres opinions biennoises: plaidoyer pour les rives du lac (Page 11)

Malveillance? Trente-deux veaux périssent asphyxiés dans une étable en Valais (Page 13)

A 270 km/h sur la ligne des Landes avec le TGV-001... (Page 19)

PARTI LIBÉRAL

Présentation des candidats au Grand conseil

Apéritif public - Ce soir - 17 h 30 à 19 h
Restaurant de la Rosière - Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

Réunion de la commission de l'Ecole secondaire régionale

Vacances scolaires : l'industrie horlogère et les autres commissions scolaires seront consultées

Le point principal de l'ordre du jour de la dernière séance de la commission de l'Ecole secondaire régionale était consacré à l'examen des comptes de l'année civile 1972. Signalons d'emblée qu'ils ont été approuvés à l'unanimité. Le président de la commission financière, M. A. Hofer, présente le rapport de cette dernière. Il y a lieu de relever, entre autres, au chapitre des traitements une augmentation des dépenses de l'ordre de 11,41% par rapport au budget pour les salaires du personnel de la direction

et de l'administration, de 16,30% pour ceux du corps enseignant et de 11,14% pour ceux des concierges. Précisons que l'augmentation des dépenses des traitements du personnel enseignant se chiffre à plus d'un demi-million; elles sont dues à la revalorisation intervenue en cours d'exercice et variant entre 9,1 et 11,5% selon la classe de l'échelle des traitements du personnel plus une allocation avec effet rétroactif de 8,3% au total.

Il est évident que ces augmentations se sont répétées sur les charges sociales: AVS, CCAF, Caisse de pension et allocation de rattachement au corps enseignant retr. at. Cet accroissement des dépenses ne peut être qu'approuvé puisqu'il est le résultat de la décision du législateur. Les locations, elles, correspondent aux prévisions du budget. En revanche, le poste des frais généraux subit une diminution d'une trentaine de milliers de francs, soit 5,33% par rapport au budget. La commission relève avec satisfaction cette économie qui démontre que des efforts ont été entrepris afin de comprimer les dépenses. Elle adresse ses remerciements à la direction de l'Ecole pour l'effort accompli. En conclusion, l'augmentation totale des dépenses par rapport au budget s'élève à 583.000 fr., soit 8,5%. Si certaines éco-

nomies n'avaient pu être réalisées, par la direction en particulier, elles auraient été plus importantes encore puisque l'accroissement des postes «traitements des fonctionnaires» et «charges sociales» atteint à lui seul 656.000 francs. Compte tenu des recettes, qui ont elles aussi progressé, l'augmentation nette totale est de 270.000 fr., soit 5,2% par rapport au budget 1972. Dans ces conditions, le coût par élève se monte à 3.024 fr. 25.

VACANCES SCOLAIRES

La commission se pencha ensuite sur le plan des vacances 73-74 et une discussion s'engagea sur l'opportunité de décaler d'une semaine, par rapport au plan officiel, le début des vacances d'été 1974. Il fut décidé de ne pas prendre de décision définitive avant d'avoir consulté les milieux de l'industrie horlogère et les commissions scolaires de toutes les communes faisant partie de la convention ESRN. Rappelons que la commission scolaire de la ville de Neuchâtel étudie elle aussi le problème et s'est déjà déclarée favorable à ce report.

L'opportunité d'introduire la semaine de cinq jours à l'ESRN dès la rentrée d'août donna lieu à un long échange de vues. Le président de la commission ainsi que le directeur énumèrent objectivement les avantages et les inconvénients d'une éventuelle introduction de ce système dans le cadre de l'ESRN. Il s'agit surtout sur le fait que les parents sont, en très forte majorité, favorables à la semaine de cinq jours. Les enquêtes effectuées dans les classes primaires et préprofessionnelles de la Ville montrent qu'environ 80% d'entre eux sont satisfaits du nouveau régime. Les centres multilatéraux voisins (Cernier, ESCOLE) le sont également. De vives réticences ressortirent nettement des avis exprimés par les commissaires. Finalement, il fut décidé de créer un groupe de travail chargé, sous la présidence de Mme R. Schaer-Robert, de procéder à une analyse très fouillée de tout le problème. Y siègeront, aux côtés de deux commissaires et de la présidente, le médecin des écoles et deux membres du corps enseignant.

MARIN

Ouverture de « La Tène »

(sp) La commission de « La Tène » s'est réunie récemment pour prendre diverses mesures destinées à assurer la bonne marche de la guinguette durant la nouvelle saison sous la responsabilité de M. François Haller. Rappelons que l'établissement appartient à la commune de Marin.

COMMUNIQUE

Barbara à Neuchâtel

Une seule représentation sera donnée le 23 mars à la Salle des conférences avec Barbara, qui présentera son récent accompagnement par Roland Romanelli. Longiline, tout de noir vêtue, la voix toujours aussi prenante. Piano noir, qu'elle désire à droite de la scène — car elle est gauchère — Barbara reste fidèle à son style, détaillant avec un égal bonheur, une trentaine de chansons.

« La chanson dit-elle, c'est une conversation. On peut la faire assise ». C'est la raison pour laquelle elle nous raconte des histoires nimbées de cette poésie née d'un continuel voyage aux sources de l'instinct. Son but: chanter toujours, satisfaire un public, provoquer une émotion ou une joie. C'est à la fois très ambitieux et très simple. Un besoin de communiquer.

Subventions et dons permettent à la Crèche de Neuchâtel de poursuivre son activité

La crèche de Neuchâtel a tenu récemment son assemblée générale annuelle. La directrice a été félicitée pour l'excellente organisation de la maison et la bonne humeur qui y règne.

Quelques événements ont marqué la vie de la crèche: promenades et visite d'une ferme au Val-de-Ruz. Les enfants ont, par ailleurs organisé eux-mêmes une petite fête lors du départ des plus grands d'entre

eux. Quant aux parents, ils se sont réunis pour une séance d'information. Le travail des éducatrices et les jeux instructifs ont été au centre de cette rencontre. Toutes ces informations ont été accueillies avec beaucoup d'intérêt.

DES AMÉLIORATIONS

Grâce à divers dons, plusieurs améliorations ont pu être entreprises: réfection de sols et peinture, achat d'un toboggan et de divers jeux, aménagement du jardin.

Les frais de gestion sont réduits au maximum, mais en revanche les frais d'entretien de la maison s'ajoutent à la revalorisation des salaires et la crèche n'arrive à faire face à ses dépenses que grâce aux dons et aux subventions versées par la ville et le canton. Gestes généreux auxquels la crèche est très sensible.

Notons encore que la fréquentation est en moyenne de 44 enfants par jour pour 232 jours d'ouverture.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Pour une Fête de la jeunesse digne de ce nom!

(c) D'année en année, la Fête de la jeunesse des classes primaires de Corcelles-Cormondrèche s'est imposée dans la monotonie et l'anonymat à tel point que l'an passé, les responsables s'en sont tenus à une simple cérémonie qui n'était plus digne d'une fête des jeunes de la commune. L'opinion publique n'a pas tardé à manifester son mécontentement et des critiques, parfois sévères, accablaient les autorités. Nul doute que l'on doit accorder à la Fête de la jeunesse la place qu'elle mérite et chaque citoyen doit être conscient qu'il est également un peu responsable du naufrage de la fête en 1972.

Une telle organisation nécessite la collaboration d'un certain nombre de personnes dévouées, soit au cortège, soit aux manifestations annexes. Heureusement, un comité «Fête de la jeunesse 73» s'est formé et travaille déjà depuis plusieurs semaines à l'organisation de cette manifestation afin de sauvegarder l'intérêt de la jeunesse et de mettre sur pied un programme de choix. Le comité d'organisation a sollicité la participation des sociétés locales et la Fête de la jeunesse sera placée sous le signe de la renaissance. La date de cette journée a été fixée au vendredi 29 juin.

Sortie des femmes paysannes de Cornaux

La semaine dernière quarante femmes membres de la Société des paysannes de Cornaux et environs, présidée par Mme May Droz-Bille, prenaient place dans un autocar qui les déposa à Thoun, où elles purent visiter la Centrale laitière, modèle du genre, et suivre l'utilisation du lait depuis son arrivée jusqu'à la sortie des produits laitiers, beurre, fromage, etc.

Au retour, ces dames montèrent au Gurten, pour prendre le repas de midi et admirer le paysage depuis ce belvédère; la capitale du pays les attirait aussi avec ses attrayantes arcades, où elles firent largement ce qu'on appelle en langage populaire du «lèche-vitrines», il y avait tant de choses tendantes à voir avant de regagner leurs foyers au pied du Jura neuchâtelois. Le souvenir de cette journée instructive ne s'effacera pas de sitôt.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 12 mars, Caetano da Rosa, Catarina, fille de Luciano-José étudiant à Hauterive, et de Verena née Bösch; 18. Pierr, Alessandra, fille de Umberto, menuisier à Valangin et de Giuseppa, née Colaanni; Strahm, Christian-Thierry, fils de Gervais-Lucien, instituteur à Couvet, et de Françoise, née Nussbaumer; Ruedin, Stéphane, fils de Daniel-Etienne, fonctionnaire cantonal à Cressier, et de Marlies-Ida, née Fischer; Coulet, Didier-Martial, fils de Luc-André, mécanicien à Neuchâtel, et de Micheline-Suzanne, née Monard; 20. Perrin Julie-Maud, fille de Jean-Claude-André, employé de banque à Boudry, et de Verena, née Kummer.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le maître est là et il t'appelle.
Jean 11 : 28.

Monsieur René JUNOD

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 65^{me} année, après sept mois de maladie.
2000 Neuchâtel, le 20 mars 1973.
(Rue des Beaux-Arts 26)

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.
Bossuet.

L'incinération aura lieu vendredi 23 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de penser à l'hôpital de la Providence (c.c.p. 20 - 1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Département de l'industrie a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur René JUNOD

collaborateur de l'Office cantonal du travail.

L'Amicale des contemporains 1908 de Neuchâtel et des environs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René JUNOD

leur très cher ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la V.P.O.D., section Neuchâtel, Administration cantonale, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur René JUNOD

leur collègue et membre, dont ils garderont un excellent souvenir de son activité et de son amitié.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Rodolphe Gfeller-Studer; Monsieur et Madame Frédéric Gfeller-Scherrer et leurs enfants, François, Martine et Isabelle, à Bienne; Monsieur et Madame Ernest Gfeller-Thiébaud et leurs enfants, Jean-Bernard et Catherine, à Marin; Monsieur et Madame Fritz Fehlmann-Studer et leurs enfants, à Aarburg; Monsieur et Madame César Berner-Studer et leurs enfants, à Rickenbach (SO); Monsieur et Madame Werner Gfeller-Thomi, leurs enfants et petits-enfants, à Richigen;

Monsieur et Madame Rodolphe Schüpbach-Gfeller, leurs enfants et petits-enfants, à Guin; Madame Rosa Bütikofer-Gfeller, ses enfants et petits-enfants, à Richigen, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Rodolphe GFELLER
née Lina STUDER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 21 mars 1973.
(Petit-Catéchisme 14)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

L'incinération aura lieu vendredi 23 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à Pro-Infirmités (c.c.p. 20 - 2995)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame André Châtenay, à Gümligen; Monsieur et Madame Gérard de Watteville, au port de Pully;

Monsieur et Madame Sigismond de Watteville, à Berne;

Monsieur et Madame Gilbert Châtenay et leurs enfants, à Barasso;

Monsieur et Madame Béat de Watteville et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel Hebeisen et leurs enfants, à Rolle;

Monsieur et Madame Théodore Spaltenstein, à Bassersdorf;

Mademoiselle Raymond de Watteville, à Genève;

Monsieur et Madame Martin Brunner et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur Guy de Watteville, à Berne; Madame Johanna Hallamayr, sa fidèle et dévouée compagne,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Willy de WATTEVILLE
née Marguerite de WATTEVILLE

leur vénérée mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, enlevée à leur affection le 18 mars 1973.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à la Tour-de-Peilz.

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Ephésiens 2 : 8.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Aimé SCHORI

ainsi que la famille de Monsieur Jean-Claude Schorpp, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde et vive reconnaissance. Mars 1973.

Madame Bernard PROBST

et sa fille,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui les ont entourés de leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et leur expriment leur très sincère reconnaissance et leur profonde gratitude.

Neuchâtel, mars 1973.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Albert PROBST

tient à dire de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie reçus, lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve. Elle exprime sa très profonde reconnaissance à tous ceux qui l'ont entouré.

Marin, mars 1973.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

TAPIS MUR A MUR

130 rouleaux en stock
A partir de Fr. 14.50 le m²
VENTE DIRECTE A NOTRE DÉPOT
E. Gans-Ruedin - Tapis
chemin des Vignes BOLE tél. 41 26 92

Salade hollandaise

la pièce -.55 net

ANANAS FRAIS

(1 pièce environ 1,2 à 1,5 kg) le kg 1⁹⁵ net

SALADES de SERRE étrangères

2 pièces 135

LAIT pasteurisé le litre -.95

aux Gourmets

Peintures Libertines de JEROME BROMFAY

à la Galerie Arts Anciens, BEVAIX, de 10 à 19 heures.

Samedi 31 mars

à 17 h 30
au stade de la Maladière
NEUCHÂTEL XAMAX
LUCERNE

Location d'avance
Delley-Sport Service
Promenade-Noire
Agence Cook (place Pury)
Stade de la Maladière

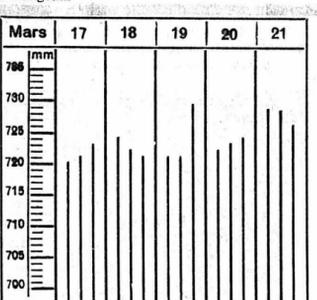
Samedi 24 mars

à 15 h 30
NEUCHÂTEL XAMAX
AARAU

Entrée gratuite
Championnat des réserves
Match au sommet contre
le 2^{me} du classement

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 mars.
Température: moyenne: 5,1; min.: -1,9; max.: 11,9. Baromètre: moyenne: 727,4.
Vent dominant: direction: à partir de 11 h sud-sud-est faible. Etat du ciel: clair le matin, à partir de 14 h, légèrement nuageux à nuageux.



Température de l'eau 6°
Niveau du lac 21 mars 428,77

Prévisions météorologiques.

Dans toute la Suisse, le temps ensoleillé et doux se maintient. Température en plaine: 12 à 17 l'après-midi au nord des Alpes, — 3 à + 2 en fin de nuit. Au sud des Alpes, 14 à 18 degrés l'après-midi, 0 à 5 tôt le matin. Vents faibles. Limite de zéro degré vers 2400 m.

Evolution pour vendredi et samedi: Dans toute la Suisse ensoleillé et doux.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 21.—

★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 57.—

Puis renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Un colloque international de trois jours pour tenter d'établir un dialogue entre les civilisations

Depuis hier matin et pour trois jours, Neuchâtel accueille de nombreux hôtes de marque. Réunis en cinq groupes de travail, ces hommes passionnés de recherche, siègent au musée d'ethnographie sous la présidence de son conservateur, le professeur Jean Gabus, directeur de l'Institut d'ethnologie. Sujet de ce colloque de trois jours : « Dialogue de civilisations ».

Les progrès scientifiques et technologiques — ont accumulés les richesses dans les pays déjà nantis provoquant la rage de vivre et le mépris des valeurs spirituelles. La détérioration des échanges sur le plan international, les humiliations subies par certains pays du tiers monde, les convoitises des super-grands préparent une troisième guerre mondiale. Dans ce contexte, menaçant, il est plus nécessaire que jamais d'activer le dialogue des civilisations. Celui-ci, comme par le passé, est seul capable d'établir un humanisme nouveau, mais intégral : la civilisation de l'universel, comme l'a dit le président Léopold Sédar Senghor. Le philosophe Roger Garaudy, après les discours de bienvenue de M. Gabus à tous les participants et aux nombreux observateurs au nom de la ville et de l'Etat de Neuchâtel, ouvrit les joutes oratoires du colloque ; les événements de 1968 à Paris ont posé pour la première fois depuis la Renaissance la question de la désintégration de notre société. Depuis 1968, on s'est aperçu que le rêve de Descartes « Tu seras le maître et possesseur de la nature » était une illusion, l'homme n'étant qu'un pion qu'on manipule à sa guise. La jeunesse a prouvé qu'elle voulait des rapports nouveaux entre l'homme et la nature, entre l'homme et la connaissance, entre l'homme et la société d'une part, le travail, l'art et la foi d'autre part. L'Occident, qui a toujours pensé être le nombril du monde ne peut plus, aujourd'hui, avoir de prétention dominante à créer entre le tiers monde et les pays développés.

« Etats parvenus et civilisés » doit conduire à une exposition qui sera présentée d'ici deux ou trois ans dans de nombreux pays. Il s'agit en fait de l'aspect spirituel de l'aide apportée aux pays en voie de développement, de l'échange indispensable à créer entre le tiers monde et les pays développés.

REVEILLER CERTAINES CONSCIENCES

Les groupes de travail, qui ont siégé à plusieurs reprises hier et aujourd'hui, présenteront leur rapport demain. Un groupe de coordination que dirige M. Hugues de Varine, sera chargé d'examiner les différentes conclusions et d'en tirer une conclusion générale qui on l'espère, contribuera à la réalisation de films, de publications, et de conférences propres à éveiller chez la population tout entière cette conscience qui sommeille, ou ne veut pas s'ouvrir aux problèmes de l'humanité.

L'entreprise est ardue, pour que le message fondamental du dialogue des civilisations soit non seulement déchiffré, mais encore vécu par chacun, indépendamment de son niveau de culture. Il importe non pas d'organiser une exposition juxtaposant des œuvres, mais de créer par la convergence des moyens audio-visuels et l'architecture même, une structure émotionnelle propre à véhiculer le message.

Comment concilier dans une juste mesure la part qui doit être attribuée à chaque support ? Comparer quoi et comment ? Faut-il faire une vaste synthèse d'un problème avec un souci de vulgarisation ?

Au contraire le support n'est-il valable que dans sa spécificité et ne doit-on montrer que tel ou tel aspect, particulièrement

ment représentatif, choquant, ou révoltant ? C'est à ces multiples questions que le colloque espère répondre à l'issue de ses travaux.

Hier, en fin de matinée, participants et observateurs, sous la conduite du professeur Gabus, ont eu l'occasion de découvrir l'exposition : « Pologne théâtre et société ». Puis, dans la soirée, ils ont été les hôtes de la Ville de Neuchâtel. Ce soir, ils seront reçus par l'Etat.

J. N.

Les participants

Le prince Subhadradis Diskul, professeur à la faculté d'Archéologie de l'Université de Silpakorn (Thaïlande) ; MM. Ahmed Ould Sidi Baba, ministre de l'Information et de la Culture et Didi Ould Sidi, conseiller à l'Ambassade de la République islamique de Mauritanie ; Mario Vasquez, directeur de la muséologie au Musée national d'anthropologie du Mexique ; Bosio, conseiller artistique du président Senghor de la République du Sénégal ; John Wilkinson du centre d'études des institutions démocratiques de Santa-Barbara en Californie ; Georges Kish, département de géographie de l'Université de Michigan ; Roger Garaudy, philosophe, Chennevières-sur-Marne ; Hugues de Varine, directeur de l'ICOM, Paris ; Jean Rouch, Musée de l'Homme Palais de Chaillot, Paris ; S. Jargy, professeur en islamologie à l'Université de Genève ; Pierre Barde, producteur et réalisateur, chef du secteur « Science et découverte » à la TV romande.



TOUR DE VILLE

Motocycle contre voiture

● HIER vers 8 h 40, M. N.-E. S. domicilié à Corcelles, circulait au guidon de son motocycle route des Parcs en direction est. C'est alors qu'il n'a pu s'arrêter derrière la voiture conduite par M. C.C., de Couvet, qui s'était immobilisée en raison de travaux effectués sur la chaussée. Dégâts.

Enseignement de l'allemand à l'Ecole romande

● LE GROUPE romand pour l'étude des techniques d'instruction (Gretl, Lausanne) organise samedi à la Cité universitaire de Neuchâtel une journée d'information sur le problème de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. La communication linguistique prend une importance croissante et certains cantons font actuellement des expériences pour introduire plus rapidement l'allemand dans les programmes scolaires.

Le problème se pose notamment pour l'harmonisation des programmes et des structures pédagogiques de Suisse romande. C'est pourquoi la Conférence romande des chefs de département a constitué en 1970 une commission qui avait pour mandat

de déterminer l'âge le plus favorable à l'introduction d'une deuxième langue nationale. Elle devait faire des recommandations relatives aux méthodes et aux moyens d'enseignement souhaitables en fonction de l'âge préconisé. Le groupe a déposé son rapport en septembre 1972.

Cette journée d'information, intéressant autant les parents et les autorités que les membres du corps enseignant, permettra d'entendre MM. A. Gilliard, directeur du centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, et P. Vaney, maître secondaire à Lausanne, qui présenteront le travail de la commission et les méthodes d'enseignement qu'elle recommande.

— NON MONSIEUR !

LE CHIEN N'ÉTAIT PAS À VENDRE...

● — QUI me donne un prix pour ce lustre en forme de vasque ?

— Un franc !

— Un franc à gauche. Il y a des personnes qui cherchent à faire de bonnes affaires !

C'était au numéro 11 du faubourg de la Gare ; un ding mélodieux venait de marquer la demi de 14 h à la pendule de style encore accrochée au mur de ce salon crapaud encombré de vieux tableaux de famille, de tables et de chaises Louis XIII, d'armoires marquetées et d'une bibliothèque Louis XVI. La plupart des antiquaires de la ville et de la région ainsi que des amateurs intéressés se pressaient dans l'espoir de réaliser « l'affaire de leur vie » durant cette vente aux enchères publiques prononcée par le tribunal de district de Neuchâtel.

Les mises ne montaient guère, comme si les acheteurs éprouvaient une certaine répugnance à acquérir des objets auxquels une autre personne s'était attachée ou s'était procuré après maintes privations. Cette pudeur ne tarda cependant pas à disparaître. Des remous se firent dans le public lorsqu'un superbe bureau dos-d'âne Louis XV, des commodes Empire et Louis-Philippe lui furent présentés. Les offres fusèrent des quatre coins de l'appartement. Le greffier n'avait pas le temps de compter les trois coups fatidiques devant désigner l'acheteur, qu'un prix supérieur était crié à la cantonnade.

Fête des vendanges Corcelles-Cormondrèche commune viticole invitée

● APRES Cornaux, ce sera le tour, cet automne, de Corcelles-Cormondrèche d'être la commune viticole invitée de la Fête des vendanges.

Par conséquent, c'est cette commune de la Côte qui représentera la vigne dans le cortège du dimanche après-midi. Et c'est elle aussi qui, le samedi après-midi et le soir pour le dîner accueillera les journalistes à la salle de gymnastique de Corcelles. Elle les conduira ensuite sous la tente dressée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, tente qu'animeront une poignée de personnes dévouées sous l'impulsion de M. Pierre Duckert, ancien président du Conseil communal, qui s'est chargé d'organiser cette présence à la grande fête automnale.

Refus de priorité : deux blessés

● VERS 10 h 30, hier, M. Giacomo de Gol, âgé de 40 ans, domicilié à Savigny (Vd) circulait au volant de sa voiture faubourg de la Gare. A la hauteur de la boulangerie Jeanne-ri, il n'accorda pas la priorité à la voiture conduite par Mme N.Z., 46 ans, domiciliée à la Tour-de-Peilz, qui circulait vers le centre.

Une collision s'ensuivit et les deux conducteurs ont dû être transportés à l'hôpital des Cadolles. M. de Gol souffre de diverses blessures à la tête et aux mains, ainsi que d'une fracture du genou droit, tandis que Mme Z. qui se plaignait de douleurs au dos a subi un contrôle.

PESEUX Feu d'herbes sèches dans un verger

Mme Grau, domiciliée à Peseux, avait allumé hier dans son verger, un feu de branches provenant de la taille d'arbres. Le feu s'étant rapidement propagé à l'herbe du verger, Mme Grau ne fut plus en mesure de maîtriser le sinistre. Les premiers secours ont dû intervenir vers 12 h 30 et ont éteint le feu à l'aide de seau-pompe.

Au tribunal de police de Boudry

Petites affaires sans grand éclat, reflétant les soucis quotidiens

De notre correspondant : Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Friburgault exerçant la fonction de greffier.

J.-P. H. de Boudry, conteste sa seule responsabilité dans une affaire de collision. Le tribunal entendra l'autre automobiliste mis en cause au cours d'une prochaine audience.

H.B., domiciliée à Peseux, réclame à son ex-mari, Ch. D., le paiement de la pension alimentaire qui lui a été allouée. Ce dernier s'étant engagé à faire face dorénavant à cette obligation, elle retire sa plainte. Ch. D. paiera 110 fr. de frais.

Le 27 janvier, S.B. se rendait à son travail en voiture en compagnie de trois passagers. Par suite d'un excès de vitesse, il perdit la maîtrise de son véhicule qui endommagea une autre voiture. En outre, il est prévenu de délit de fuite. Toutefois, comme il a indemnisé le lésé, S.B. n'est condamné qu'à une amende de 800 fr. et paiera 110 fr. de frais.

IMMEUBLE ENDOMMAGÉ

Ch. S. avait porté plainte contre S.C., de Corcelles, son immeuble ayant subi des dégâts à la suite d'une explosion dans la carrière de Bois-Rond et la compagnie d'as-

surances du prévenu ayant tardé à prendre une décision.

Le rapport d'expertise a établi que les dégâts ont été provoqués par une cause extérieure, en l'occurrence par les travaux de minage mais le sol gelé aurait peut-être aussi joué un rôle sous l'influence de la déflagration qui a lézardé les murs du bâtiment. Alors que la compagnie d'assurances estimait les dégâts à 3600 fr., le propriétaire de l'immeuble réclamait plus de 10.000 francs. Toutefois, ce dernier a accepté de retirer sa plainte ; l'affaire sera jugée par le tribunal civil et les frais de justice seront partagés par les deux parties.

J.-C. J. avait ignoré une convocation de l'office des poursuites qui voulait connaître le nom de son nouvel employeur. Il est acquitté, après avertissement.

J.-D. R. n'avait pas répondu à une convocation de la commune de Peseux lui ordonnant de se présenter au recrutement des sapeurs-pompiers. Bénéficiant de certaines circonstances atténuantes, R. n'écope qu'une amende de 80 fr. et paiera 40 fr. de frais.

Enfin L.U. s'était approprié pour les vendre à son profit des tickets de dépôt de bouteilles. Cela lui vaut une peine de trois jours de prison avec sursis pendant deux ans et elle paiera 40 fr. de frais.

Une boulangerie de Colombier fermée pour cause de... service militaire!



Des stores baissés pour une quinzaine de jours : la raison en est expliquée sur ce bout de carton collé à la porte d'entrée.

« ... Depuis que l'étranger est parti du village, on n'a plus de pain. C'était le boulanger ! » L'histoire de Fernand Raynaud est célèbre et elle a déjà fait rire plus réfléchi nombre de personnes. Les habitants de Colombier, eux, doivent plutôt penser que,

sans boulanger, la vie n'est pas si simple que cela.

En effet, un boulanger du village, appelé pour une quinzaine de jours sous les drapeaux, a préféré fermer boutique plutôt que d'engager le remplaçant « qu'il faut longuement mettre au courant et payer grassement ». C'est ainsi que les clients qui avaient l'habitude d'aller chaque matin chercher dans ce magasin croissants chauds ou pain frais, se sont heurtés à cette pancarte : « Fermé pour cause de service militaire ».

Heureusement, il n'existe pas qu'une seule boulangerie à Colombier !

Mais si cela était arrivé dans un village reculé, la population se serait vue dans l'obligation de chercher le pain bien loin ou de revenir au bon vieux temps et de rallumer le four familial...

P.L.B.

(Avipress-Baillo)

Impôt direct : plus de 113 millions de fr. rentrés en 1972

Lors de l'année fiscale 1972, la taxation des personnes physiques a rapporté 87.968.009 fr. 55, celle des personnes morales 24.873.517 fr. 55 et celle des fondations 624.992 fr. 15, soit une rentrée totale au titre de l'impôt direct de 113.466.519 fr. 25. Toujours à propos de la taxation 1972, 97.632 contribuables ont été taxés sur la fortune imposable, soit pour les principales catégories, 8.277 pour une fortune imposable de 1000 à 20.000 fr. puis, respectivement, 4106 (21.000 à 40.000), 2.681 (41.000 à 60.000), 1.853 (61.000 à 80.000), 1.285 (81.000 à 100.000 fr.), et 2.012 (101.000 à 150.000 fr.).

Trente-trois contribuables ont été imposés pour une fortune de cinq millions de francs et plus, 18 pour une fortune variant de 4.001.000 à cinq millions de francs puis, respectivement, 33 (3.001.000 à 4.000.000 fr.), 38 (2.501.000 à 3.000.000 fr.), 59 (2.001.000 à 2.500.000 fr.), 111 (1.501.000 à 2.000.000 fr.) et 203 (1.001.000 à 1.500.000 fr.).

A QUEL AGE PAIE-T-ON LE PLUS D'IMPÔTS ?

En ce qui concerne la taxation des per-

sommes physiques, la plus grosse proportion de contribuables est celle dont le revenu imposable varie entre 12.000 et 14.000 fr., soit 8.187 personnes. On trouve ensuite, respectivement : 7.983 contribuables dans la catégorie de revenu imposable allant de 14.100 à 16.000 francs, 7.456 (10.100 à 12.000 fr.), 6.930 (16.100 à 18.000 fr.), 6.737 (8.100 à 10.000 fr.) etc... Dix-huit personnes physiques sont taxées dans le canton pour un revenu imposable de 700.100 fr. et plus, neuf pour un revenu imposable allant de 600.100 à 700.000 fr. et douze pour un revenu imposable variant de 500.100 à 600.000 francs.

La plus forte tranche de contribuables (12.584) est âgée de 20 à 24 ans. On trouve ensuite respectivement : 10.483 (25 à 29 ans) ; 7.994 (15 à 19 ans) ; 7737 (30 à 34 ans) ; 7.607 (35 à 39 ans) ; 7547 (45 à 49 ans) ; 7.063 (40 à 44 ans) etc. En revanche, la tranche d'âge qui a payé le plus d'impôts est celle allant de 45 à 49 ans avec un impôt total de 11.063.438 francs. On note ensuite : 40 à 44 ans (10.004.688 fr.) ; 50 à 54 ans (9.799.918 fr.) ; 55 à 59 ans (9.064.119 fr.) ; 60 à 64 ans (8.222.667 fr.) ; 35 à 39 ans (8.064.669 fr.) ; 30 à 34 ans (7.135.511 fr.) ; 65 à 69 ans (5.583.701 fr.). Si la catégorie de contribuables âgés de 15 à 19 ans a payé 442.359 fr. d'impôt (ils sont 7.994), 85 personnes âgées de 95 ans et plus ont laissé au fisc une somme de 47.569 francs.

Le Grand conseil siègera les 2 et 3 avril

Le Grand conseil siègera en session extraordinaire les 2 et 3 avril prochains. A l'ordre du jour de cette session figurent les rapports du Conseil d'Etat et de la commission financière à l'appui des comptes de la gestion de l'exercice 1972, ainsi que, des rapports concernant diverses demandes de naturalisations et de grâces.

En 1972, les eaux se sont de plus en plus dégradées biologiquement et chimiquement

Dans son rapport annuel, le laboratoire cantonal donne connaissance des analyses d'eau potable effectuées durant l'année écoulée. La lecture de ces chiffres donne à réfléchir, car on peut douter de la qualité de l'eau que nous buvons en général. En effet, sur 994 échantillons analysés par le laboratoire, 527 ont été reconnus de mauvais aloi. Cette proportion dépasse donc la moitié (53 %) du total des prélèvements. Cette situation, presque identique à

celle de l'an dernier, s'explique par les conditions météorologiques de 1972. Les eaux se sont de plus en plus dégradées biologiquement et chimiquement et le niveau des sources et des nappes phréatiques a fortement baissé.

On remarque également que seize communes, qui jusqu'alors distribuaient encore leur eau à l'état brut ont été dans l'obligation de la stériliser. Enfin, 14 fontaines publiques ont été munies de

Pécriteau portant l'indication « Eau insalubre » ou « Eau non potable ».

Notons aussi que les adicisseurs ménagers, dont l'emploi devient plus fréquent, ont aussi été l'objet de rapports, car ils ne répondent plus aux prescriptions bactériologiques relatives à l'eau de consommation. Il est donc plus que temps de veiller tout particulièrement à la protection des zones de captage et des puits.

La décharge de Saint-Aubin sera fermée

Les autorités de Saint-Aubin viennent de décider de fermer la décharge d'Entre-Roche, située sur la route reliant le village à Montalchez. Ce sont les impératifs de l'environnement qui l'ont contraint à cette décision. La décharge d'Entre-Roche est en effet placée en bordure de la route principale reliant les deux villages et malgré une pancarte rédigée avec humour incitant la population à l'ordre, il était préférable de trouver un autre emplacement.

Ainsi, dès le 28 mars, date de la fermeture, une nouvelle décharge sera à la disposition de la population, une centaine de mètres plus loin au nord-ouest. On y accèdera par un chemin qui prend naissance juste au-dessous de la maisonnette des éclairieurs.

Les lieux de la décharge d'Entre-Roche seront alors remis en état par les services communaux.



Un appel à l'ordre fait avec humour...

(Avipress - J.-C. Racine)

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

A louer à Saint-Blaise,

STUDIO

tout confort. Libre dès le 1er avril 1973.

S'adresser à: Fiduciaire F. Anker, Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer à Chez-le-Bart, dans immeuble neuf,

APPARTEMENTS

de 3, 3 1/2, 4 1/2 pièces. Splendide situation à 200 m du lac. Tél. (038) 24 70 52.

A louer

BUREAUX

d'une surface totale de 117 m2, plus local d'archives. Centre de Neuchâtel. Libres immédiatement ou pour date à convenir. Pour visiter, téléphoner au (038) 24 54 04, pendant les heures de bureau.

A louer tout de suite, au centre de la Neuveville, rue du Château 5,

appartements

2 pièces tout confort, 4 pièces, tapis collés, 2 toilettes, grand salon. Pour renseignements et visites, téléphoner au (038) 51 23 29, après 19 heures.

A louer

Saint-Blaise

(à 4 minutes gare CFF) appartement neuf 4 1/2 chambres, salle de séjour 33 m2, grande cuisine, cabinet de toilette séparé, réduit, grand balcon, vue merveilleuse. Fr. 475.— par mois + Fr. 240.— toutes charges comprises (garage Fr. 50.—). Libre dès avril ou à convenir. Téléphoner au (032) 3 51 14, dès 19 heures.

A louer pour le 24 mars, à une seule personne, à Peseux, dans un quartier tranquille,

studio bien meublé

tapis tendu, laboratoire de cuisine, frigo, salle de bains, 332 fr., charges comprises. Indiquer la profession et l'employeur. Faire offres à la case postale No 646, 2001 Neuchâtel.

Dem. à louer

Etudiante, 18 ans, cherche à louer

chambre meublée

du 23 avril au 7 juillet. Tél. (031) 86 08 47.

IMMEUBLES

IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 48 33

A vendre

CORTAILLOD

maison commerciale avec

MAGASINS D'ÉPICERIE

et

BOUCHERIE

plus 2 appartements de 2 et 3 chambres: Fr. 185.000.—

SAINT-BLAISE, commerce de

BONNETERIE MERCERIE ET BAZAR

sur route principale. AGENCEMENT: Fr. 16.000.—. INVENTAIRE MARCHANDISES: Fr. 20.000.— à 25.000.—. Loyer avantageux.

NEUCHÂTEL, quartier est,

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

avec magasin, sur route principale. Agencement: Fr. 36.000.—. Loyer mensuel avec appartement de 7 chambres: Fr. 1800.—. Prix de vente du tout: Fr. 370.000.—.

A louer dès le 24 avril 1973,

NEUCHÂTEL

ruelle Vaucher,

SUPERBE APPARTEMENT-ATTIQUE

de 6 chambres, avec tout confort et garage. Loyer mensuel: Fr. 1150.— plus charges.

TERRAIN

à vendre (pour chalet) 2500 m2 ou parcelle plus petite à proximité d'un lac. Prix à discuter. Tél. (038) 51 14 02.

A acheter

grand local

ou

maison

à transformer en dancing, entre Neuchâtel et Saint-Aubin. Tél. 42 13 71.

Près Alassio

à vendre près de la mer et de la plage, résidences suisses, studios dès Fr. 27.000.— et appartements dès Fr. 40.000.—. Visites organisées pour le week-end sur place. Facilités de paiement par banque suisse. INTER-SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Baux à louer

au bureau du journal

APPARTEMENTS DE VACANCES

VERBIER

Dans chalets, appartements de 2, 4 et 7 lits, disponibles dès le 23 mars. Location à la semaine. Tél. (038) 33 56 50.

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre»

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés). Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Cd St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison de musique en Suisse romande (lac Léman) cherche

ACCORDEUR

Entrée immédiate. Salaire très intéressant. Semaine de 5 jours. Retraite. Ecrire sous chiffres PT 900983 à Publicitas, 1002 Lausanne.

SIEMENS-ALBIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Pour notre siège principal à Zurich, situé au centre de la ville, à proximité de la gare et des grands magasins, nous cherchons une

employée de commerce

de langue maternelle française, pour le service de COMPTABILITÉ comme principale activité, cependant, des connaissances de la langue allemande parlée seront utiles.

Date d'entrée à convenir. Salaire en rapport avec les capacités.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à nous appeler au (021) 34 96 31, interne 299, ou écrivez à:

SIEMENS-ALBIS S.A.,
42, rue du Bugnon, 1020 RENENS.

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
cherche

MANŒUVRE

suisse ou étranger pour s'occuper de travaux de manutention et de stockage de marchandises, ainsi que pour différents travaux de cave.

Entrée immédiate, place stable, caisse de retraite.

Faire offres ou se présenter à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 NEUCHÂTEL
Tél. 25 67 31.



P. Andrey & Cie S.A. - H. R. Schmalz S.A.
Travaux publics

Neuchâtel, le Landeron, la Neuveville

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MÉCANICIEN

pour entretien et réparations de véhicules et machines de chantiers diverses à notre dépôt du Landeron.

Nous demandons: personne sérieuse et stable possédant le permis de conduire catégorie A.

Nous offrons: travail varié, salaire correspondant aux capacités. Prestations sociales. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à P. Andrey & Cie S.A. - H. R. Schmalz S.A., rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 06 22

Entreprise de la place de Bienne engage pour entrée immédiate ou à convenir

CHEF DÉCALQUEUR

Le titulaire sera appelé à diriger et à former une dizaine de décalqueuses en atelier et à domicile et à organiser le vis-à-vis et l'acheminement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une courte lettre sous chiffres 80-17185, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2501 Bienne.

Discrétion assurée. Réponse immédiate pour un rendez-vous.

PIVOTAGES AUX FRÈNES S.A.

Les Geneveys-sur-Coffrane

Maison affiliée aux Fabriques d'Assortiments Réunies

engagent

micromécanicien

pour l'entretien et la mise au point de différents outillages.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Caisse de retraite, appartement à disposition.

Si nécessaire, remboursement des frais de déplacement.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à:

PIVOTAGES AUX FRÈNES S.A.,
les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. (038) 57 11 26

VENEZ - CHEZ BULOVA

VOUS DE DÉCIDER UN CHANGEMENT DE SITUATION ?

vous trouverez un éventail très vaste d'activités situées dans les secteurs administration technique recherche et développement production, etc.

BULOVA WATCH CO
faubourg du Jura 44
2500 Bienne
Tél. (032) 41 07 41

AVIS OFFICIELS

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 8 février 1973, le tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné, par défaut, Pascal-Claude ZWAHLEN, né le 5 avril 1948 à Neuchâtel, peintre en bâtiment, domicilié c/o Mme Zwahlen, rue de la Dîme 87, à Neuchâtel, à la peine de 15 jours d'emprisonnement sans sursis, 300 fr. d'amende et aux frais par 205 fr. pour infractions à la LCR (articles 31-1, 51-3, 90-1, 91-3, 92-1, 102 LCR, 89 et 215 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (article 102 LCR) aux frais du condamné dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du tribunal de police:

Le greffier: Le président:

M. Steininger, 2me substitut J. Ruedin

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 14 mars 1973.

Le greffier du tribunal de district: W. Bianchi

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES DE CRÉANCES

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le vendredi 23 mars 1973, dès 15 heures, à Boudry, en ses bureaux, au 2me étage de l'hôtel de ville,

6 créances totalisant Fr. 182.322.35

en parties litigieuses, constatées par actes de défaut de biens ou dossiers provenant de masses en faillite.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

A LOUER

A LOUER à Cressier-centre, pour début avril 1973 ou date à convenir, dans immeuble entièrement rénové,

MAGASIN avec arrière-magasin

d'une surface totale de 40 m2, pouvant convenir pour commerce d'alimentation, de vêtements ou exposition.

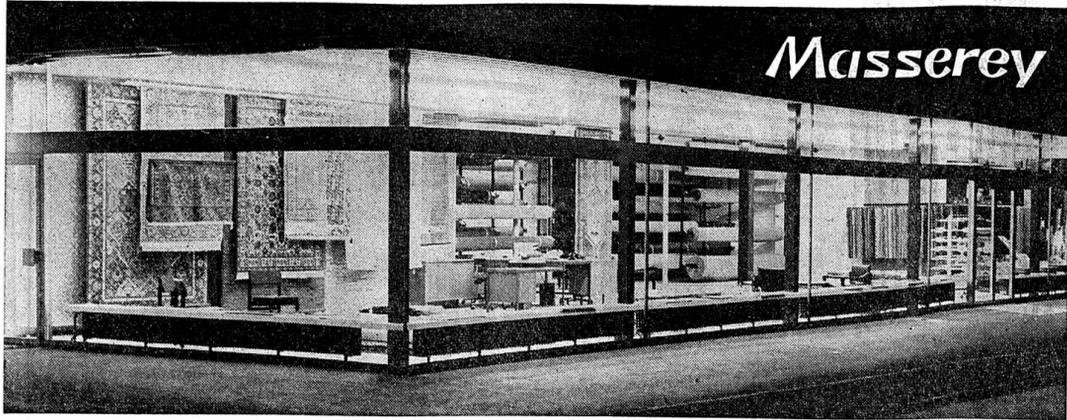
Dans le même immeuble et pour la même date,

2 magnifiques appartements

de 1 1/2 pièce, tout confort, avec bloc-cuisine équipé.

Fr. 270.— et 255.— par mois.

S'adresser à l'Etude Thorens, Saint-Blaise. Tél. 33 27 56.



Masserey

Qui apporte confort, commodité et chaleur?
Le tapis de fond Alpina.

alpina

En vente auprès des magasins spécialisés

Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon

Masserey

ALPINA FUNNY 100 % ACRILAN le m² Fr. 48.—

Livré avec GARANTIE

Un tapis en ACRILAN est garanti résistant à la lumière, grand teint, solide à l'usage, facile à entretenir.

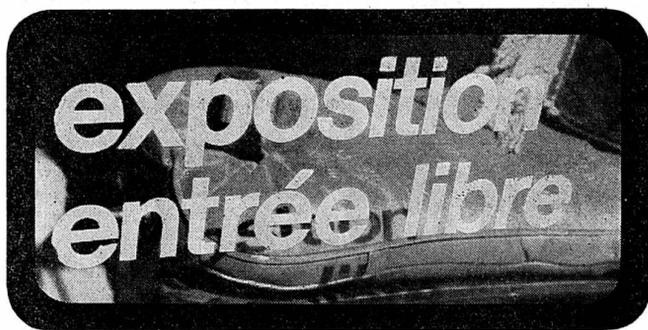
50 rouleaux paroi-paroi en stock, prêt-à-poser. Pose libre sur bandes autocollantes.

Qui rend votre maison digne de vous?
Le tapis de fond Alpina.

alpina

En vente auprès des magasins spécialisés

Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon



Etonnante exposition Entrez et choisissez Livraison gratuite à domicile Tél. 25 59 12

MAGASINS

8 vitrines — 2 étages PORTES-ROUGES 131-133 Neuchâtel

● PARC ● ARRÊT DU TROLLEYBUS

Tapis à l'emporter **KOLOSS** 100% nylon, **Fr. 22.-** le m² en 400 cm de large

Le vrai JAMBON de campagne BOUCHERIE GUTMANN Avenue du 1er-Mars

Au Studio de l'accordéon



Leçons individuelles par professeur diplômé.

VENTES

des meilleures marques d'accordéons et de guitares.

Portes-Rouges 133. Tél. 25 07 76 ou (032) 83 26 28.

GODET VINS Auvernier

La "soirée-fromage" est une double fête: pour les invités et... pour ceux qui l'apprêtent!

Gruyère, emmental, deux fromages bien de chez nous!

Union suisse du commerce de fromage SA

Elna SP, l'assurance-couture pour tissus stretch

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.-, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».



elna

pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. PITTELOUD, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93. Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

Nouveau à Neuchâtel

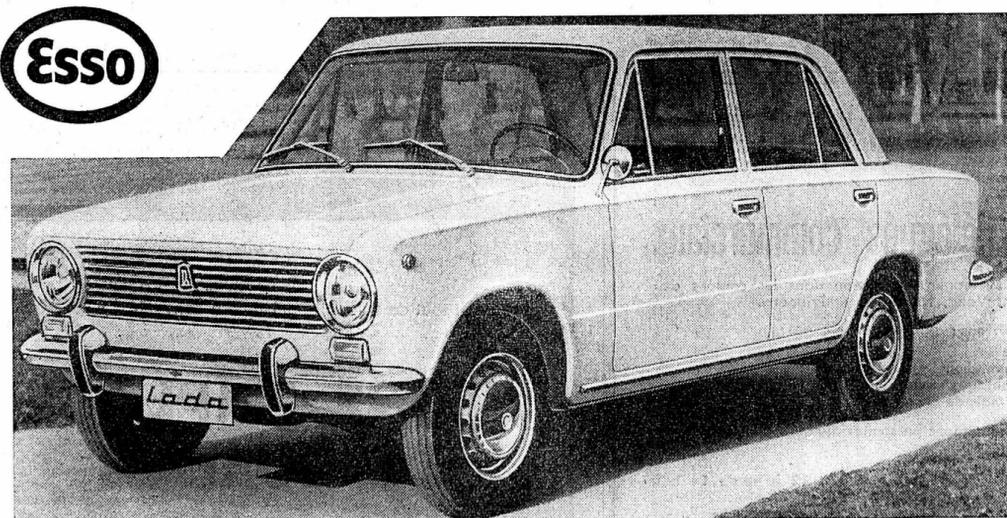
Lada

joue franc jeu... et franc prix!



EXPOSITION AU GARAGE DES POU德里ÈRES

A. PELUSO - Poudrières 10 - Tél. (038) 24 45 44

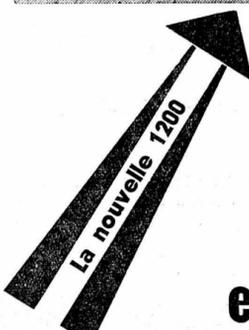


Lada 7950. seulement Fr 7950.-

...un prix surprenant

et sans surprise!

Ce qui veut dire, en russe comme en français, que la LADA raye de son vocabulaire les « dès fr... », « à partir de... ».



INAUGURATION DU GARAGE ET EXPOSITION

Samedi 24 et dimanche 25 de 7 à 21 h (ouvert tous les jours)

(L'apéritif sera servi durant toute l'exposition)



Et puis, la LADA est livrable immédiatement...

OFFRES D'EMPLOIS

Etablissement hospitalier

au Val-de-Ruz
cherche
employée de maison

de confiance.
Bonnes conditions d'engagement.
Nourrie, logée.
Permis de travail pour étrangère.
Tél. (038) 53 34 31.

LE COIN



publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération. "L'Emploi", paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Professions administratives



Fonctionnaire spécialiste, évtl. adjoint

Collaborateur responsable de la surveillance de l'application de l'assurance-invalidité (réadaptation d'invalides). Formation et expérience professionnelle dans le domaine social. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officielle. Les personnes qui ont déjà fait acte de candidature sont considérées comme annoncées.

Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 47 13.

Fonctionnaire d'administration

Activité variée au service de chancellerie et d'enregistrement du secrétariat général. Le titulaire effectuera des travaux d'enregistrement, de gestion du rôle des affaires, des recours et des délais concernant les requêtes présentées au département. Il exécutera le classement, donnera des renseignements et administrera le matériel de bureaux. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.

Département fédéral de l'économie publique, service du personnel et de l'organisation, 3003 Berne, tél. 031 / 61 46 49.

Personnel féminin



Employée d'administration, évtl. fonctionnaire d'administration
Section administrative. Dactylographe sur machines modernes IBM et sur machines automatiques. Les candidates recevront une formation minutieuse. Langue: le français ou l'allemand; bonnes notions d'une deuxième langue officielle indispensables.
Bureau fédéral de statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, tél. 031 / 61 72 47.

Employée d'administration, évtl. fonctionnaire d'administration
La titulaire effectuera la correspondance, sous dictée ou d'après manuscrits. Habile dactylographe. Etre capable d'exécuter des travaux courants de bureau. Formation commerciale ou pratique de bureau. Bonne connaissance de l'allemand.
Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 47 13.

Employée d'administration
La titulaire effectuera des travaux comportant des calculs ainsi que des surveillances et des vérifications. Elle travaillera dans un petit groupe. Collaboratrice consciencieuse et aimant les chiffres. Langue: le français ou l'allemand; connaissances dans une deuxième langue officielle.

Direction de la Régie fédérale des alcools, Länggassstrasse 31, 3000 Berne 9, tél. 031 / 23 12 33.

Employée d'administration
Collaboratrice à l'enregistrement des véhicules à moteur de réquisition. Elle sera chargée d'autres travaux de bureau et de l'estampe des plaques Adrema. Langue: le français ou l'allemand.
Service des transports et des troupes de réparation, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 28 64.

Professions diverses



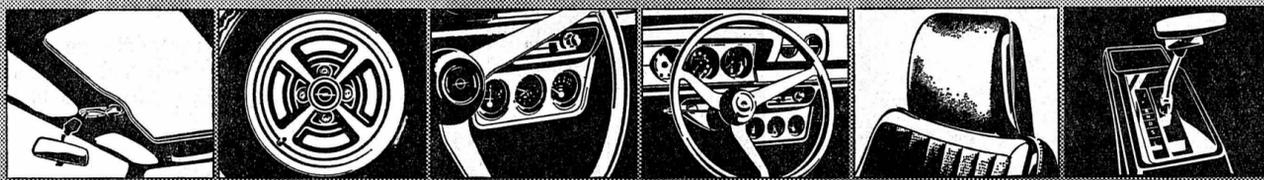
Infirmiers militaires
Activité très variée dans le domaine des soins aux malades, de l'organisation et de l'administration. Possibilités internes de formation et de perfectionnement. Les débutants recevront une formation. Lieu de service: Lausanne ou Yverdon.
Département militaire fédéral, Service de santé, service du personnel II, Kasernenstrasse 7, 3000 Berne 22, tél. 031 / 67 28 09.

Toutes les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes qui remplissent les conditions personnelles et professionnelles requises.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Nouveau: les Kadett Holiday



Economisez Fr. 600.- ou Fr. 800.-

La Kadett 1.2 Spécial conçue spécialement pour la Suisse offrirait depuis toujours un riche équipement: moteur de 66 ch, vitre arrière chauffante, pneus radiaux, servo-frein. Ce modèle à succès est offert maintenant en 3 versions Holiday, qui sont équipées de série avec de nombreux extras à des prix qui vous permettent d'économiser Fr. 600.- ou même Fr. 800.-.
Kadett Holiday (2 ou 4 portes)

Extras de série: 1. toit ouvrant, 2. dossiers surélevés et réglables, 3. appuie-tête, 4. montre électrique, 5. volant de sport, 6. jantes de sport, 7. bandes latérales. Ce modèle vous fait économiser Fr. 600.-.
Kadett Holiday Automatic (2 ou 4 portes)
Extras de série: 1. boîte GM entièrement automatique à 3 rapports, 2. toit ouvrant, 3. dossiers surélevés et réglables, 4. appuie-tête, 5. montre

électrique, 6. volant de sport, 7. jantes de sport, 8. bandes latérales. Sur ce modèle vous économisez même Fr. 800.-.
Kadett Holiday Sport (2 portes)
Extras de série: à l'intérieur: 1. compte-tours, 2. console avec ampèremètre, manomètre d'huile et montre électrique, 3. volant de sport, 4. dossiers

surélevés et réglables, 5. appuie-tête, 6. lave-glace avec contact automat. d'essuie-glace. A l'extérieur: 7. présentation rallye, 8. jantes de sport, 9. deux phares halogène supplémentaires, 10. échappement double. Pour vous, un gain de Fr. 600.-.
 Venez essayer une Kadett Holiday chez votre distributeur Opel. Sans engagement.



Profitez tout de suite! Allez maintenant chez votre distributeur Opel!

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby - Rols 2 54 60.
et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33 b, av. de Miremont 46 08 17; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 9 Route des Jeunes 42 50 48; 20 av. H. - Dunant 33 48 00; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marmand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moirans 49 02 00, Montlana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payenne 61 29 60, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, la Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Vevray sur Sière 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

Nous cherchons

MÉCANICIENS

Faire offres ou téléphoner à Mécanique de précision, Henri Klein, Guches 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 61 91.

MIGROS

cherche
pour sa succursale de COUVET

magasinier

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 33 31 41.

PROMOZIONI VENDITE S.A.

cherche

10 délégués commerciaux

pour développer son réseau dans les cantons de: Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Nous offrons:

- fixe
- commissions
- avantages sociaux
- un mois de congé payé.

Nous demandons personnes dynamiques, ambitieuses et stables.

Veuillez téléphoner de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 au (021) 23 71 17.

Importante entreprise désire engager une

FACTURIÈRE

ayant quelques années de pratique.

Ce poste conviendrait à une personne dynamique, capable de travailler avec précision.

Nous offrons:

travail varié dans des bureaux modernes, salaire en rapport avec les capacités, un horaire adapté à la semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 87-50.002, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU

pour son service fournitures.

Activité indépendante.

Contact avec la clientèle.

Si possible connaissance des fournitures d'horlogerie.

Débutant serait formé.

Faire offres au service du personnel de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S.A., 2052 Fontainemelon.
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Sous l'égide de « Pro Helvetia » et de la Cinémathèque

Grand week-end de la Guilde du film consacré au nouveau cinéma hongrois

De notre correspondant :
Après les cinémas polonais et tchèques, le nouveau cinéma hongrois fait preuve depuis quelques années d'une vitalité qui le met en position d'avant-garde, non seulement parmi les cinématographies des pays de l'Est, mais également sur le plan mondial. Il y a eu bien sûr un certain nombre de révélations depuis l'immédiat après-guerre. Zoltan Fabri s'intéressait avant tout à l'homme contemporain ; il illustra les difficultés de la vie et la réalité dans « Le petit carrousel de fête » (1955), « Professeur Hannibal », « Vingt heures ».

Du cinéaste Istvan Gal, un des membres fondateurs des studios Bela Balazs, on verra « Paysage mort » (1971), un film envoiçant à la merveilleuse photographie et qui dévoile avec sensibilité la vie d'un couple dans un village abandonné. D'Istvan Szabo « Une histoire d'amour » (1970) qui aborde avec franchise les événements de 1956, mais avec moins de force peut-être que son précédent « Père ».

cinémathèque suisse. Les projections ont lieu exclusivement à Lausanne, Genève, Zurich et la Chaux-de-Fonds. Les cinéphiles des Montagnes seront donc une fois encore des privilégiés.

Deux interventions des premiers secours

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 h 40, les premiers secours de la Chaux-de-Fonds ont dû se rendre 34 rue de la Ronde, où un feu violent s'était déclaré dans un logement du premier étage, sous un fourneau à mazout où des pantoufles brûlaient. L'emploi de deux extincteurs a été nécessaire avant que le sinistre ne soit maîtrisé. Plusieurs chambres ont été noircies par la fumée.

Hier, vers 14 h 50, les pompiers étaient alarmés pour un feu de cheminée dans l'immeuble n° 19 du quartier du Bas-Monsieur. A leur arrivée, le feu était déjà maîtrisé. Il y a des dégâts aux conduites électriques, au manomètre du chauffage central et aux joints.

M. PHILIPPE DE WECK AU « CLUB 44 »

La politique des grandes banques suisses et leur influence sur l'économie du pays

De notre correspondant :
Le « Club 44 » accueillait récemment M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de banques suisses à Zurich, qui fut introduit par M. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie et ancien conseiller aux Etats.

En abordant la politique des grandes banques, l'orateur n'entendait pas traiter de la seule politique des trois plus grandes. En effet, au-delà de certaines particularités de chacun de ces instituts, il y a incontestablement une ligne commune dans ces trois banques, qui ne se retrouve pas dans la politique de deux autres instituts qui font partie statistiquement du groupe des grandes banques. Jusqu'à maintenant, la Banque populaire suisse a représenté la ligne d'une grande banque nationale et a relativement peu développé son activité internationale. Il est possible que cette politique soit infléchiée dans le sens d'une internationalisation, comme il a été indiqué son directeur général lors de la récente assemblée des délégués.

Les lignes principales de la politique des grandes banques dans la période décisive pour notre économie de l'après-guerre peuvent être ramenées à trois facteurs. Premièrement, il faut rendre une banque nationale au plein sens du terme, c'est-à-dire doté d'un réseau s'étendant à tout le territoire. Ensuite, elle doit mettre au service du public des services bancaires étendus, allant bien au-delà de l'activité traditionnelle de réception des dépôts et des prêts. Enfin, elle devra pratiquer une politique d'internationalisation à partir de la Suisse si possible, sinon à partir de places étrangères, en réalisant des opérations financières dans le monde entier.

FORMATION DES RESEAUX DE SUCCURSALES
Le premier choix a donc été celui d'une politique nationale tendant à étendre le réseau des trois grandes banques à l'ensemble du territoire suisse. Ces dernières années, ce choix a déclenché une vague de critiques. Presque toute conversation quotidienne est émaillée de quelques phrases sur la politique expansionniste exagérée des grandes banques et sur la manière irrationnelle dont celles-ci ouvrent de nouvelles succursales. Si l'on examine quelques chiffres, on constate qu'en 1939, la Suisse possédait 3224 offices de banques. Sur ces 3224, 195, soit le 6 %, étaient des offices de grandes banques. En 1971, le nombre des offices bancaires atteignait 4446. Sur ce nombre, 557, soit le 12 %, étaient des offices de grandes banques. Il est donc incontestable que, dans la période examinée, la proportion des offices de grandes banques a sensiblement augmenté, mais il est non moins vrai que, avec 557 offices sur 4446, la position des grandes banques reste relativement modeste en ce qui concerne le nombre des offices. Il ne faut pas oublier non plus que l'économie suisse de 1971 n'a plus rien à voir avec l'économie suisse de 1939, tout au moins au point de vue de son volume. D'autre part, si l'on fait un comparaisa avec le nombre d'offices de grandes banques dans les pays voisins, on constate que la Suisse est nettement au-dessous de la moyenne admise.

se montre peu compréhensif, il y a ait des solutions de rechange. La prépondérance d'une banque ou d'un groupe de banques dans une région n'est jamais favorable et il est préférable pour l'intérêt général que la concurrence joue bien.

Deuxième avantage, les grandes banques sont seules à pouvoir redistribuer dans des régions moins favorisées les capitaux recueillis en surabondance dans les régions particulièrement développées. Le cas type à cet égard est celui du Valais. Au 30 juin 1971, l'Union de banques suisses y a investi, en plus des capitaux récoltés dans ce canton, un montant de 468 millions de francs. Le même mouvement ayant été opéré par les autres grandes banques, on se rend compte de l'impulsion donnée de cette manière à une région relativement développée.

Le seul désavantage réel de l'installation des grandes banques dans de nouvelles régions du pays consiste dans la pression que ces succursales peuvent exercer sur les banques locales. Cette pression n'est pas du tout le fait des grandes banques, car elle provient tout autant de la part des banques cantonales.

POLITIQUE D'INTERNATIONALISATION
Le troisième choix de l'après-guerre des grandes banques, qui a exercé une influence considérable sur l'économie suisse, est celui de l'internationalisation. Les relations bancaires de la Suisse avec l'étranger se partagent en deux grandes catégories : celle des transferts relatifs à des opérations commerciales et aux investissements directs entre la Suisse et l'étranger ; et celle des opérations purement financières, non liées à des transactions commerciales ou à des investissements directs.

Ce n'est pas dans cette direction que le choix décisif a été fait, mais lorsque les grandes banques se sont engagées résolument dans une activité financière internationale pure, c'est-à-dire dans une activité où elles traitent avec des étrangers des opérations financières n'impliquant aucun

placement en Suisse. Telles sont par exemple les opérations dans lesquelles les grandes banques procèdent, pour une firme étrangère, à l'émission et au placement d'un emprunt, qui est essentiellement un exclusivement soustrait par des investisseurs étrangers. Telles sont aussi les opérations par lesquelles elles achètent pour le compte de clients étrangers des valeurs cotées à des bourses étrangères. Telles sont encore les opérations dites « euro » dont il a été question ces derniers temps, dans lesquelles elles reçoivent de banques étrangères des dépôts à court terme qu'elles replacent pour la même durée à l'étranger auprès de banques ou de firmes, en bénéficiant d'une différence d'intérêt. A ces opérations sont venues s'ajouter celles relatives à une partie du marché international de l'or lorsque, suite de la liquidation du marché officiel de l'or de Londres, une partie du marché libre de l'or est venu s'installer à Zurich à l'initiative des grandes banques.

LA SUISSE, PLACE FINANCIERE INTERNATIONALE
C'est l'ensemble de ces opérations qui a conduit à faire de la Suisse une place financière internationale. Un pays n'a pas le rôle de place financière internationale, si grandes que soient ses relations avec l'étranger, tant qu'il n'entretient que des relations économiques nationales. Il faut souligner que les opérations financières deviennent vraiment internationales lorsqu'elles ne concernent plus en rien le pays où elles se déroulent, mais qu'elles ont lieu dans ce pays entre étrangers à ce pays. De ce point de vue, il n'y a dans le monde que quatre places financières vraiment internationales : New-York, Londres, Tokio et la Suisse. Que celle-ci figure dans cette liste est le résultat d'un choix et d'une politique des grandes banques.

M. de Weck conclut son exposé en estimant que l'évolution économique de notre pays est arrivée à un point délicat où nous ne pouvons pas nous permettre de résoudre nos difficultés en nous critiquant les uns les autres. Un point où chacun d'entre nous, mais particulièrement les grandes banques, en raison de leur dimension, doit savoir apprécier les nécessités de l'intérêt général.

Près de 10.000 litres d'eau minérale séquestrés en 1972 à la Chaux-de-Fonds

En 1972, l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires et les contrôleurs régionaux ont effectué près de 4.000 prélèvements dont 2.685 de lait, 823 de denrées alimentaires et 268 de boissons. Neuf prélèvements d'eau ont été dénombrés et à la Chaux-de-Fonds, par exemple, il a été séquestré 6360 magnums de 1 l 5 d'une eau minérale provenant du canton de Vaud. Selon le rapport du Laboratoire cantonal, plusieurs magnums accusaient une forte odeur d'hydrocarbures. La totalité du séquestre a été retournée sous contrôle au fournisseur et le Laboratoire vaudois en a été avisé.

Séance de dédicace de Jean-Pierre Sidler

Depuis plusieurs années, Jean-Pierre Sidler exerce le métier d'écrivain, mais sans l'aurore de l'intellectuel planant sur les menues choses de la vie. Il le fait simplement, remplissant ses pages de sapins, de campagne et de gens qui tout de suite nous semblent familiers et dans un décor que nous situons aussitôt.

J.-P. Sidler est un vainqueur de la paralysie ; pas complètement du côté physique, mais beaucoup plus dans la volonté. Ses premières lignes furent une thérapie obligée. Le mouvement étant nécessaire, il devenait astreignant

de copier les autres et J.-P. Sidler se mit à conter sa propre histoire. Ce fut d'abord une série de récits, « Quand s'abat la tempête », épuisée à ce jour, Et puis, l'inspiration suivit régulièrement, l'écrivain prit une personnalité, ses romans, une forme particulière. Ils sont maintenant au nombre de quatre, et le cinquième est en préparation.

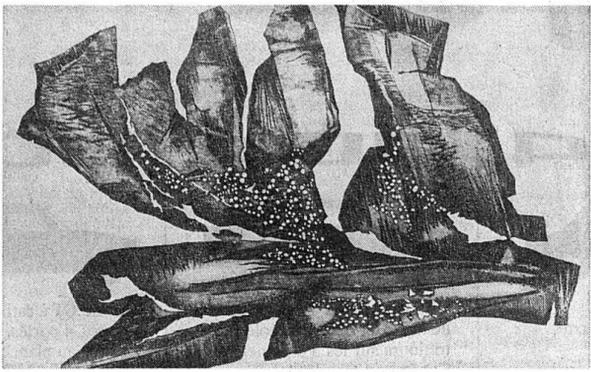
Jean-Marie Nussbaum, a présenté en quelques mots, dans une librairie de la ville, la situation littéraire des Montagnes neuchâteloises, pour ensuite y situer cet auteur, que l'on pourrait appeler du terroir. De concert avec lui, on peut regretter que les pouvoirs publics, bien qu'encourageant les beaux-arts, ne se soient jamais tournés vers la littérature. Les maisons d'édition sont rares et peut-être de nombreux manuscrits, récits, romans, essais, dorment-ils dans les tiroirs de gens d'ici. « Une ville qui n'a pas d'expression personnelle se condamne à être muette » dira encore J.-M. Nussbaum. De plus, c'est une occasion de redécouvrir son propre environnement, de le voir autrement.

Chez J.-P. Sidler, la création romanesque est constante, et les lecteurs y trouvent un cadre familier, des personnages qui pourraient être leurs voisins, et cela comme imprégné de poésie. Ces écrits ne laissent pas indifférents et ceux qui ont fait dédicacer leurs livres, avaient tous sur les lèvres des mots chaleureux où souvent perçait l'émotion ; et ne manquant pas la gratitude témoignée à l'écrivain pour avoir appelé que le paysage de Vauxmaures est d'une réelle beauté, que la vallée des Ponts, il y a quelques années, tressaillait sous ses tourbières, et qu'au milieu de tout cet univers, des gens vivent, aiment, et meurent. Et telle une portion de souvenir arrachée à l'oubli, c'est toute la collection que chacun emportait.

AUJOUR'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds
CINEMAS
Corso : 20 h 30, Le Professeur (18 ans, prolongations).
Edou : 20 h 30, Sexe-Shop (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Pas folle la guêpe (16 ans).
Scala : 19 h et 21 h, Un filic (16 ans).
EXPOSITIONS
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Epatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Galerie du « Club 44 » : Marguerite Mierville, peintures et Henry Jacot, gravures.
Galerie du Manoir : Xavier Krebs.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Guye, Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
Le Locle
CINEMAS. — Casino : 20 h 30, Les Mercenaires d'el Paso (16 ans).
Pharmacie de service : Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

A la Galerie du « Club 44 » Henry Jacot, de la fibre...



Une des meilleures gravures de Jacot. (Avipress - Robert)

Henry Jacot est patient et discret, et sa première exposition ne remonte guère qu'à six ou sept ans. Il a fait, depuis sa première apparition à Gérardmer, la ville vosgienne jumelée avec la Locle, un bon bout de chemin, tout de qualité.

Ceux qui avaient vu ses œuvres à Lausanne, à la Ferme du Grand-Cachat ou à la Biennale de la Chaux-de-Fonds, retrouveront à la Galerie du « Club 44 » le même Jacot, maître de son burin, de son crayon ou de son pinceau, toujours délicat et nuancé.

Ce graveur né au Locle, a indiscutablement « de la fibre ». Sa manière, une abstraction qu'on pourrait qualifier de naturaliste pour faire résonner ses sources d'inspiration — s'exprime au travers d'une vingtaine

de gravures et de dessins d'une même veine. La couleur est absente, à quelques exceptions près, mais Jacot, joue des dégradés, des nuances et des reliefs particulièrement dans ses gravures, avec une subtilité étonnante et une maîtrise assez rare, il faut le reconnaître, dans le genre.

Dire qu'il est élégant serait lui supposer des coquetteries et des clincs d'œil vers la décoration, ce qui serait injuste. Disons alors que le travail qu'il présente est fin et clair. Jacot n'est pas encore, sans doute, parvenu à la maturité de son style ; tout indique cependant qu'il est sur la voie et s'affirme comme l'un des meilleurs graveurs de Suisse romande.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Assemblée de la Fédération des sociétés de tir

De notre correspondant :
La Fédération des sociétés de tir du Val-de-Ruz a tenu récemment son assemblée générale à Savagnier, sous la présidence de M. Hans Steinemann. En ouvrant la séance, le président a invité l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de M. Charles Vuthier, membre d'honneur. A l'appel, toutes les sociétés du district ont répondu présent sauf celle de Valangin-Boudevilliers.

RAPPORT
Au championnat de groupes du Val-de-Ruz, organisé au stand des Geneveys-sur-Coffrane, les fusils d'assaut ont eu pour la première fois leur programme comme au championnat cantonal. Au programme A, la Montagnarde des Hauts-Geneveys a remporté le championnat avec un nouveau record de 444 points, tandis que les tireurs de la Rochette remportaient le programme B. La revanche, qui a eu lieu en automne au stand de Valangin a vu une nouvelle victoire des tireurs des Hauts-Geneveys.

Au championnat de groupes cantonal, il y a eu un réveil des groupes du Val-de-Ruz puisque trois d'entre-eux ont participé à la finale à Neuchâtel. Au programme A, la Montagnarde des Hauts-Geneveys se classait à la 4me place. Au programme B, la Patrie (Dombresson) obtenait la 5me place. Au tir en campagne, le Val-de-Ruz a enregistré une augmentation de 18 tireurs. Un grand nombre de jeunes tireurs provenaient de sections qui ont organisé un cours. La Rochette (Montmollin) est la seule société du canton à avoir participé au complet au tir en campagne. Au palmarès, en catégorie D-1, la société de tir de Fontainemelon s'est classée à la 9me place avec un total de 72,432 points ; en catégorie D-2, la Patrie (Dombresson) à la 4me place avec la meilleure moyenne du district, 77,647 points, et la société de tir de Chézard-Saint-Martin à la 6me avec 77,357 points. En catégorie C-2, les tireurs de Fontainemelon se sont classés au 2me rang avec 88,625 points et la meilleure moyenne du district.

L'organisation du tir de fédération, devrait être prise un peu plus au sérieux par la société en charge. Malgré ce point faible, le tir de 1972 fut une belle réussite. Cent nonante tireurs y ont participé. Le concours de sections a vu la victoire de Fontainemelon avec la moyenne de 82,928 points. Au challenge de participation, les Armes-Réunies de la Côte-de-Engollon et la Rochette, meilleurs résultats individuels furent ceux de Marcel

Gugg : 94 points, cible challenge ; Marcel Gugg et Walter Gutknecht : 48 points, cible Val-de-Ruz. Pour la première fois le titre de roi du tir a été décerné à un vétéran : Marcel Gugg, de Cernier, qui a établi un nouveau record avec 142 points au fusil d'assaut.

Deux matches interdistricts, on enregistre une lente mais régulière progression des tireurs du Val-de-Ruz. Alfred Badertscher a obtenu la petite maîtrise à l'arme libre avec 482 points ; Charles Veuve la petite maîtrise au mousqueton avec 482 ; Hans Steinemann, 262 ; Noël Rollinet, 251 et Gilbert Sumi, 250 ; la grande maîtrise au fusil d'assaut : Walter Gutknecht, 248 points, et Jean-Jacques Fallet, 243, la petite maîtrise au fusil d'assaut. Charles Matile a obtenu la petite maîtrise à 50 m avec 496 points.

Deux séances de tir ont été organisées en 1972 pour les meilleurs jeunes tireurs du Val-de-Ruz. Les efforts seront poursuivis cette année. Deux nouveaux cours de jeunes tireurs ont été organisés en 1972 par Dombresson (19 participants), Savagnier (10), Montmollin (9), et Chézard, (6).

Une nouvelle section au petit calibre a été fondée au Val-de-Ruz. Il s'agit de la société de Saint-Martin. Le nouveau stand qui sera construit à côté de la ligne de tir à 300 m devrait permettre à cette section de progresser. La fédération des sociétés de tir du Val-de-Ruz fêtera cette année son cinquantième anniversaire. Il sera marqué par l'organisation d'un tir du groupe C au mois d'août.

Pour conclure, le président se déclara satisfait des progrès réalisés. Il remercia les dirigeants des sociétés qui luttent pour maintenir un noyau de tireurs dans chaque village malgré les grosses difficultés de stand dans le district. Il est conscient que le problème est grave et suggère que les sociétés s'unissent pour obtenir gain de cause. Le succès du tir du cinquantenaire devrait permettre d'atteindre ce but.

NOMINATIONS
C'est avec regrets que le président annonça la démission de deux membres du comité. M. Charles Matile, (Fontainemelon), responsable des tir, et entré au comité en 1952. M. Mosset, (Cernier), secrétaire, et entré en 1958, occupa le poste de président pendant 15 ans puis, dès 1970, celui de secrétaire. La fédération leur doit la fondation de la première société au petit calibre. Charles Matile et André Mosset sont nommés membres d'honneur par acclamation et un pré-

sent leur est remis. Alain Racine, de Dombresson, et Richard Magnenet, de Fontainemelon, sont désignés pour les remplacer. Les autres membres du comité ont vu leur mandat renouvelé. Ce sont : Hans Steinemann, (Montmollin), Henry Singer, (Cernier), René Lager, (Saint-Martin) Eugène Cuhe, (le Pâquier), et Charly Comtesse (Engollon). La société de tir de Fontainemelon fonctionnera comme vérificatrice des comptes.

REVISION DES STATUTS
Les statuts actuels de la fédération datent du 5 mai 1923. Le comité en propose des nouveaux, alignés sur ceux de la société cantonale. Le président en donna lecture et l'assemblée les adopta. Des modifications au règlement du tir de fédération et à celui du championnat de groupes du Val-de-Ruz furent également adoptés.

TIRS EN 1973
Les tirs en campagne, fixés aux 26 et 27 mai, seront organisés au stand de Vilars par la société de la Côte-de-Engollon pour le tir à 300 m et au stand des Gollières par la société des Hauts-Geneveys pour le tir à 50 mètres. Les tirs anticipés se dérouleront aux mêmes stands, à 300 m le 23 mai et à 50 m le 24 mai. Les sociétés de Chézard-Saint-Martin et Fontainemelon organiseront le tir de fédération les 16 et 17 juin à Chézard. Le championnat de groupes est confié à la société de Dombresson qui l'organisera les 28 et 29 avril ; la revanche est fixée au 15 septembre, à Chézard. La séance d'entraînement des matcheurs aura lieu le 1er septembre, le stand reste à désigner.

Le président souhaita une forte participation des délégués du Val-de-Ruz à l'assemblée des sociétés de la société cantonale, à Corcelles, au cours de laquelle une récompense cantonale sera remise à Charles Matile, de Fontainemelon, pour 25 ans d'activité. Avant de clore la séance, le président félicita encore Jean-Louis Glauser, de Montmollin, et Marcel Faton, de la Côte-de-Engollon, pour leurs résultats et leur remit la maîtrise fédérale.

L'assemblée a été précédée du rapport de la commission de tir présidé par Max Haller, de Fontainemelon. Il signala entre autre que sur les 485.000 tireurs qui ont exécuté le programme des tirs obligatoires, il y a eu 678 restés pour l'ensemble de la Suisse mais seulement 20 dans le canton. Il y a eu 29 stands cambriolés en 1972, raison pour lesquelles des mesures très strictes doivent être prises.

Assemblée générale de la caisse de crédit mutuel de Dombresson

De notre correspondant :
La caisse de crédit mutuel de Dombresson-Villiers, système Raiffeisen, a siégé à la fin de la semaine passée à l'hôtel de commune de Dombresson. M. Marcel Monnier a présenté le rapport de direction.

Parlant de l'actualité économique suisse, M. Monnier rappelle les excellentes possibilités de gain actuelles, le taux de l'emploi élevé, ainsi qu'un niveau en général satisfaisant de la production industrielle. Selon les indications fournies par la direction fédérale des douanes, notre commerce extérieur s'est fortement accru. Pour les onze premiers mois de 1972, les importations ont atteint 29,5 milliards et les exportations, 23,6 milliards de francs. On enregistre par rapport à la même période de l'année précédente, une progression de 2356 millions pour les importations et 2340 millions pour les exportations. Le déficit de la balance commerciale se voit ainsi aggravé de 196 millions, soit de 3,5 %, atteignant 5845 millions de francs.

Après avoir rappelé les conséquences de la crise de la livre et les mesures prises par

le Conseil fédéral pour freiner l'entrée en Suisse des capitaux, le président du comité de direction a relevé que la situation conjoncturelle ne s'est pratiquement pas modifiée. En dépit du renforcement de l'arrêté sur la construction, l'activité du bâtiment a connu une très forte animation et dans ce secteur les investissements ont été considérables. En vue de combattre la nouvelle vague de renchérissement, le Conseil fédéral a proposé un train de mesures nettement plus strictes.

HEUREUX EPANOUISSEMENT
Fondée il y a quelques années, la caisse de crédit mutuel de Dombresson-Villiers compte actuellement 56 membres, soit six de plus que l'année précédente. La somme du bilan a passé de 600.473 fr. 40 à 770.118 fr. 40, accusant ainsi une augmentation de 169.645 francs. Ce renforcement est dû à l'alimentation constante des comptes épargne et obligation.

En ce qui concerne la caisse d'épargne, on constate une augmentation de 141.569 fr. 20 et de 24.000 fr. pour le compte des obligations. Le montant total des dépôts d'épargne correspond à près du 90 % de la somme du bilan, alors que celui des obligations n'atteint pas encore 1 %. En étudiant les divers postes de l'actif, on constate que les nouveaux investissements suivants ont été effectués : prêts hypothécaires, 195.500 fr. ; prêts surnantissement et cautionnement, 26.500 fr. ; nouvelles parts sociales à l'Union suisse et à la coopérative de cautionnement 9600 francs. Précisons que tous les nouveaux capitaux confiés à la caisse ont été placés dans notre circonscription coopérative.

Les nombreux crédits accordés l'an dernier par la caisse n'ont pas entamé les réserves. Dans le secteur des prêts, il convient de faire preuve d'une certaine retenue en vertu des nouvelles lois fédérales pour lutter contre la haute conjoncture et l'inflation.

Les recettes ont augmenté de 6000 fr. ; 1000 fr. ont été versés pour l'amortissement du mobilier et le bénéfice net versé au fonds de réserve a atteint en 1972 la somme de 1407 fr. (1002 fr. en 1971). Au 31 décembre le fonds de réserve s'élevait à 6169 fr. 10 et les prêts hypothécaires atteignaient 514.044 fr. 25. La commission de surveillance a relevé l'excellente situation de la caisse.

CERNIER

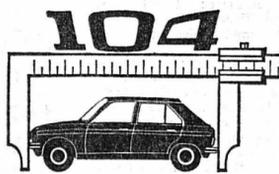
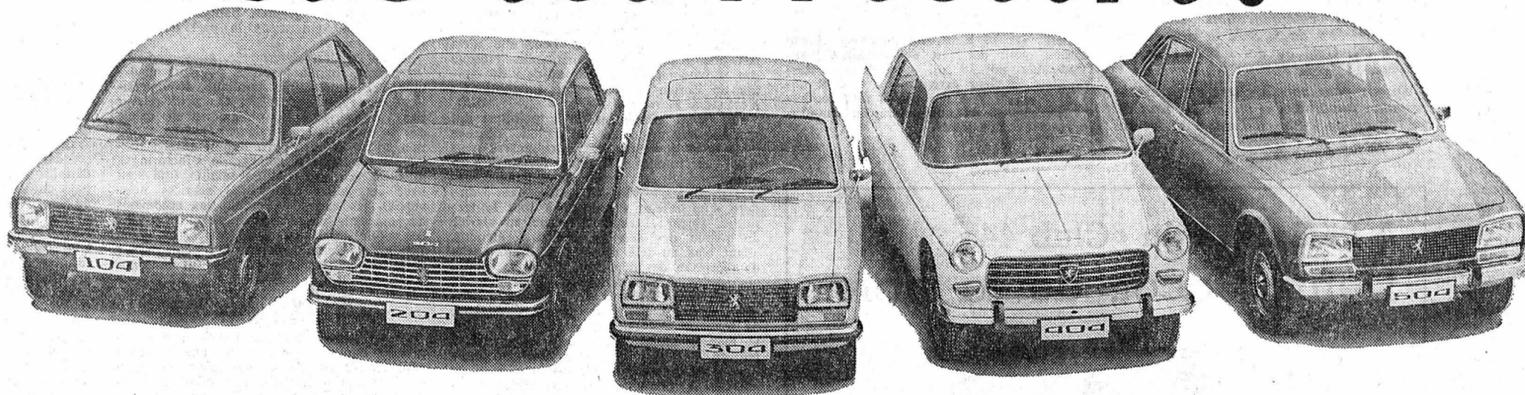
Refus de priorité à la Vue-des-Alpes

Hier, vers 16 h, au lieu dit les Loges, M. H. D., domicilié à Cernier, qui sortait du chemin de la Montagne de Cernier au vent de l'est, s'est engagé sur la route de la Vue-des-Alpes sans accorder la priorité à l'automobile conduite par M. P. R., de la Chaux-de-Fonds. Ce dernier n'a pas pu éviter la collision. Sous l'effet du choc, la voiture a été projetée contre un rempart de neige et s'est immobilisée sur la chaussée après avoir fait un tête-à-queue. Dégâts importants à la voiture.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Peugeot à portée de la main!



104
La 4 portes la plus courte d'Europe, offrant le meilleur confort pour 4-5 personnes sur une longueur réduite de 3,58 m. Mécanique ultra-moderne, confort remarquable, brio, tenue de route exceptionnelle - une vraie Peugeot!
954 cm³, 4,85/50 ch SAE.



204
Jeune, pétillante, sympathique. Habitacle spacieux et confortable, mécanique ultra-moderne, nervosité et performances. Grand coffre.

Berline Grand Luxe
5 places, 4 portes. 1130 cm³, 5,76/60 ch SAE.



Break Grand Luxe
5 places, 5 portes, charge utile 450 kg.



Berline 304
5 places, 4 portes. 1288 cm³, 6,56/70 ch SAE.

Berline 304 S
Comme 304, mais 80 ch SAE, levier de vitesses au plancher, compte-tours, appuies-tête, teintes métallisées.



Break Super Luxe 304
5 places, 5 portes. Volume du coffre jusqu'à 1500 dm³. Teintes métallisées.



Coupé 304 S
2+2 places, 2 portes+hayon AR.



Cabriolet 304 S
2 places, 2 portes. Hardtop en option.



404
Une voiture qui a l'expérience de la vie, et dont l'auréole brille toujours sur les 5 continents. Confort de grande classe, perfection technique, économie à l'entretien.

Berline Grand Tourisme
5 places, 4 portes. Boîte de vitesses automatique en option. 1618 cm³, 8,24/73 ch SAE.



504
Berline GT à carburateur 5 places, 4 portes. Levier de vitesses au plancher. 1971 cm³, 10,03/98 ch SAE.

Berline TI à injection Comme GT, mais 110 ch SAE. Levier de vitesses au plancher et compte-tours. GT et TI aussi avec boîte automatique.



Les quatre 504 «longues»
5 portes, 6 fenêtres latérales. Selon modèle: Intérieur différent, 5 ou 7 places, charge utile 640 ou 670 kg, volume du coffre jusqu'à 1900 dm³.

2 Breaks et 1 Familiale avec moteur 1971 cm³, avec ou sans boîte automatique. Une «Commerciale» avec moteur 1,8 litre, 9,15/80 ch SAE.



Coupé et Cabriolet 504 à injection. Caractéristiques techniques comme Berline TI. Carrosserie Pininfarina.



Lève-vitres à commande électrique. Coupé avec option boîte automatique.

Bon

Prrière d'adresser à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31. Je désire recevoir une documentation. (Mettre une croix dans la case correspondante):

- | | | | | |
|---------------|--------------------------|----------------|--------------------------|--------------------|
| 104 Berline | <input type="checkbox"/> | 404 Berline | <input type="checkbox"/> | Nom: _____ |
| 204 Berline | <input type="checkbox"/> | 504 Berline | <input type="checkbox"/> | |
| Break | <input type="checkbox"/> | GT et TI | <input type="checkbox"/> | |
| 304 Berline | <input type="checkbox"/> | modèles longs, | <input type="checkbox"/> | |
| Break | <input type="checkbox"/> | 5 portes | <input type="checkbox"/> | |
| 304 S Berline | <input type="checkbox"/> | Coupé et | <input type="checkbox"/> | Adresse: _____ |
| Cabriolet | <input type="checkbox"/> | Cabriolet | <input type="checkbox"/> | |
| et Coupé | <input type="checkbox"/> | | | NPA et lieu: _____ |

Peugeot de Sochaux et de Mulhouse, proche de notre frontière.

Les Usines de Sochaux, centre principal de production des voitures Peugeot, sont à 20 kilomètres à peine de notre frontière du Jura. On y travaille sur de très nombreuses machines suisses de précision. La main-d'œuvre, stable et sérieuse, possède toutes les qualités foncières de la région, hautement appréciées en Suisse. Pour des raisons évidentes, on retrouve dans chaque voiture Peugeot une bienfaisance typiquement Suisse.

Les nouvelles usines Peugeot de Mulhouse, à deux pas de Bâle, offrent les mêmes garanties à la clientèle Suisse.

Pour arriver jusqu'à la porte du vaste entrepôt suisse de Peugeot, à Fahy (Jura Bernois) qui peut loger 1000 véhicules, il suffit que les voitures fassent un saut depuis Sochaux ou un saut depuis Mulhouse sur toute une série de camions spéciaux.

Un acheminement aussi simple, en passant par un entrepôt central où la protection et la surveillance des véhicules neufs sont assurés, est un gage précieux pour l'acheteur suisse d'une Peugeot.

Un simple saut: Votre Peugeot est à portée de la main dès sa sortie de chaîne.

PEUGEOT

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

Concessionnaires:

M. + J.-J. Segesseemann & Cie.

Garage du Littoral, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, téléphone (038) 25 99 91. Agents: Garage de la Place-d'Armes, P. Joss, Fleurier; E. Richard & Fils, la Neuveville; A. Germond, garage, Dombresson; R. Greutter, garage du Crêt, Corcelles (NE); J.-P. Aerni, garage des Jordils, Boudry.

Le Conseil général de Noiraigue refuse la taxe sur l'épuration des eaux

De notre correspondant : A la séance du Conseil général de Noiraigue, qui présidait M. Laurent Démarchi, les quatre conseillers communaux, ainsi que 13 conseillers généraux étaient présents. La nomination d'un conseiller communal, a été renvoyée à une séance ultérieure, les différentes personnes contactées ayant décliné une élection.

La taxe d'épuration des eaux proposée par le Conseil communal a fait l'objet de deux rapports de la commission financière. L'un, de majorité, recommande au Conseil général de rejeter le projet en précisant qu'il ne s'agit pas d'un refus. Le Conseil communal devra présenter un projet d'ensemble concernant l'épuration et le tarif des eaux.

laissée à l'appréciation du directeur de police. Notons qu'un calendrier des manifestations est établi et qu'il appartient aux sociétés de s'entendre entre elles. Par 6 voix contre 4, l'arrêté proposé est accepté.

LES BAYARDS

Une revue villageoise

(c) Il régnait une ambiance « du tonnerre » samedi soir à la chapelle où les sociétés locales avaient convié la population. Après s'être bien régalé de fondue ou de croûtes aux morilles, chacun attendait avec une impatiente curiosité la revue au titre prometteur : « Mme Currit aime les pâquerettes, M. Currit les dents de lion ».

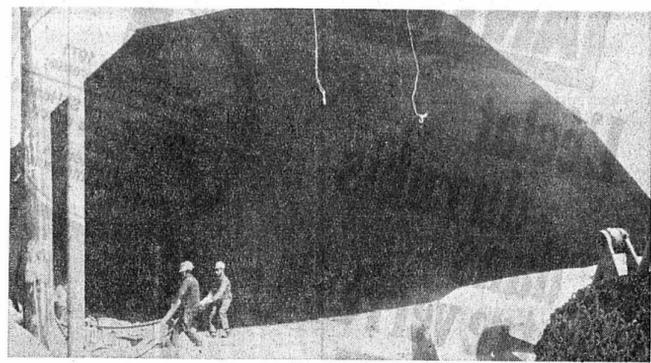
Une partie musicale assurée par les accordéonistes toujours dévoués et l'excellent chœur mixte Verrières-Bayards fut un agréable intermède avant l'apparition de l'équipe bayardine qui souligna avec beaucoup d'humour et de sagacité les heurs, malheurs et erreurs de notre petite commune.

BUTTES

Jambe cassée

(sp) Mercredi, Daniel Nicolet, âgé de 15 ans, s'est fracturé la jambe gauche en skiant. Il est hospitalisé à Couvet.

Tunnel de la Clusette : 50 mètres déjà percés !



Le portail ouest du tunnel de la Clusette, tel qu'il se présente en cours de travaux. (Avipress - Fyj)

De notre correspondant :

Les travaux de percement du tunnel de la Clusette ont débuté le 21 février. Auparavant, les rochers surplombants le portail ouest du futur tunnel avaient été consolidés et entourés de filets de protection. Les travaux se poursuivent 24 h sur 24. Les équipes qui se relaient à l'intérieur de la montagne disposent d'une foreuse à trois broches fonctionnant à air comprimé. Chaque volée exige le percement d'une centaine de trous dans lesquels sont introduits environ 150 kg d'explosifs.

entrent alors en action et chargent les matériaux sur un « kiruna », engin capable de transporter 12 m³ de blocs de rocher en une seule fois. Très maniable, il vient de Laponie où il est employé dans les mines de fer. Le fond du chantier déblayé, la foreuse est remise en place et le cycle recommence.

La Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique a siégé à Couvet

D'un de nos correspondants : Les membres de la Société neuchâteloise de perfectionnement pédagogique ont siégé à la Salle grise, à Couvet. Les 500 membres étaient bien faiblement représentés. Tous avaient reçu un dossier administratif contenant les divers rapports de 1972.

Le procès-verbal de l'année précédente, préparé par M. René Joost, de la Chaux-de-Fonds, traitait essentiellement des rapports du Département de l'Instruction publique avec la SNPP, des cours ainsi que de la démission du président André Chardonnes après un septennat fructueux.

LES LIGNES DE FORCE Le rapport présidentiel montre qu'un certain nombre d'initiatives ont été entreprises, tendant toutes à créer un climat de collaboration avec d'autres sociétés neuchâteloises qui s'occupent d'enseignement (Société neuchâteloise des maîtres de travaux manuels, des maîtres de dessin, les éducateurs, les membres de l'ASA, les jardinières d'enfants, les maîtresses de couture).

Quant à l'adhésion de la commune à la Fondation du château de Môtiers, M. Hervé Joly estime que le législatif serait mal venu de la refuser et ne pense pas que des déficits sont à envisager. Ce n'est pas l'opinion de M. Armand Clerc. Au vote, l'arrêté est adopté par 11 voix sans opposition.

Le visage de la société Le groupement comptait au 1er janvier 1973, 510 membres. 1972 a vu 28 démissions et l'admission de 56 nouveaux membres.

Quelque 330 membres ont bénéficié des cours en 1972, sur un total de dix qui furent organisés. Les comptes, présentés par M. Rollon Urech, de la Chaux-de-Fonds, accusent un bénéfice exceptionnel

NOMINATIONS STATUTAIRES

Mmes Gabrielle Borgeat de Bôle et Eliane Dalcher de Fenin sont confirmées dans leur fonction de vérificatrices des comptes et l'Assemblée nomme un troisième vérificateur, M. Georges Boesch, de Marin. Deux nouveaux membres d'honneur sont proclamés : MM. Charles Guyot, de Neuchâtel, ancien administrateur, et André Chardonnes, président durant les 7 années précédentes.

Retraités fêtés Les retraités de l'entreprise Dubied de 1972 ont été fêtés dernièrement à l'hôtel de l'Aigle. Quinze hommes et quatre femmes se sont retrouvés pour l'occasion. M. Léo Roulet, au nom de la direction de l'usine, a souhaité la bienvenue et longue retraite à chacun.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

Retraités fêtés (sp) Le chœur mixte protestant de Môtiers-Boveresse a donné sa soirée annuelle devant un nombreux public, sous la direction de M. Jean-François Guye.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE POLICE

En ce qui concerne la modification de l'article 46 du règlement de police (manifestations des sociétés), M. Hervé Joly demande si l'association des sociétés locales a présenté une requête. Il ne lui paraît pas nécessaire de prévoir une modification, le Conseil communal pouvant occasionnellement accorder des permissions tardives supplémentaires.

DIVERS

Dans les divers, le président donne connaissance de deux lettres : l'une par laquelle M. Ernest Rätz présente sa démission de conseiller communal, la seconde est de M. Ulysse Montandon qui, en raison de son départ de la localité, présente sa démission de conseiller général.

PLUS DE 42 ANS D'ACTIVITE

En son nom personnel et en demandant au Conseil général de s'y associer, M. Armand Clerc a remercié l'administrateur communal, M. Auguste Maeder, qui quittera ses fonctions prochainement. Il rappelle que M. Maeder est entré le 1er novembre 1930 au service de la commune de Noiraigue à laquelle il a consacré toute sa carrière professionnelle avec 30 conseillers

Le Premier juré

Quand un feuilleton ne dure qu'un quart d'heure, qu'il passe chaque jour à heure fixe et qu'il doit s'étendre sur une certaine durée, la grande affaire est de piquer assez vivement la curiosité du téléspectateur pour qu'il suive toutes les émissions, sans jamais en manquer une. A cet égard, « Le Premier juré », qui passe chaque soir du lundi au vendredi, est une parfaite réussite.

D'autre part, pour une histoire de ce genre, il s'agit, pour maintenir l'intérêt, de varier un peu et de combiner deux espèces de scènes : les débats qui se déroulent au tribunal et les complications qui se jouent au dehors. Ici encore, en dépit de quelques faiblesses momentanées, la réussite est remarquable, car si les débats sont en eux-mêmes intéressants et souvent très animés, le déroulement de l'intrigue policière est assez complexe et assez énigmatique, pour laisser le champ libre à toutes les suppositions.

Nicole Roman, cette belle et pathétique jeune femme, est-elle coupable du meurtre dont on l'accuse ? De multiples indices témoignent contre elle, et pourtant, quand elle se proclame innocente, sa voix a un tel accent d'indignation et de sincérité, qu'il est difficile de ne pas la croire. Mais alors comment expliquer que Giuseppe Bardini se soit introduit chez elle, où on l'a trouvé assassiné ? Et comment accorder ses dénégations avec les dires des témoins, les gens de la maison, qui tous ont vu cet homme arriver chez elle régulièrement dans l'après-midi pour écouter avec elle une musique tonitruante qui assourdissait tous les locataires ? Complications dans lesquelles on se perd.

Il est très heureux aussi que l'on voie le procès tantôt par les yeux du président, qui, évidemment, en dirigeant les débats et en interrogeant les témoins, a déjà son idée précon-

Roland Dorgelès avait évoqué la noble figure du «soldat étoilé», ancien hôte de Fleurier

De notre correspondant régional : Au début de la semaine, on apprenait la mort de Roland Dorgelès, doyen de l'académie Goncourt. Ecrivain attaché à un Montmartre aujourd'hui disparu, auteur de livres sur la Première Guerre mondiale, mais aussi de « La Caravane sans chameaux » et de « Tout est à vendre », il avait consacré un ouvrage au deuxième grand conflit armé de notre siècle et en particulier aux premiers mois de « La drôle de guerre ».

Dans ce livre, Dorgelès évoque le fier visage du «soldat étoilé». Il s'agit du père Clément, cet engagé volontaire âgé de soixante-dix ans. Il se trouvait alors dans un coin d'Alsace et ne reconnaît pas à manier la pelle ni à se soumettre à la corvée de patates.

Le père Clément intriguait ses plus jeunes camarades. Il ne participait pas aux discussions, lisait les journaux et refusait de faire une partie de cartes. « Non, mes enfants, disait-il quand on le sollicitait, je n'ai jamais tenu une carte de ma vie ni bu une goutte d'absinthe. C'est pourquoi je me suis bien conservé. Et puis, un beau jour, un soldat s'étant rendu chez le vaguemestre pour toucher un triple mandat, revint au triple galop. — Vous savez la nouvelle ? — Le message tremblait et roulait des yeux éfarés quand il avoua à ses copains : « Le père Clément est général... »

LA VISITE DE DORGELES Roland Dorgelès rendit visite au régiment dans lequel se trouvait le père Clément. Il gravit l'escalier rustique conduisant au grenier où le général Clément-Grandcourt, combattant illustre de la Première Guerre mondiale, écrivain militaire réputé, instructeur d'armées étrangères, couchait sur la paille avec trois caporaux. Encore, avait-il dû user de subterfuge, pour obtenir cette place, car à son âge, il lui était impossible de s'engager dans l'armée.

Parlant du général Abel Clément-Grandcourt, Roland Dorgelès avait noté : « Sans se soucier de sa carrière, il disait ce qu'il pensait à chacun. Il écrivait surtout, dans vingt ouvrages que connaissent et commentent les spécialistes de l'Europe entière ; à commencer par une étude sur Maubeuge où, à son habitude il ne ménageait rien ni personne. — Un caractère, admi-

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Curé de père en fils, (16 ans). Môtiers, château : ouvert, exposition d'affiches cubaines. Môtiers, Musée Rousseau : ouvert. Buttes - la Robella : installation en service. Médecin et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Bureaux de renseignements, Fleurier : Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; Les Verrières : Banque cantonale. Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, Monsieur Fritz Leuba et familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin, par leur envoi de fleurs, leur message ou leur présence, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance. Un merci spécial au docteur Bonnard, au personnel de l'hôpital de Fleurier et au pasteur Jacot pour leur dévouement. Saint-Sulpice, mars 1973.

Bons résultats

(c) Dans la troisième manche de la coupe du vignoble, les jeunes coureurs du « Cyclophile » de Fleurier se sont une fois de plus bien comportés, Aubert se classant 3^eme dans la catégorie juniors, Brunisholz, de Môtiers, 5^eme et Lambellet du Brouillet 7^eme chez les amateurs.

AVIS DIVERS

A vendre FIAT 1100 expertisée. Fr. 950.— Tél. (038) 61 29 22.

DIAFOND

système de « fondu enchaîné » à prix avantageux, pour la projection de vos diapositives. Fr. 390.- Schelling

photo ciné Tél. 61 18 38 Fleurier Nous vous présentons DIAFOND du 16 au 25 mars à Photexpo - Zurich (stand Rollei)

VOYAGES WITTWER 1, rue Saint-Gervais COUVET Transports - Déménagements - Autocars - Train - Avion - Bateau Ouvert du mardi au vendredi : 14 h à 18 h 30 ; samedi : 8 h 30 à 12 heures. TÉL. (038) 63 27 37

ROSSO ANTICO

L'éclat
du rubis
dans
votre verre



Savourez l'heure qui coule
en savourant le subtil bouquet de
raisins gorgés de soleil:
ROSSO ANTICO.

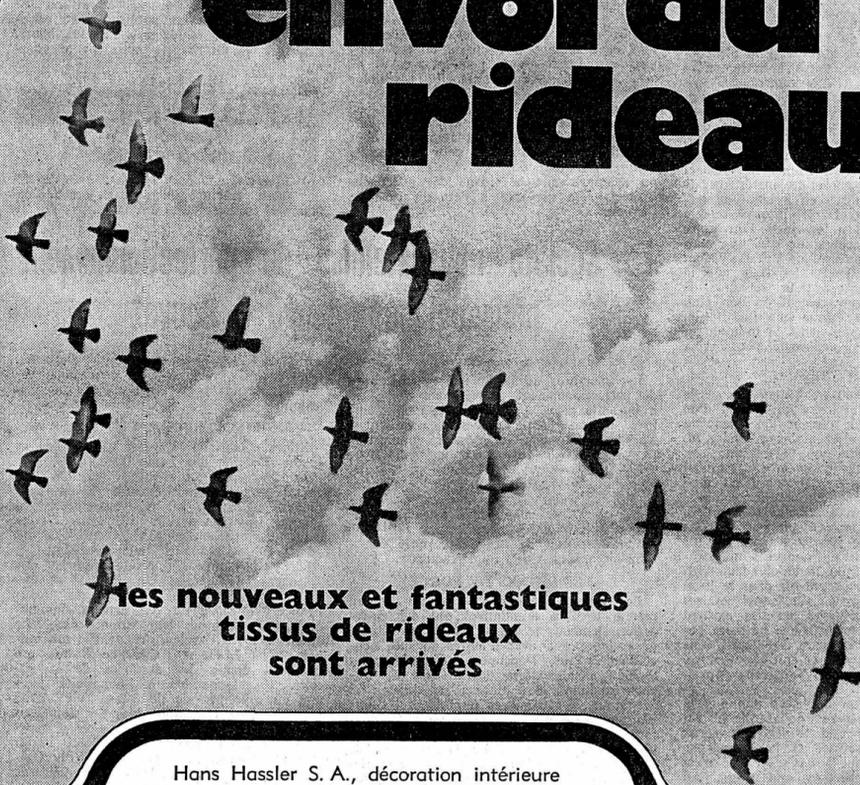
Chez vous, en tête à tête ou avec
des amis, ou lors d'une
invitation, ROSSO ANTICO est
toujours de brillante
et agréable compagnie.

L'éclat du rubis
pour illuminer
l'heure de l'apéritif



HASSLER

nouvel envol du rideau



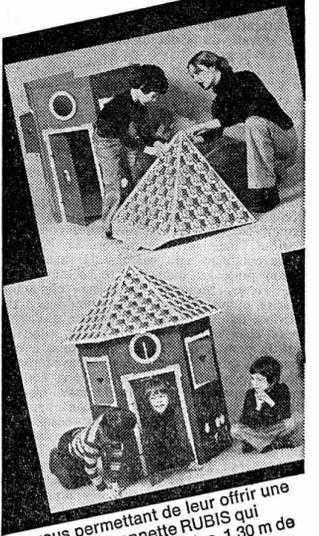
Les nouveaux et fantastiques
tissus de rideaux
sont arrivés

Hans Hassler S. A., décoration intérieure
Rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21/22

Dès l'automne 1971
notre nouvelle adresse:
rue St-Maurice - rue St-Honoré
sous la nouvelle raison
sociale
Hans Hassler SA
décoration Intérieure

ROSSO ANTICO

L'éclat du rubis
qui pense
aux enfants!



En vous permettant de leur offrir une
belle maisonnette RUBIS qui
enchante garçons et filles. 1,30 m de
haut, des portes et des fenêtres
qui s'ouvrent, bref, un jouet épatant.
Pour fr. 16.— seulement +
l'étiquette fixée au col de la bouteille de
ROSSO ANTICO.

Composée d'éléments pliables, cette
maisonnette se monte aisément
en quelques minutes. Si vous nous
remettez sous enveloppe la
quittance postale de votre versement
et l'étiquette en question, nous
vous enverrons aussitôt la maisonnette
RUBIS.

ROSSO ANTICO SA, Forchstr. 288,
8029 Zurich.

Compte de chèques postaux 80-14983.

L'éclat du rubis
pour illuminer
l'heure de l'apéritif



magasin
Peseux

Aujourd'hui un

CADEAU

vous attend!

magasin
Peseux

**SERVICE
D'ENTRETIEN**

J.-C. Vuillomenet

Ferblanterie et
installations
sanitaires
EAU et GAZ
Chauffage
Tél. 24 24 29



MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Prénoms _____
Localité _____ FAN



Cherchez
la fleur!

Coupe Viennoise:
le dessert des familles
heureuses.

Le grand dessert de Yoplait, le spécialiste
des gourmets. Trois variétés (chocolat,
caramel, moka), nappées de crème chantilly
onctueuse, légère.

Yoplait

Euro-Advertising



la fine fleur
des desserts.

**S
UBS
G**

Union de Banques Suisses

Paiement du dividende

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue ce
jour, le dividende à répartir pour l'exercice 1972 a été fixé à

Fr. 100.—

par action. Ce dividende est payable dès le 22 mars 1973 contre remise du
coupon n° 54, sous déduction de l'impôt anticipé de 30 %, soit à raison de

Fr. 70.— net

au siège central et à toutes les succursales et agences de l'Union de
Banques Suisses.

21 mars 1973



Pour le printemps,
très belle collection

JUPES

et

PANTALONS

JUTZELER

Hôpital 3 — Neuchâtel

**VALMON
RÉCUPÉRATION**

Michel Monnard
et John Valléian
achètent tous

DÉCHETS

industriels et privés

Fer - Métaux

Chiffons - Papiers

Chantier :

SERRIÈRES

Quai

Jeanrenaud

☎ 31 73 55

Bureau :

☎ 42 27 49



BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Fera-t-on quelque chose pour les rives du lac ?

Il y a plus d'un siècle, quand le réseau ferroviaire suisse commença à s'organiser, les Biennois commirent une erreur capitale. En mai 1857, le premier train de Herzogenbuchsee et Soleure était arrivé à la gare provisoire du quai du Haut (le voyage se poursuivait en bateau jusqu'à Yverdon) ; en 1860, le tronçon Bienne-La Neuveville vient compléter la ligne Neuchâtel-Genève. Puis, ce fut la ligne Bern-Bienne et le problème d'une ligne du Jura. Par une aberration dont on n'a pas fini de s'indigner, les Biennois admirèrent que la voie de chemin de fer coupât la ville de son lac.

Que d'autres villes ont fait pour leur lac, on a honte pour Bienne ! Certes, on ne se préoccupe guère des promeneurs, des vieux, des mamans avec leurs petits (ça ne rapporte pas !) et on se moque éperdument des touristes. Rien d'étonnant si, hors de nos murs, le nom de Bienne n'évoque rien (si ce n'est la notion de « ville horlogère »). Lors de la dernière séance du Conseil de ville, le groupe de l'Entente biennoise a déposé une motion urgente (inspirée par l'initiative récente sur le « Strandboden ») demandant que des mesures immédiates soient prises pour rendre les rives du lac plus attractives.

aménagé, permettre aussi aux vieux et aux invalides de s'y promener. L'actuel emplacement de jeu pour enfants est vraiment minable. Il devrait être remplacé par un véritable « paradis des enfants » comprenant un certain nombre d'attractions. Pourquoi pas aussi, par exemple, des tables de ping-pong pour les plus grands ? La petite buvette du Neptune, au bord de la route de Neuchâtel, est notablement insuffisante. Pourquoi ne pas installer un petit restaurant un peu plus confortable ? On pourrait aussi envisager la construction d'un pavillon de musique destiné aux concerts (chant ou orchestre) de nos sociétés.

ERREUR SUR ERREUR

Aujourd'hui, pour l'atteindre, il faut traverser l'un ou l'autre des passages sous voie du Faubourg du Lac, du quai du Bas ou de la route d'Aarberg. Cela explique peut-être pourquoi les rives du lac ont été, pendant des générations, scandaleusement négligées, et aussi pourquoi (autre aberration) on a pu admettre sans révolte que le « Strandboden », seul grand espace de verdure dont dispose la ville, puisse être amputé en bonne partie pour faire place au futur gymnase. Et, avec l'éviction de M. Hans Kern du département des travaux publics, ces projets d'aménagement des rives risquent d'être encore retardés. Quand on voit ce

QUELQUES SUGGESTIONS

Dans son développement, le porte-parole de l'Entente, M. P. Ihli, a relevé que les rives de notre lac pourraient constituer une merveilleuse attraction, mais que leur état actuel ne fait guère de réclame pour une ville qui se dit « de l'avenir ». Certes, étant donné la construction du nouveau gymnase, qui va tout de même débiter un jour ou l'autre, on ne peut encore songer à un aménagement définitif. Mais on pourrait tout de même, dès cet été, prendre certaines mesures d'urgence. En voici quelques-unes : Le parcours pour piétons qui conduit du « Haefeli » jusqu'à la rue du Dr-Schneider à Nidau devrait être

Enfin, l'une des mesures les plus urgentes serait d'installer un éclairage adéquat. Il suffirait de quelques projecteurs judicieusement placés pour mettre en évidence la beauté des arbres, du feuillage, des plates-bandes, même si les couples d'amoureux préfèrent l'ombre (il est vrai qu'aujourd'hui la discrétion n'a plus guère cours et que, pour manifester ses sentiments, on recherche plutôt la pleine lumière). Les mesures proposées par le motionnaire ne reviendraient pas très cher, et suffiraient pour accroître sensiblement l'attrait d'un lieu de promenade trop longtemps négligé. R. WALTER

Les enseignants et leur traitement

Lors de leur séance ordinaire, tenue mercredi à Berne, les délégués de la Société des enseignants bernois ont décidé, à une très forte majorité, de soutenir la loi concernant les traitements, sur laquelle le peuple se prononcera le 1er juillet. Cette révision totale des conditions de travail comporte, il est vrai, des inconvénients et des charges supplémentaires qui ne seront souvent pas compensés sur le plan des traitements, du fait de la suppression des allocations communales et d'autres avantages locaux. Néanmoins, l'assemblée espère que la promotion accordée surtout aux enseignants de la campagne rendra la carrière pédagogique plus attractive.

Que fera-t-on de la Maison du peuple ?

Dans sa séance de vendredi, le Conseil municipal devra prendre une décision quant au sort réservé à la Maison du peuple. On sait que cet établissement est déficitaire. Si l'hôtel est bénéficiaire, le restaurant subit la concurrence des cantines d'usines et des grands magasins. Quant aux salles louées aux sociétés, elles ont toujours été déficitaires. Que vont décider les autorités ? C'est le mystère car la majorité socialiste n'existe plus à l'exécutif. On attend donc dans les milieux intéressés la décision des autorités avec impatience.

Condamnation pour vols

Le tribunal de district de Bienne a condamné hier une récidiviste, Mme L. R., accusée de vols à la tire ainsi que de vol dans des magasins de Bienne et de Genève, à 12 mois de prison ferme, moins 116 jours de préventive, et aux frais de la cause.

Moins d'accidents, moins de morts

La statistique fait apparaître que 473 accidents de circulation se sont produits dans le canton de Berne en février 1973 (330 à l'intérieur, 143 à l'extérieur des localités), faisant 293 blessés (153 à l'intérieur, 140 à l'extérieur des localités), dont 10 morts (3 à l'intérieur, 7 à l'extérieur des localités).

JURA - JURA

COURTELARY

A la Caisse d'épargne du district

L'Assemblée des actionnaires de la Caisse d'épargne du district, présidée par M. A. Liengme, président du Conseil d'administration, a accepté les comptes qui présentent un bénéfice de 380.000 fr. environ. Pour remplacer M. D. Droz, membre du Conseil d'administration non rééligible, il a été fait appel à M. I. Gagnebin, maître à l'Ecole professionnelle et conseiller municipal à Tramelan. L'assemblée a donné la compétence au Conseil d'administration pour la nomination du gérant.

BONCOURT

Crédit voté pour la rénovation de l'église

L'Assemblée paroissiale réunie mardi soir pour discuter de la rénovation de l'église s'est prononcée sans opposition pour ce projet et a décidé de recourir à un emprunt de 1 million de francs pour couvrir les dépenses qui en résulteront. Les travaux prévus sont : un nouveau porche et une nouvelle sacristie, une réfection extérieure ainsi que le blanchissage des murs et la mise au même niveau de l'église et de l'ancien chœur.

SONVILIER

Assemblée municipale extraordinaire

(sp) Faible participation à l'assemblée municipale extraordinaire : 41 citoyennes et citoyens sur 788. Mlle A.-M. Gerber, de Sonceboz, a été nommée maîtresse de la 2me année et M. A. Kneuss, vérificateur des comptes suppléant. L'assemblée a décidé l'ouverture d'un compte-courant de 100.000 fr. et a accordé un crédit complémentaire de 6000 fr. pour les frais de reconstruction d'un chemin à la Montagne du Droit. Les modifications du règlement communal d'organisation et d'administration concernant les commissions permanentes ont été approuvées.

COURTÉTELLE

Fermeture d'une classe de l'école enfantine

Jusqu'à présent, l'école enfantine de Courtételle, dont les enseignantes étaient des sœurs de la charité de Besançon, accueillait les enfants deux années avant leur scolarité obligatoire. Le départ d'une enseignante étant définitif, l'école enfantine ne recevra plus désormais que les enfants devant entrer à l'école primaire l'année suivante. La commune cependant étudiera la possibilité de remédier à cette situation en ouvrant une classe confiée à une maîtresse. Si cette solution devait être retenue, ce ne serait pas dans l'immédiat, car la commune manque de locaux à mettre à la disposition d'une telle classe.

BONFOL

Conflit

En janvier dernier, M. Roger Cramatte était nommé préposé à l'Office de compensation en lieu et place de M. Pierre Brengard, titulaire. Ce dernier, arguant du fait qu'il avait été nommé en 1970 pour une période de 4 ans, a fait une opposition et confié ses intérêts à un avocat. Le préfet et le tribunal administratif du canton auront à liquider cette affaire.

SAINT-BRAIS

Nomination d'un instituteur

La place d'instituteur laissée vacante par le départ de M. James Christie (qui était également maire de la localité) a été pourvue par M. Michel Lachat de Bassecour, qui a recueilli 69 voix sur 72 votants.

SOULCE

A la Trinité !

M. Fernand Domon, originaire de Soulcé, a été nommé gérant du conseil général de Suisse à Port-of-Spain (Trinité et Tobago), avec titre de consul honoraire.

MOUTIER

Une voiture dans la Birse

Hier, un automobiliste qui voulait dépasser un poids lourd à l'entrée des gorges de Court s'est subitement trouvé en face d'une automobile roulant en sens inverse. Une collision s'ensuivit et la voiture finit sa course dans la Birse. Légèrement blessé, le conducteur a pu regagner son domicile. Dégâts évalués à 8000 francs.

FRIBOURG - FRIBOURG

Publicité de l'impôt: oui, mais on signera le livre de contrôle !

En vertu de la nouvelle loi sur les impôts cantonaux du 7 juillet 1972, les registres de l'impôt sont publics. Cela ne signifie pas que, comme pour les plaques d'immatriculation des voitures, le service cantonal des contributions puisse éditer un ouvrage contenant tous les renseignements sur les charges fiscales de chacun des 80.000 contribuables fribourgeois ! L'ouvrage eut d'ailleurs été un best-seller... Mais le législateur entendait mettre un frein à des curiosités qui pourraient confiner au voyeurisme fiscal. Le règlement qui vient d'être arrêté est d'ailleurs annoncé comme expérimental. La procédure de consultation pourrait être modifiée l'an prochain, au vu des enseignements qui seront tirés de cette première expérience.

répond par l'affirmative. Car la femme, nous dit-il, est considérée comme contribuable au même titre que son mari...

PERSONNES MORALES ?

Autre chose : la consultation n'est pas limitée au registre de la commune de domicile du contribuable. Un citoyen de Montbovon peut fort bien aller s'enquérir du chapitre d'un habitant de Flamat. Simplement, il devra prouver qu'il est, lui aussi, contribuable. En

produisant, par exemple, son propre bordereau !

Enfin, l'article 106 de la loi stipule que « les registres de l'impôt sur le revenu et la fortune sont déposés publiquement... ». Il n'est pas question, expressément, du bénéfice du capital et des réserves. La consultation concerne-t-elle aussi les personnes morales (sociétés, etc.) qui suscitent une curiosité particulière ?

M. G.

À GUIN, UN JEUNE PÈRE DE FAMILLE MEURT ÉCRASÉ PAR UN TONNEAU

Hier, peu après 11 h, M. Lucien Andrey, 29 ans, marié et père d'un enfant en bas âge, chauffeur d'une entreprise de Guin, était occupé à décharger des tonnes d'un camion. Deux hommes se trouvaient sur le pont du véhicule. En compagnie de

M. Andrey, ils s'apprêtaient à décharger un tonneau en aluminium contenant 600 litres d'eau-de-vie et pesant quelque 700 kilos. Soudain, le tonneau glissa et roula sur M. Andrey qui fut écrasé contre un mur et fut tué sur le coup.

Les feux étaient en panne : voiture trainée par le train

Hier, vers 6 h, une automobiliste italienne domiciliée à Jeuss, Mme G. Parlapiano, circulait de son domicile en direction de Cressier-sur-Morat. A l'entrée de cette localité, elle s'engagea sur un passage à niveau mais les feux n'étaient pas enclenchés ! A cet instant survint un train qui repartait de la gare de Cressier et se dirigeait vers Morat. La voiture, heurtée au flanc gauche,

fut trainée sur une quinzaine de mètres et démolie. Mme Parlapiano eut la chance de s'en tirer avec de légères blessures. On note que les feux du passage à niveau étaient en dérangement depuis minuit. Après avoir clignoté sans arrêt, ils ne fonctionnèrent plus du tout. Le train, dans ces conditions, aurait dû s'arrêter devant le passage à niveau.

Ne tirez pas sur l'ours !

L'ours, le lynx, le marçassin qui tète encore, le castor et la fourmi rousse sont protégés. Le Conseil d'Etat vient de le rappeler dans un arrêté concernant la protection de la faune et de la flore fribourgeoises, arrêté qui reprend notamment la liste des animaux protégés en vertu de la législation fédérale sur la chasse. Les dispositions de l'arrêté ont été établies en collaboration par l'Institut de botanique de l'université, la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature, l'Institut de zoologie de l'université et le service cantonal de la chasse et de la pêche. L'arrêté énumère les animaux, les plantes et les arbres protégés. Il

donne des précisions concernant la conservation des biotopes. Les agents de la police cantonale et communale, le personnel forestier, les gardes-chasse et gardes-pêche sont chargés de signaler toute infraction au juge de police. De plus, le département des forêts et des vignes peut conférer ce droit à des personnes spécialement qualifiées (membres de sociétés pour la protection de la nature, clubs alpins, etc), en leur délivrant une carte de légitimation. L'arrêté, qui abroge ceux de 1938 et 1946, entre immédiatement en vigueur. Les contrevenants peuvent être punis des amendes ou de l'amende jusqu'à 1000 francs.

Billet biennois

Question de gueule

La gastronomie étant l'art de la bonne chère, il y a une question qui me turlupine à propos de la quinzaine des provinces françaises, les dites provinces ayant des lieux prédestinés à certaine gastronomie. Or, il y a des spécialités qui ne sont ni d'ici ni d'ailleurs, mais de toute part et de toutes les provinces, passant de l'une à l'autre à la vitesse ou à la lenteur des moyens qui les transportent. Aussi, je me demande pourquoi elles ne figurent pas à la carte de la quinzaine de la fine gueule qui se tient actuellement à Bienne !...

Trop populé peut-être pour justifier le qualificatif de « gastronomique », le casse-croûte idoine que s'envoient quelque trente millions de Français, à raison de quinze à vingt fois par an, est bel et bien celui de toutes les provinces : le « sauciflard » à l'ail, le camembert un peu avancé, et le « litron » de gros rouge. Ce repas — ô combien gastronomique, quoique fruste ! — on s'en délecte sur toutes les routes, et dans toutes les voitures des lignes de la SNCF, de France et de Navarre. Il a du piment, de l'odeur, et les relents qu'on échange entre les provinces et Paris.

Aucun restaurant biennois ne l'a affiché à sa carte ! Faut-il en déduire que Bienne est une ville bourgeoise ?...

GASTON

Informations horlogères

La S.S.I.H., troisième producteur mondial, « couve » ses nouvelles réalisations de pointe

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) qui comprend notamment Omega et Tissot, a tenu son assemblée générale à Genève, sous la présidence de M. J. Reiser. L'exercice 1972 a été marqué par une stagnation des exportations horlogères au cours des premiers mois de l'année et par une reprise progressive de celles-ci à partir de juin 1972, de telle sorte qu'en dernière analyse, leur taux d'augmentation s'établit à fin décembre à 6,2 % par rapport à 1971, ce taux étant ramené à 5,2 % pour les montres et mouvements.

Grâce à cet important appoint, les ventes de la S.S.I.H. ont passé en 1972 le cap des douze millions de pièces, ce qui confirme sa troisième place parmi les producteurs mondiaux de montres.

Cette progression a été réalisée avec un effectif de personnel ramené à fin 1972 à 6818 personnes, contre 7336 à fin 1971. Cette contraction traduit le résultat des efforts accomplis par le groupe dans les domaines de la rationalisation et de la restructuration de ses centres de production.

En ce qui concerne la société américaine Hamilton dans laquelle la S.S.I.H. possède, au travers d'une de ses sociétés filiales, une participation minoritaire, il y a lieu de signaler que ses ventes ont évolué de façon très satisfaisante en 1972. Le bénéfice du Holding S.S.I.H. pour l'exercice 1972 s'élève à 10.939 millions contre 10.650 millions de francs en 1971.

L'assemblée générale a approuvé la distribution, comme l'an dernier, d'un dividende de 11 % qui absorbera 3.300.000 fr. et l'attribution à la réserve spéciale d'une somme de six millions de francs qui la portera à 40 millions de francs.

Dans le cadre d'un échange d'administrateurs entre les deux sociétés, M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de Banques suisses a été élu au conseil d'administration et M. Pierre Waltz, directeur général de la S.S.I.H. a été proposé comme membre du conseil d'administration à l'assemblée générale de l'Union de banques suisses du 21 mars.

Dans son allocation finale, le président a fait le point de la situation des garde-temps à résonateurs sonores et à quartz actuellement sur le marché et annonce le lancement prochain par la S.S.I.H. de trois réalisations de pointe dans ce domaine, dont une montre à diapason réalisée par l'ingénieur Hetzel.

S'il s'est étendu ensuite sur les conséquences pour l'horlogerie suisse du désarroi monétaire actuel et de l'inflation qui, tous deux, compromettent gravement la capacité concurrentielle des produits horlogers suisses et risquent d'avoir sur notre économie nationale un effet « antisurchauffe » susceptible de dépasser celui des cinq arrêts conjoncturels de décembre 1972, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont discutables et discutés.

Nomination

Le Bureau du Conseil national a désigné M. Jean Riessen, conseiller d'Etat à Fribourg, conseiller national, socialiste, en tant que nouveau président de sa commission de gestion. M. Riessen succède, pour deux ans, à M. Robert Eibel, de Zurich.

Nouveau comité des sages-femmes

Siégeant à Fribourg, les sages-femmes fribourgeoises ont désigné leur nouveau comité. La présidence est assumée par Mme Hedwige Remy, à Bulle. Mlle Yolande Krattiger, à Estavayer-le-Lac, est vice-présidente. Mme Marie-Madeleine Perroud, à Attalens, secrétaire, Mme Maria Thalmann, à Fribourg, caissière et Mmes Maria Python, à Vuisternens-en-Ogoz, et Fernande Aebischer, à Fribourg, reviseuses des comptes.

Conseil d'Etat: importantes nominations

Le Conseil d'Etat a nommé M. Rémi Brodard, conseiller d'Etat, membre du conseil d'administration de la banque de l'Etat; seigneur Fabiola Mueller, Dr ès sciences naturelles, de Buetschwil (SG), chargée de cours à la faculté des sciences (anatomie et embryologie spéciale); Mme Michèle Carron, originaire de France, assistante, en qualité de chargée de cours de micropaléontologie, à l'Institut de géologie de la faculté des sciences; M. Roger Sauter, à Bulle, collaborateur administratif auprès de la trésorerie d'Etat; Mme Judith Friolet, à Morat, officier de l'état civil du 1er cercle du district du Lac. Il a désigné le Dr François Clément, à Lausanne, spécialiste FMH en médecine interne et en hématologie, comme médecin consultant à l'hôpital cantonal; il a accordé une autorisation de pratiquer la médecine dentaire à M. Jerzy Poplawsky, d'origine polonaise, qui s'établira à Bulle; il a accordé une patente de vétérinaire à M. Mordechai Eljahn Schipper, à Neuenegg (Berne).

Trois votations le 20 mai

Le Conseil d'Etat convoque les assemblées électorales du canton pour le 20 mai prochain, en vue de la votation populaire concernant l'arrêté fédéral qui abroge les articles de la constitution fédérale sur les Jésuites et les couvents, et en vue de la votation populaire concernant la loi cantonale relative à la création d'un centre médico-pédagogique, ainsi que le décret relatif aux nouvelles constructions de l'Institut agricole de Grangeneuve.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur en sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE

Tireurs à la cible

(c) La société des tireurs à la cible a siégé à la salle du tribunal, sous la présidence de M. Henri Zinder, abbé-président. Après la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, par M. Claude Charmoy, greffier, le boursier, M. Charles Jomini, a donné connaissance des comptes qui sont favorables. L'assemblée a ensuite approuvé les propositions de M. Ernest Oberli de porter les honoraires annuels du boursier à mille fr., ceux du greffier à huit cents fr., tandis que l'huisier recevra cent francs. La traditionnelle fête du tirage aura lieu les 18, 19 et 20 août.

SALAVAU

Soirée musicale et théâtre

(c) Le chœur mixte l'Helvétienne-Vully-Bellerive, dirigé par M. Claude Perrin, a donné samedi et dimanche, à l'hôtel du Pont, une soirée musicale et théâtrale. Après avoir écouté avec un plaisir renouvelé les sept chœurs inscrits au programme, les spectateurs ont pu applaudir un vaudeville en trois actes. Le bal traditionnel a terminé la soirée de samedi.

Grand exercice de secourisme et d'intervention

(c) Le plan « ORCA », appellation qui désigne la totalité des moyens mis en œuvre lors d'une catastrophe d'envergure sur le territoire suisse, a été déclenché à titre d'exercice hier à Payerne. Nous y reviendrons.

YVERDON

Pour les pompiers

(c) La municipalité d'Yverdon demande au Conseil communal un crédit de 305.200 fr. pour le remplacement de la centrale d'alarme des pompiers et du réseau radio de la police et du service du feu.

Affaires communales

(c) Depuis quelque temps, la Municipalité d'Avenches est en pourparlers en vue de l'implantation sur le territoire de la commune d'une usine destinée à la destruction des voitures usagées. D'autre part, la commune participera pour une somme de 23.000 fr. aux frais d'entretien des rives de la Basse-Broye. On apprend également que l'Etat de Vaud serait disposé à participer aux frais de restauration du château.

Carnet de deuil

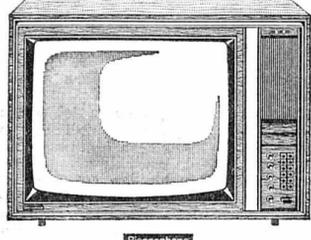
(c) A Yverdon est décédé à l'âge de 94 ans, Mlle Jeanne Campler, domiciliée place Bel-Air 2. Elle était venue habiter il y a près de 50 ans la capitale du Nord vaudois, venant du Jura bernois avec sa sœur. Son frère, M. Auguste Campler, était géomètre et titulaire du registre foncier à Yverdon. Les vieux Yverdonnois l'ont fort bien connue.

Vols à Sainte-Croix

(c) Depuis un certain temps, plusieurs vols ont été perpétrés à Sainte-Croix, dans une entreprise de la place. Le ou les voleurs profitent régulièrement de l'absence de personnes laissant leurs sacs à main sans surveillance au vestiaire. Plusieurs plaintes ont été déposées, mais pour l'instant, les recherches n'ont pas encore abouti.

Noces de diamant

(c) Hier, M. et Mme Henri Deluche ont fêté leurs noces de diamant, soit 60 ans de mariage. Ils sont âgés de 83 et 84 ans et M. Deluche jouit notamment d'une bonne santé. Alors que sa femme est quelque peu handicapée, atteinte de cécité, la fête s'est déroulée avec leurs deux filles, ainsi que leur fils, marié et des petits-enfants de M. et Mme Deluche.



RÉMY PERRET
RADIO
TÉLÉVISION COULEUR
Concessionnaire PTT
PESEUX ☎ 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

Pour vos livraisons à domicile

31 11 31

Pharmacie Gauchat
PESEUX

BABY - HALL



Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

SCHURCH HORTICULTEUR
FLEURISTE

Confections florales en tous genres
On livre à domicile

CORCELLES ☎ 31 15 87

NOS EXPOSITIONS PERMANENTES,
(plus de 1000 m²) ouvertes à toute heure...

Prix avantageux
Reprise de vos anciens meubles

Tél. 31 43 44
ou 31 50 88

MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX ET NEUCHÂTEL

COMMUNIQUÉ
Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

Vous trouverez toute la gamme des produits LANCOME à la

Michel Jenni
Droguerie
Parfumerie
PESEUX

Tél. (038) 31 15 07

La mode de PARIS
EN LUNETTERIE

Maître opticien
Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi

PIERRE CARDIN
GIVENCHY
AMOR
RENOR

LES NOUVEAUTÉS 1973

Boucherie chevaline
Pesieux

Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne - Fondue chinoise

Des feux à Pesieux: une bonne chose VERS LA FIN DES RENCONTRES BRUTALES ENTRE LES AUTOMOBILES ET LE TRAMWAY

A Pesieux, aux heures de pointe, on se croirait à Zurich ou à Genève! A la Grand-Rue, on assiste assez souvent, sur le coup de midi généralement, et le samedi en fin de matinée aussi, à d'in-vraisemblables embouteillages. Le fautif, c'est ce fameux faux rond-point marqué par la Grand-Rue et les rues de la place de la Fontaine du Temple. De l'avis de connaisseurs cet endroit constitue un véritable casse-tête en matière de régulation du trafic routier. Et dire qu'un seul agent s'y trouve pour faire front — c'est le mot — au flot des véhicules circulant à la Grand-Rue dans les deux sens, à ceux qui débouchent des rues secondaires indiquées.

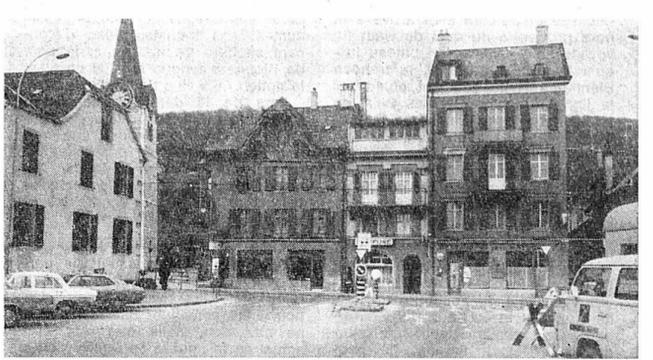
Et puis, le tram... Vive le tram qui circule en dehors des routes réservées au trafic automobile, comme c'est le cas entre Neuchâtel et Boudry. Mais pas le tram qui roule sur la rue, surtout quand elle n'est pas particulièrement de largeur confortable.

Les véhicules sur rails entravent considérablement la fluidité de la circulation, créent des dangers en batifolant à gauche et à droite aux croisements de convois (comme à Pesieux-centre et à l'arrêt du Vignoble). Pris dans le contexte général de la circulation à Pesieux, on se rend compte immédiatement que le tram, avec sa rigidité, complique singulièrement les choses.

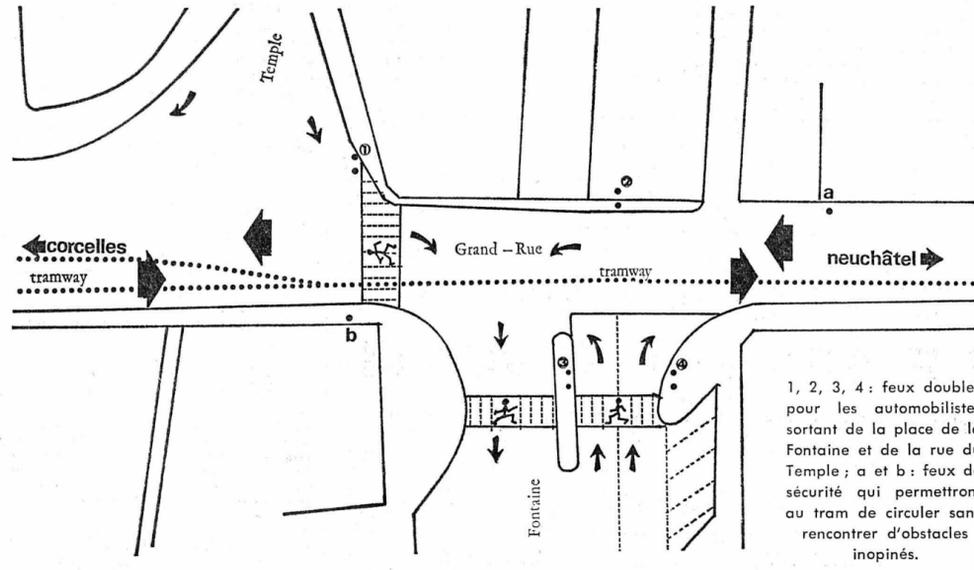
A tel point que pour mettre un terme aux collisions autos-trams qui se produisent régulièrement au centre de Pesieux les autorités locales ont décidé la mise en place de feux, le Conseil général ayant voté un crédit de 30.000 fr. à cet effet.

Les travaux de pose ont commencé et les premiers essais vont avoir lieu dans quelques jours.

Le principe de cette installation est simple: quand un tram arrive, dans la Grand-Rue, de Neuchâtel ou de Corcelles, la circulation débouchant de la



Un faux carrefour que les spécialistes considèrent comme un casse-tête en matière de régulation du trafic!
(Avispress - J.-P. Bailloz.)



place de la Fontaine et de la rue du Temple est stoppée au rouge. Quand le tram s'est éloigné, l'orange clignotant rend la chaussée aux automobiles. Il n'y a donc pas de phase verte. Mais, la possibilité existe d'en mettre une, quand, au plus tard en 1975, le tram Neuchâtel-Corcelles aura enfin été remplacé par des autobus, puis par des trolleybus!

Le but premier de cette signalisation est de protéger les automobilistes contre le tram en espérant que les collisions deviendront rarissimes malgré la présence de l'agent qui a la tâche bien délicate de régler le trafic et de protéger les piétons, notamment les enfants qui se rendent à l'école ou en reviennent.

Jamais peut-être les édiles de Pesieux n'auront voté un crédit plus utile!

Des feux demain. Mais, plus tard, faudra-t-il prendre des mesures plus énergiques encore et clarifier le trafic à cet endroit en interdisant les tournés à gauche qui perturbent tant la fluidité de la circulation, et en ayant recours aux sens uniques.

De toute manière, le projet de l'Etat de dévier le trafic entre le Val-de-Travers et Neuchâtel par Boudvilliers, les gorges du Seyon et Neuchâtel, soulagera grandement les villages de la Côte, Pesieux et Corcelles notamment.

Mais ce n'est pas pour demain...
G. Mt

Assemblée de la Société cantonale de tir à Corcelles Eviter que le tir devienne impopulaire!

C'est sous la présidence de M. Emile Amstutz, président de la Société cantonale neuchâteloise de tir que les délégués des sections ont tenu leur assemblée générale à Corcelles. M. Amstutz a souhaité la bienvenue à M. François Jeanneret, président du Conseil d'Etat, au colonel divisionnaire R. Christe, commandant de la division frontière 2, à M. Yann Richter, conseiller national ainsi qu'à M. D. Freiburghaus, président de la commune de Corcelles et aux représentants des associations cantonales valaisanne, genevoise, vaudoise et fribourgeoise.

A l'appel, 60 bulletins de présence sont recueillis pour les sections représentées par 159 délégués.

Le rapport de gestion et des comptes a été remis à toutes les sections; il ne fait l'objet d'aucune discussion. Les comptes 1972 présentent une perte de 65 fr. 45. Le trésorier, M. Georges Gaillard, commente brièvement ces résultats. M. Huguenin d'Auvergnier, vérificateur des comptes, donne connaissance de son rapport et reconnaît l'exactitude des comptes et documents comptables de la société. Il souligne la précision de la gestion et propose à l'assemblée d'en donner décharge au caissier.

La majorité de l'assemblée adopte ces rapports.

Puis, à tour de rôle, les membres du comité cantonal responsables d'une discipline de tir présentent leur rapport sur l'activité des tirs en 1972.

M. A. Grossenbacher, (tirs en campagne) invite les sociétés à faire plus de propagande pour tenter d'améliorer la participation qui a tendance à diminuer. Il félicite les sociétés qui ont déjà fait cet effort et en particulier «La Rochette» de Montmolin qui a participé, avec la totalité de ses membres, au tir en campagne 1972.

M. Hans Steinmann (tir individuel à 300 m) espère que cette année, une ou plusieurs sections neuchâteloises seront représentées lors de la finale du championnat de groupes à Olten. En 1972, toutes les équipes neuchâteloises ont été éliminées dans les tours préliminaires.

M. M. Monard, chef cantonal des jeunes tireurs, déplore les directives des autorités militaires prescrivant l'accomplissement du programme de nos jeunes tireurs sur la cible B militaire. Il estime également que l'âge minimum devrait être abaissé à 15 ans. Le tir cantonal 1973 aura lieu du 23 juin au

9 juillet sur la place de tir de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel. Un tir militaire et un tir d'ouverture inaugureront cette manifestation. M. Yann Richter conseiller national et président du comité d'organisation, renseigne l'assemblée sur la préparation de ces journées.

Sous les applaudissements de l'assemblée, le chef des tirs remet les récompenses aux champions cantonaux soit:

- Pierre-Alain Dufaux de Pesieux (carabine).
- Georges Beuret du Locle, (mousqueton).
- Jean Wenger, de Neuchâtel (fusil d'assaut).
- Jean-Louis Roquier de Pesieux, (pistolet).

Aux divers, le président Amstutz

donne connaissance d'une pétition pour une armée forte en vue d'assurer l'efficacité de notre défense nationale militaire. Les signataires de cette pétition attendent en particulier des Chambres fédérales qu'elles accordent les crédits indispensables à la contribution militaire de la Suisse au maintien de la paix.

En fin de séance, la parole fut donnée au chef du département militaire cantonal, M. F. Jeanneret ainsi qu'au commandant de la division frontière 2, le colonel divisionnaire R. Christe.

M. Jeanneret souligne l'importance du tir cantonal 1973 dans le cadre des manifestations du 125^{me} anniversaire de la république du canton de Neuchâtel. Il insiste également sur le développement de «Armée, Jeunesse et Sports». Il est

nécessaire, dit-il, de maintenir et de créer de nouvelles places de tir. Toutefois, l'aménagement du territoire pose de graves problèmes mais en aucun cas il ne faut que le tir devienne impopulaire. Nouvelle réjouissante, l'Etat de Neuchâtel augmente les subsides aux sociétés de tir, compte tenu du 125^{me} anniversaire et du rôle civique que jouent nos sociétés. Le subside accordé par l'Etat passe ainsi de 4 à 5 fr. par homme.

A son tour, le colonel divisionnaire R. Christe oriente l'assemblée sur l'importance que jouent nos sociétés de tir dans une armée de milice. Il faut donc maintenir les tirs obligatoires afin de conserver une base aussi large et solide que possible dans nos différentes sections.
E. K.

L'épuration des eaux a ses exigences pour Corcelles-Cormondrèche aussi!

Le Conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie doit faire face à de nombreux problèmes notamment quant à la sécurité d'exploitation et la lutte contre les odeurs. Il demande aux communes intéressées de mettre à sa disposition un crédit de près de 300.000 fr. pour l'installation d'un deuxième filtre-presses, le refroidissement des boues la déphosphatation et une pompe à haute pression.

Voici, avec un peu plus de détails, ce dont il s'agit:

Filtre-presses: le traitement des boues est actuellement assuré par deux chaînes. Cette sécurité s'est révélée absolument nécessaire. En effet, après 15 mois d'exploitation, la première chaîne est hors d'usage par de graves dégâts consécutifs à l'usure (corrosion, érosion et cavitation).

La 2^{me} chaîne est encore incomplète: en effet nous sommes équipés, déclare le Conseil intercommunal, d'un seul filtre-presses. Il était prévu d'agrandir cette presse par la suite. En lieu et place d'une transformation nous avons préféré doubler cette installation et équipé dans ce but. Par la même occasion on peut améliorer la décharge des boues traitées. Actuellement ces dernières sont vidées à ciel ouvert dans une benne placée entre les silos. Cette façon de faire est une source importante des mauvaises odeurs. Nous avons étudié la possibilité de concevoir cette décharge directement sous les

presses, dans le local existant actuellement, solution heureuse et peu onéreuse.

Il en coûtera 150.000 francs.

Refroidissement des boues: plus les boues sont chaudes et plus les odeurs sont fortes et pénétrantes. En diminuant cette température, l'on réduit d'une façon très sensible les mauvaises odeurs. Il faut installer un refroidisseur en sous-sol, sans grandes transformations des installations actuelles: le refroidisseur peut être construit en utilisant une partie des conduites existantes. La grande partie de cet aménagement pourra être exécutée par le personnel de la station. Il en coûtera 54.000 fr.

Déphosphatation: la nouvelle législation fédérale sur l'épuration des eaux exige le traitement chimique des eaux avant le débouillage à l'écouleur. En collaboration avec la station d'épuration de Neuchâtel, des essais ont été faits avec le chlorure ferrique.

Il s'agit d'une installation simple placée à l'endroit le plus judicieux, sans transformation des installations existantes. Les réservoirs équipés et les pompes installées avec les pompes de réserve sont évalués à 50.000 francs.

Appareil de nettoyage à haute pression: l'encrassement des parois de l'échangeur est une cause indirecte de l'émission de mauvaises odeurs et provoque des frais supplémentaires de chauffage non négligeables. Par l'achat d'une pompe à haute pression l'on peut réduire sensiblement les frais d'in-

tervention et surtout intervenir au moment le plus favorable.

Cette pompe avec tous ses accessoires coûtera 43.000 fr.

D'AUTRES CRÉDITS

Le Conseil général qui siègera lundi devra se prononcer sur cet important crédit pour améliorer l'épuration des eaux. Il débattira aussi d'un droit de passage au quartier des Nods, d'une modification de servitude imposée au nouveau bâtiment des PTT à Porcena, de la prolongation du trottoir sud de la rue des Prêles à l'est de l'immeuble No 6; ce trottoir sera le bienvenu pour les usagers. Le village de Cormondrèche se développe à l'ouest «sur le Creux»: il faudra quelque 15.000 fr. pour des canalisations qui seront en partie compensées par les taxes de raccordement.

Enfin, la Confédération étant très généreuse en matériel de protection civile, il faut aménager un local adéquat pour l'entreposage. Ce bâtiment trouvera place au sud-ouest de la halle de gymnastique à l'endroit où le mur de soutènement s'est écroulé. Le coût de cette construction est de 133.400 fr. dont il faut déduire les subventions fédérales et cantonales de l'ordre de 55.000 fr. Le gros matériel, compresseurs, motopompes, remorques, pourra ainsi quitter ses locaux actuels lotés à des tiers, pour rester, à deux doigts du bureau communal, sous l'œil vigilant de nos édiles.

F. W.

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux

ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

+ tous les appareils électroménagers

ANDRÉ HAEFELI PESEUX
GRAND-RUE 22 (sous les arcades)

TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES

☎ 31 24 84 Service prompt et soigné

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les Chambres fédérales ont terminé hier leurs travaux de la session de printemps

BERNE (ATS). — La session de printemps est arrivée à son terme. Pour sa dernière séance, mercredi matin, le Conseil national a renoncé à la discussion prévue sur l'aide à la presse...

texte des lois tous les détails qui pourraient figurer dans les ordonnances. M. Franzoni, en conclusion, a remercié les députés pour l'œuvre accomplie durant les trois semaines qui viennent de s'écouler.

Crédit supplémentaire pour l'Institut de recherches nucléaires de Villigen

BERNE (ATS). — Mercredi, au cours de sa 13me et dernière séance de la session de printemps, le Conseil des Etats a approuvé un crédit supplémentaire de 34,45 millions pour l'Institut de recherches nucléaires de Villigen...

loi concernant l'augmentation de l'ICHA et de l'IDN et la compensation des effets de la progression à froid par 130 voix contre 21, la loi fédérale contre les risques à l'exportation par 131 voix contre 13...

demandé n'a rien à voir avec l'achat du nouvel injecteur sur lequel le parlement se prononcera en décembre.

La Chambre des cantons a enfin procédé aux votes finals. L'accord sur les pièces de véhicules à moteur a été accepté par 35 voix et la loi sur l'assistance des Suisses de l'étranger par 36 voix.

FÉLICITATIONS AUX DÉPUTÉS
Trois remarques s'imposent à l'issue de nos travaux de printemps, a déclaré le président du Conseil national.

A fin décembre 1972, l'effectif de la population étrangère résidente se montait à 1,032,000 personnes 596,000 d'entre elles exercent une activité lucrative

BERNE (ATS). — Le relevé de l'effectif de la population étrangère résidente fait par la police fédérale des étrangers se présentait, à fin décembre 1972, comme suit: l'effectif de la population étrangère résidente se monte en chiffre rond à 1,032,000 personnes.

L'effectif de la population étrangère résidente, qui comprend également les étrangers sans activité lucrative, a augmenté de 36.976 personnes, passant de 995.309 à 1.032.285.

La composition de la population étrangère résidente selon la nationalité montre que les Italiens, comme auparavant, viennent en tête avec un effectif de 544.903 personnes (+14.426 par rapport à l'an dernier).

AUGMENTATION DE L'EFFECTIF DES TRAVAILLEURS

L'effectif des travailleurs étrangers au bénéfice d'une autorisation de séjour annuelle ou d'établissement a augmenté de 8927 par rapport à l'année précédente, passant de 587.155 à 596.082.

LA SUÈDE S'APPRÊTE À RECONNAÎTRE OFFICIELLEMENT LA CORÉE DU NORD

Le département politique fédéral précise ses intentions

STOCKHOLM (AP-ATS). — Le ministre suédois des affaires étrangères, M. Krister Wickman, a confirmé mercredi devant le parlement que la Suède s'apprête à reconnaître officiellement la Corée du Nord.

bassadeur de Suisse à Pékin, M. Albert Natural, séjourne actuellement à Pyongyang, capitale de la Corée du Nord.

Contre la suppression des articles d'exception

BERNE (ATS). — Au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée mercredi à Berne, les comités d'action romand et alsacien ont présenté leur programme et leurs arguments.

Nouvelle répartition des tâches entre Confédération, cantons et communes: commission constituée

BERNE (ATS). — En accord avec le département fédéral des finances et des douanes, le département fédéral de justice et police a institué un groupe de travail chargé d'examiner la motion Binder...

Dans une première phase, le groupe de travail établira un inventaire complet des tâches de la Confédération d'une part et de celles des cantons d'autre part.

Importante réorganisation de l'Union maraîchère suisse

LAUSANNE (CRIA). — Confrontée à de graves problèmes de trésorerie et d'organisation interne, l'Union maraîchère suisse (UMS), qui défend les intérêts économiques et techniques des producteurs de légumes de notre pays, s'est réunie en assemblée extraordinaire mercredi à Berne pour prendre d'importantes décisions.

Cascade d'accidents graves à Genève Cycliste tué, enfant dans le coma

(c) Série noire à Genève en ce qui concerne les accidents de la circulation. On en a enregistré une véritable cascade au cours de la journée de mardi.

été grièvement blessé. Quant à la petite Nadia Teti, 9 ans, italienne (47, rue de la Prulay) elle a été fauchée par une auto alors qu'elle traversait la rue en courant.

Magasin incendié à Carouge

(c) Le magasin de vêtements «Primenfan» à Carouge, a été complètement anéanti par un sinistre assez brutal qu'inexpliqué.

Extraordinaire sauvetage d'une skieuse italienne prisonnière d'une crevasse pendant 18 heures au-dessus de Zermatt

De notre correspondant: On n'a pas fini d'évoquer en Valais l'étrange sauvetage de la jeune Erika Cresta, 22 ans, skieuse italienne, qui resta plus de 18 heures dans une crevasse d'une vingtaine

de mètres dans la région du lac Noir au-dessus de Zermatt. La jeune fille d'Alessandria, a été sauvée de justesse dans les circonstances que voici. Erika avait gagné le glacier du Théodulo

en compagnie d'un groupe de skieurs. Ses amis décidèrent dans l'après-midi de gagner Cervinia à skis. La jeune fille fit part de son intention de descendre en téléphérique. La malheureuse s'égara alors, seule qu'elle était dans la montagne.

VALAIS LAITIERS MENACÉS: QUESTION ÉCRITE AU GRAND CONSEIL

(c) On connaît les menaces faites par un petit laitier séduisois de verser dans la rue 500 litres de lait si la concurrence des grands magasins continuait à être aussi déloyale.

régions de Suisse (6 millions de litres en 1972), les milieux de la production sont touchés par ce procédé anormal. Nous devons éviter à tout prix le découragement des producteurs.

UN SKI... A 1 heure du matin, les sauveteurs suisses suspendirent leurs recherches. Du côté italien cependant, les hommes poursuivirent les recherches jusqu'à l'aube.

Imprudence, acte de malveillance? Une trentaine de veaux périssent asphyxiés dans une étable de Saint-Nicolas

(c) Une trentaine de veaux viennent de périr asphyxiés en Valais. Imprudence, acte de malveillance? On n'en sait rien. La police enquête.

tallation d'aération fonctionnant électriquement. La preuve a été faite que le courant n'a pas manqué durant la nuit.

LE CALVAIRE Comme la jeune fille n'était pas blessée, en apparence, on suppose qu'elle fut consciente durant une partie des 18 heures vécues dans la crevasse.

SUISSE ALEMANIQUE

Ils vendaient de la drogue et voulaient acheter une maison: six condamnations en Argovie

BRUGG (AG) (ATS). — Six personnes de la commune argovienne de Birrenstorf ont été jugées par le tribunal de district de Brugg pour transgression de plusieurs reprises de la loi sur les stupéfiants.

s'était engagée comme employée dans un magasin d'animaux pour réaliser la contrebande de drogue. A la suite d'une dispute avec le propriétaire du magasin, elle fut licenciée.

VAUD Noyade dans un bassin

PULLY (ATS). — Un jeune Suisse alsacien de 22 ans, travaillant à Pully, a été découvert mort, mardi, par un camarade de travail dans une serre d'une entreprise horticole.

Ce sont maintenant les Alsaciens qui se plaignent Il est dangereux de consommer des poissons pêchés dans le Rhin

De notre correspondant de Bâle: L'automne dernier, un rapport du chimiste cantonal de Bâle-Ville attirait l'attention des pêcheurs et des amateurs de friture sur la teneur en mercure des poissons du Rhin.

Responsable de la maladie de Minimata, qui a déjà fait de nombreux morts parmi les pêcheurs nippons, le mercure est aussi signalé en quantité inquiétante dans les eaux suédoises.

Un enfant se tue en «caisse à savon»

NYON (ATS). — Le petit Yves Christinet, âgé de onze ans et domicilié à Arzier le Muils, qui roulait mardi en «caisse à savon» dans son village, s'est jeté contre une automobile en déboîtant sur la route Begnins-Saint-Cergues.

Procès Muller à Zurich

ZURICH (ATS). — Le défilé des témoins s'est poursuivi mardi devant la Cour d'assises de Zurich, dans le procès Fernand Muller.

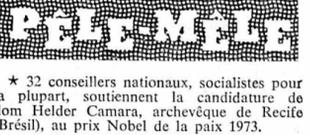
Il ressort de l'interrogatoire du spécialiste en armes à feu que le fusil d'assaut chargé que Muller détenait dans son appartement était assuré. L'accusé a déclaré qu'il n'avait pas appris le maniement de cette arme à l'école de recrues.

Ecolier grièvement blessé à Crissier

(c) Hier, vers 11 h 55, Olivier Berner, 8 ans, domicilié à Crissier, qui cheminait dans la localité sur un trottoir, a brusquement quitté un groupe d'enfants et s'est élané inopinément sur la chaussée.

Incendie de forêt au Signal-de-Bougny

(c) Un foyer de nettoyage allumé par des bûcherons à la Cassivette, sous le Signal-de-Bougny, a provoqué mardi un incendie de forêt.



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

SUZE
BITTER

je t'aime



Les enfants raffolent de... Chocoly

Terribles... les Chocoly! Beaucoup de crème au chocolat entre deux biscuits... ça c'est Chocoly! Et il y en a tant dans un rouleau... tous les copains en raffolent...



Oulevay

plastiglas sa
125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE
Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

PARQUET SOL
Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FONDS
tendus ou collés
Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

SKIEURS!
Profitez de vos vacances de Pâques, pour terminer votre saison de ski sur les pentes ensoleillées du Valais.
Retenez une adresse :
HÔTEL-BUFFET DE LA GARE SEMBRANCHER
A proximité de Verbier et du Super-Saint-Bernard.
Prix modérés.
Tél. (026) 8 81 14.
Réservez assez tôt!

Patrons « BURDA »
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

COMMERÇANTS
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Mieux
VOIR
c'est VOIR RABUS

3 bonnes spécialités fraîches du pays
CABRIS — CANETONS — PETITS COQS
Lehnherr frères
le magasin spécialisé - Neuchâtel - Tél. 25 30 92

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures.
Samedi, de 7 h 30 à 17 heures

Haute Coiffure Bernard

Etre tout autre que les autres

NEUCHÂTEL av. de la Gare 1 Tél. 24 20 20

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354622 1022 Chevannes-Romans

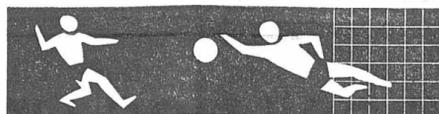
Daim
Pour le nettoyage (veste Fr. 25.—, manteau Fr. 28.—), canadienne Fr. 30.—.
Une bonne adresse :
PRO-DAIM, Grand-Rue 30, 1044 Villeneuve.
Tél. (021) 80 15 46.

Nouveau dans la région
Ouverture d'un nouveau magasin de

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
URS MEYER ELECTRONIC CERNIER Val-de-Ruz
Rue Soguel 2
Tél. (038) 53 32 68
Magasin ouvert tous les jours de 14 à 18 h 30, sauf le mercredi.
Le samedi de 8 à 12 h et de 13 à 16 heures.

Confort "jeune!"
une certaine idée d'être « chez soi » grand choix de salons dès Fr. 980.—

ameublements Vionnet sa
BULLE GENEVE YVERDON BIENNE CHARRAT/VS



cyclisme

LE BELGE RENONCERA-T-IL VRAIMENT AU TOUR DE FRANCE ?

Merckx reste le dénominateur commun d'une saison peut-être exceptionnelle

Battu dans Paris - Nice, absent de Milan - San Remo, Eddy Merckx a-t-il raté son entrée dans la saison 1973 ?

La question a été posée à maintes reprises depuis ce samedi de mars où dans la Turbie Poulidor assura son succès à Paris - Nice dans La Turbie.

L'HOMME CLÉ

Eddy Merckx reste néanmoins l'homme clé de la saison 1973, le grand dénominateur commun du cyclisme international, l'élément moteur. Tout se cristallise autour du champion belge. Il reste l'homme à battre. A abattre. Guetté au coin du bois, le détenteur du record du monde de l'heure est prêt à répondre

sur le terrain à tous les coups. Sans exception. Et ce n'est pas ces rendez-vous manqués de Paris - Nice et Milan - San Remo — il a déjà gagné à cinq reprises la « primavera » — qui vont hypothéquer l'avenir du Belge. Tout au plus vont-ils l'inciter à prendre sa revanche, une fois son angine soignée.

Dès lors, 1973 va-t-il ressembler comme un frère à 1972 ?

A priori, il n'y aura rien de bien nouveau sous le soleil du cyclisme international. Et pourtant une décision de Merckx pourrait bien en modifier le visage : le protégé de Giorgio Albani a décidé de participer au Tour d'Espagne (un des grands tours manquant à son impressionnant palmarès) et de renoncer au Tour de France alors que le Giro a trouvé place sur son carnet de rendez-vous, les imbrications financières aidant.

EXPLOIT EXCEPTIONNEL ?

Or, Merckx a réalisé, à deux reprises, le doublé Giro - Tour de France. Et gagné quatre fois le Tour de France. Ces performances lui ont permis de rejoindre Coppi et Anquetil (les deux seuls coureurs à avoir réalisé le doublé) dans la légende et d'approcher le record d'Anquetil, vainqueur à cinq reprises de la grande boucle. En renonçant délibérément à la course française, Merckx se ferme temporairement la porte conduisant à un exploit unique : trois triplés. Il recule également le moment d'égaliser le record d'Anquetil au Tour de France.

Mais, en annonçant son forfait au Tour de France, Merckx ne prépare-t-il pas un autre exploit non avoué ? Vainqueur du Tour d'Espagne — les organisateurs ibériques ont dépensé une petite fortune pour s'attacher ses services — Merckx cherchera un quatrième succès au Giro. Dès lors, les objectifs avoués de sa saison atteints, le Belge pourrait faire le point, tirer les conclusions de cette saison des Tours presque achevée, le mois de juillet étant réservé au plus prestigieux : le Tour de France.

Il ne resterait à l'ambitieux Bruxellois qu'à préparer les championnats du monde. Se contentera-t-il d'atteindre cet objectif début septembre à Barcelone ?

C'est mal connaître les ambitions du Belge. Fixé sur sa condition physique à mi-juin le coureur le plus titré de tous les temps, cherchera peut-être à réussir un triplé unique : tour d'Espagne - Giro - Tour de France. C'est assez dans sa ligne de conduite, dans sa progression vers la gloire, vers la perfection. Certes, ce raisonnement n'est qu'hypothèse. Hypothèse étayée sur la progression de la carrière de Merckx. Sur son constant besoin de faire mieux, d'atteindre des objectifs de plus en plus élevés. Et

cachier cet objectif aujourd'hui c'est se ménager une porte de sortie...

Eddy Merckx reste donc la pièce maîtresse de la saison. Et une fois encore l'opposition sera organisée. D'où vient-elle ? Par qui sera-t-elle organisée ? Comment ?

L'OPPOSITION

Tout d'abord la jeune garde — entre 60 et 70 nouveaux professionnels ont rejoint le peloton cette saison — ne s'embarrassera pas de préjugé. Elle a les dents longues, l'appétit aiguisé. Mais comme souvent il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Pour l'heure, ces jeunes loups se résument à une poignée de noms : Aldo Pirelli (Italie), Régis Ovion (France), le cadet des frères Moser (Italie), Maertens (Belgique), Esclassen (France). Certains se sont déjà mis en évidence, notamment Ovion et Esclassen dans Paris - Nice.

De surcroît, la plupart d'entre eux piaffent d'impatience depuis une, voire deux années, « gelés » qu'ils furent par leur Fédération respective en vue des Jeux olympiques et de l'obtention d'une problématique médaille...

Opposition venant également et surtout des gens en place. Des Français, des Espagnols, des Italiens et des... autres !

En fait, si le nombre y est, ils ne sont pas légion à pouvoir prendre la place de Merckx. Chez les Espagnols le danger viendra principalement d'Ocana — l'exilé de Mont-de-Marsens — et de Fuentes qui pose un certain nombre de problèmes au Belge voilà douze mois au Giro.

FRANÇAIS ET ITALIENS

Du côté de l'hexagone, les Guimard (un coureur complet), Thévenet, Hézard et Santy sont des gens à prendre au sé-

rieux alors qu'en Italie le « tifosi » reporteront ses espoirs sur Gimondi, l'homme clé du cyclisme transalpin. A 31 ans, le Lombard est encore une valeur sûre. Et le fait de porter les couleurs de son illustre prédécesseur Coppi au sein de la Bianchi — le groupe de Bergamo est revenu à la compétition — devrait l'inciter à briller. Mais des garçons comme Basso (tout de même champion du monde) et Zilioli ne seront pas à négliger en certaines occasions.

Puis il y a le « reste » : Mortensen le Danois, Agostinho le Portugais, Zetelmeck le Hollandais et... les Belges ! Les frères Eric et Roger de Vlaeminck, en particulier Roger récent vainqueur de Milan - San Remo, seront parmi les plus acharnés à causer la perte de Merckx quitte à se saborder pour y parvenir. Il y a encore Van Impe...

COMME EN 1972 ?

Dès lors, comment s'opposer à Merckx ? En concluant des « alliances » avec ses adversaires — « alliances » nullement autorisées par les règlements. Car, à priori, aucune équipe ne paraît être en mesure de battre l'armée cha-mois du Belge. Et battre Merckx cela veut dire lui interdire la plus haute marche du podium au terme de la Vuelta et du Giro, ses objectifs avoués. Et peut-être à Paris lors de la dernière étape du Tour de France. Sans oublier la chasse espagnole au maillot arc-en-ciel de septembre.

Pour le reste, chaque fois que Merckx sera présent au départ, il conviendra de passer avant lui la ligne d'arrivée. Sur une épreuve d'un jour la chose est possible. Mais si Merckx a décidé de gagner, l'opération n'en devient que plus difficile.

1973 : l'année Merckx, comme les précédentes ? P.-H. BONVIN



EDDY MERCKX. — 1973 verra-t-il le Belge réaliser un triplé unique ? (Interpress.)

BIBLIOGRAPHIE

« Plus d'un tour dans mon sac »

Avec le retour du printemps, coïncide le retour en force de la « petite reine ». Or, l'engouement pour ce sport est certain, à tel point que jamais la littérature sportive y ayant trait n'a été aussi abondante que ces dernières années.

« Plus d'un tour dans mon sac » (mes carnets de route 1972) * est un livre tout simple. Au fil des pages, Merckx raconte ses joies et ses peines, analyse, critique, rectifie certaines données. Il voit la course de l'intérieur alors que le chroniqueur, malgré toute son expérience, ne la voit que de l'extérieur.

Le livre s'ouvre sur Paris-Nice et la chute de Saint-Etienne qui valut finalement à Merckx de laisser la victoire à Poulidor. Il s'achève à Mexico sur le record de l'heure. Plus de 150 pages d'anecdotes ponctuées des notes du journaliste Marc Jeuniau qui a recueilli les propos d'Eddy Merckx.

« Plus d'un tour dans mon sac » se lit tout simplement, d'un jet. C'est un ouvrage sans prétention, voulant tout simplement faire pénétrer le lecteur au sein du peloton. P.-H. B.

* Edition Arts et Voyages Gamma chez Payot.

football

Bâle, Bienne, Zurich et Winterthur en coupe de Suisse

Pour la 21^{me} fois un « petit » en demi-finale

Entrés dans la coupe lors des seizièmes de finale du cinq novembre, les clubs de ligue A se retrouvent à trois pour les demi-finales. Une fois encore, un représentant de la ligue B a réussi à se mêler à la haute société : Bienne, le miraculé Bienne pour avoir marqué un but décisif à Grasshoppers de la main. Ce jeu de vilains a aussi des bons côtés. L'accès d'un club de série inférieure aux demi-finales n'a rien d'insolite, puisque le cas de Bienne est le vingt et unième sur quarante-huit coupes. En voici du reste la liste, à l'usage des amoureux du travail bien fait ou des non-croyants :

- 1929 GC Luganesi (2^{me} ligue) ; 1930 Carouge ; 1934 Montreux ; 1939 Brühl ; 1942 Bâle ; 1943 Locarno ; 1945 International ; 1949 Malley (1^{re} ligue) ; 1950 Cantonal ; 1951 Berne ; 1952 International (1^{re} ligue) ; 1956 Cantonal ; 1957 Nordstern ; 1959 Cantonal ; 1961 Schaffhouse ; 1962 Bellinzone ; 1964 Porrentruy ; 1966 Cantonal ; 1968 Winterthur ; 1971 Mendrisio ; 1973 Bienne.

Comme vous l'imaginez, peu de ces ambitieux purent se hisser en finale et encore n'étaient-ils pas frappés de ces sâtanés matches, dits aller-retour. Ils sont quatre à y être parvenus : Bâle, Cantonal, Bellinzone et Winterthur. Quel est le sort réservé à Bienne ? à

vues humaines, le nouveau système du double match devrait lui être fatal.

Remarquons d'emblée que des quatre demi-finalistes, Bâle est de loin le plus titré, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant :

Participation aux demi-finales : Bâle 13 ; Bienne 4 ; Winterthur 1 ; Zurich 5. Participation à la finale : Bâle 8 ; Bienne 1 ; Winterthur 1 ; Zurich 3. Les grands habitués du Wankdorf ont été nettoyés : Grasshoppers, Lausanne, Servette. L'intéressé n'en souffre pas pour autant.

BIENNE - BÂLE

Aucun point de comparaison puisque d'appartenance à deux ligues différentes. Une fois encore Bâle a tiré le bon numéro, du moins le suppose-t-on. Ce sera

la deuxième fois que les deux clubs se trouvent face à face lors de demi-finales, la première rencontre ayant eu lieu à la Gurzelen en 1944. Ci : 0-1 pour Bâle, battu ensuite au Wankdorf par Lausanne. Bâle se méfiera d'un adversaire ayant battu Fribourg, à Saint-Léonard, puis obligé Grasshoppers à partager à la Gurzelen, avant de s'imposer au Hardturm. Immense exploit à la répétition utopique.

WINTERTHOUR - ZURICH

En championnat, trois à zéro pour Winterthur à la Schützenwiese. Depuis cette néfaste journée, Zurich a vu s'amoindrir ses chances en championnat. Reste donc la coupe, ses fastes et surtout le match-retour. En outre pour les superstitieux, un fait anodin ou révéla-

teur, car Zurich après avoir perdu ses trois premières demi-finales, contre Aarau, Young Boys et Granges est parvenu en finale lors des deux dernières pour avoir battu Lugano et Saint-Gall. Cpaable du meilleur comme du pire, il aura un adversaire à la santé robuste, à l'appétit aiguisé. Le Wankdorf vaut une « transpirée », surtout qu'avec Bâle comme adversaire, (j'en demande pardon à Bienne) une confortable assistance est assurée. Comme en 1970 et 1972, Zurich n'a plus que la coupe pour sauver sa saison. Il s'en souviendra, car les deux fois il a battu Bâle en finale. Winterthur possède autant d'atouts que son rival, même si les noms n'ont pas la même résonance. Sa qualification n'étonnerait pas. A. EDELMANN-MONTY

Bordeaux-Paris passera par l'autoroute

Le 70^{me} Bordeaux-Paris, qui sera couru le 27 mai, comportera deux innovations : 22 km sur l'autoroute A-10 (Orléans-Paris) dont ce sera une pré-inauguration puisqu'elle ne sera ouverte au public qu'en octobre, et arrivée à Belle-Epine.

Bordeaux-Paris comportera cette année 562 km depuis le classique départ à la sortie de Bordeaux, aux quatre pavillons, les concurrents emprunteront la Nationale 10 jusqu'à Châteaudun (416 km), la prise des entraîneurs ayant lieu à Poitiers. Ce sera ensuite, après 470 km, à Neuvy en Beauce, l'entrée sur le tronçon de l'autoroute A-10, long de 22 km, jusqu'à Allainville en Beauce. Sur ce tronçon d'autoroute, un classement interviendra, le coureur ayant

parcouru le plus rapidement les 22 km se voyant récompensé.

Depuis Dourdan, ce sera l'itinéraire emprunté en 1970 jusqu'à la Belle-Epine, à Thiais. L'arrivée sera jugée sur un circuit de 1400 mètres. Les concurrents auront à couvrir la distance (1000 mètres) et deux tours.

La participation s'annonce relevée. Côté français, les concurrents probables sont Guimard, Aimar, Perin, Danguillaume, Besnard, Magni alors que chez les étrangers, sont avancés les noms des Belges van Springel, vainqueur en 1970, Rosiers, Pijnen, Verschuere, le champion du monde de demi-fond, de l'Allemand Tschan, du Hollandais Tabak, etc.

tir

Excellent comportement des Neuchâtelois

Des reflets du championnat suisse à air comprimé

Si Rolf Gugolz et Pierre-Alain Dufaure se sont sentis en somme suffisamment à l'aise au championnat suisse au fusil à air comprimé pour prendre la tête du classement avec leurs deux (bons) résultats de 567 et 565 points, il est certain que leurs challengers ont éprouvé des difficultés majeures à soutenir le rythme qu'ils ont imprimé à la compétition. Témoins le Jurassien Emile Kohler, qui a pourtant obtenu une moyenne de 90 p. très exactement par série de 10 coups, mais qui s'est maintenu assez au-dessous de ses possibilités habituelles. Un autre exemple nous est fourni par Jean-David Barazzutti, de Peseux, promis au plus brillant avenir, c'est (presque) certain, mais qui a vu subitement toutes ses chances s'effondrer de conserver un titre qui lui allait l'an dernier... comme un lingot. A croire que son expérience de Linz ne lui a été d'aucun profit. Est-ce peut-être

parce qu'on l'a accusé, là-bas, de n'avoir jamais été « dans le coup », alors qu'il avait été la victime involontaire d'un refroidissement et d'une fièvre désagréable ?

Dans ce championnat, où il paraît non pas tout à fait avec les faveurs de la cote, mais tout au moins encore de sa couronne de 1972, il a pris un départ extrêmement lent comme en témoigne sa première passe de 84 points. Il est monté timidement, dans la seconde, à 86 p. pour aligner ensuite 92, 90, 94 et 93 p. Son sursaut a été malheureusement un peu tardif puisqu'il n'a finalement obtenu que 536 p., soit 31 de moins que son voisin Gugolz. On remarquera cependant qu'il a bien terminé son épreuve — le mot est ici bien à sa place — pour montrer à la ronde qu'il n'avait pas dit son dernier mot. C'est un accident de parcours sans grande importance, on en conviendra, qui exige pourtant un remède

immédiat.

Jean-Louis Boichat, du Locle, compte 11 p. de plus, grâce, en particulier, à deux passes de 95 et 94 p. qui ont mis du beurre dans les épinards. Christian Berger, de Cortaillod, a eu le courage de se présenter pour l'occasion au stand d'Emmen et d'affronter ceux qu'il savait mieux en selle que lui. Lui aussi a eu un départ pénible comme en font foi ses deux passes initiales de 83 et 84 points. Il s'est dominé par la suite pour aligner successivement des séries de 88, 89, 88 et 94 p. qui laissent bien augurer de ses prochaines apparitions. Quant au Valaisain Louis Fleury, de Bramos, il s'est retrouvé dans ses deux dernières passes, où il a enregistré 88 et 90 points. Pour ses débuts sur la scène nationale, il a évidemment marqué le pas ; avec 84, 84, 86 et 85 p. pour commencer son programme, il a versé un tribut substantiel à la solennité du moment. Mais qui ne tente rien, n'a rien ! Ces jeunes matcheurs romands, tous classés parmi les dix premiers du palmarès, ont voulu se prouver à eux-mêmes qu'ils savaient aussi se souvenir des conseils qu'on leur a prodigués. Leur contribution personnelle leur vaudra sans aucun doute à brève échéance des satisfactions plus brillantes encore.

On a ainsi la preuve, et cette conclusion comblera d'aise tous ceux qui pensent que le tir romand possède des ressources nombreuses, que les matcheurs de chez nous peuvent nous réserver d'agréables surprises. Ils nous ont en tout cas prouvé qu'ils existaient bel et bien et qu'il faudrait compter avec eux pour assurer la survie de nos équipes cantonales. Car c'est bien d'elles, en définitive, qu'il s'agit.

Il n'est pas pu tenir compagnie à Kuno Bertschy, médaille d'argent pour la circonstance, avec ses 561 p., mais ils suivent pour le moins ses traces. Et puis, disons-le, les juniors romands ne sont plus tous neuchâtelois ! Chacun s'en réjouira.



La table ouverte consacrée au malaise du ski alpin, dit « Cirque blanc », était fort intéressante, parce que, pour une fois, tout le monde était d'accord sur l'importance du

trac. Plus que d'accord : content. Plus il en neige, mieux ça vaut.

La Fédération, les fabricants, les stations, les journalistes, tous en extase devant le veau d'or. Il n'y a plus qu'un empêchement de toucher en ronds : l'olympisme, ce demeuré, ce faux jeton qui brasse les millions sous des narines dont on exige qu'elles soient réfractaires à leur odeur.

Qu'on balaie cette hypocrisie où que les Jeux se passent du ski alpin, personne n'en mourra. Au reste, les lamentables marchandages auxquels se livrent les cités concurrentes désireuses de leur organisation nous causent régulièrement les pieds. La Coupe du monde suffit à notre bonheur, comme la Coupe du monde en football. Que le ski se hâte d'imiter. DEDEL

« Mondial » de 1974 Une chance pour la Corée du Nord

La Corée du Nord participera-t-elle aux éliminatoires de la Coupe du monde 1974 ?

L'équipe nationale de Corée du Nord, quart de finaliste en 1966 en Angleterre, participera vraisemblablement aux éliminatoires de la Coupe du monde 1974 en Allemagne fédérale.

L'inscription de la Fédération nationale de Corée du Nord était parvenue trop tard à la FIFA pour la formation des groupes préliminaires en été 1971.

Cependant, le comité d'organisation de la FIFA va maintenant pouvoir accéder au vœu maintes fois exprimé de la Fédération coréenne d'être admise à ces matches préliminaires. La décision définitive de la FIFA interviendra d'ici à fin mars, le forfait de l'Inde a en effet modifié les données du problème.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bienne - Bâle. — Les Scelondais n'y couperont pas ; ils se feront tailler en pièces par une clique bâloise et ceci tambours battant.

2. Winterthur - Zurich. — Les frères ennemis, jumaux ou presque au classement, se livreront un combat sans merci. Zurichis priez pour eux ! Quant à nous, sans vouloir s'immiscer dans une querelle de famille, nous optons pour les gars des faubourgs.

3. Bellinzone - Young Fellows. — Sans leurs murs, les Tessinois sont toujours redoutables aussi nous leur donnerons la préférence sachant encore que leurs adversaires d'un jour sont du niveau de Carouge.

4. Baden - Soleure. — Quand deux équipes qui ne sont pas des foudres de guerre se rencontrent, que peuvent-elles bien se raconter ? Des histoires de match nul très probablement.

5. Breite Bâle - Emmenbrücke. — Si les Bâlois sont toujours mauvais coucheurs à domicile, ils risquent tout de même de devoir coucher sous les ponts de l'Emme, comme des clochards.

6. Coire - Zoug. — Les gens de Coire ne sont pas des poires ; ils ne passeront pas sous le joug des Zouglois.

7. Durrenast - Urania. — Même si les Genevois se cramponnent aux branches, ils se feront rosser par les Oberlandais.

8. Stade Nyonnais - Monthey. — Nul doute que les Valaisans ruèrent dans les brancards du stade vaudois, histoire de justifier leur titre de chef de file.

9. Porrentruy - Delémont. — Une nouvelle affaire jurassienne où les antagonistes se sépareront sur un match nul.

10. Red Star - Locarno. — Les Tessinois partiront légèrement favoris bien qu'à Bâle tout est possible, surtout en période de carnaval.

11. Renens - Rarogne. — Encore un pronostic délictueux, toutefois les Valaisans semblent être à même d'emporter l'enjeu vu leur position actuelle au classement général.

12. Turgi - Nordstern. — Si la loi du plus fort s'applique bien, l'étoile du nord brillera d'un vif éclat dans le ciel bâlois.

13. Uzwil - Giubiasco. — La différence de classes est minime entre ces adversaires du groupe oriental, pourtant nous désignons une mise plus faible pour les visiteurs.

divers

Gain fabuleux

Un Brésilien — dont le nom est tenu secret — a gagné la somme record de 13.240.053 cruzeiros (environ 2,2 millions de dollars) à la loterie sportive pour une mise de ... 23 cruzeiros (4 dollars).

Selon l'agence brésilienne AJB, il s'agirait là d'un nouveau « record du monde » pour un concours de pronostics.

L'heureux gagnant a été le seul, sur plus de sept millions cinq cent mille parieurs, à prévoir exactement les résultats des treize matches de football joués au Brésil au cours du dernier week-end.

La direction de la loterie a préféré ne pas divulguer son nom, indiquant seulement qu'il résidait dans la petite ville de Caravelas, dans la province de Bahia.

La recette globale de la loterie du dernier week-end s'est élevée à 41.942.927 cruzeiros (soit 7.973.821 dollars).

Le précédent record pour un concours de pronostics au Brésil avait été établi l'année dernière par un certain Eduardo Varela Teixeira qui avait gagné 11.661.637 cruzeiros, soit environ 1.944.000 dollars.

Dix experts vous proposent...			
1. Bienne - Bâle	2	3	5
2. Winterthur - Zurich	5	3	2
3. Bellinzone - Young Fellows	5	3	2
4. Baden - Soleure	4	3	3
5. Breite Bâle - Emmenbrücke	4	3	3
6. Coire - Zoug	5	3	2
7. Durrenast - UGS	6	3	1
8. Stade Nyonnais - Monthey	3	3	4
9. Porrentruy - Delémont	4	2	
10. Red Star Zurich - Locarno	3	4	3
11. Renens - Rarogne	3	3	4
12. Turgi - Nordstern Bâle	3	4	3
13. Uzwil - Giubiasco	5	3	2

La prévoyance n'est pas une simple question d'appréciation

L'échelle de prévoyance de la Winterthur-Vie vous en apporte la preuve

L'échelle de prévoyance vous permet de déterminer vous-même quels sont vos besoins en matière de prévoyance.

Elle vous montre à quelles prestations vous donnent droit l'AVS/AI et le 2^e pilier obligatoire (caisse de pension). Elle indique également le total des mesures de prévoyance nécessaires pour que votre sécurité personnelle et celle de vos proches soit garantie dans tous les cas.

Si vous constatez que vos mesures de prévoyance sont encore insuffisantes, le conseiller de la Winterthur vous soumettra une proposition répondant à vos besoins.

L'échelle de prévoyance vous est remise gratuitement. Demandez-la aujourd'hui en utilisant le coupon ci-dessous.



Veillez envoyer ce coupon, sous enveloppe affranchie (30 ct.), à l'adresse suivante: «Winterthur», Société d'Assurances sur la Vie, Römerstrasse 17, 8401 Winterthur.

Coupon de commande pour échelle de prévoyance

Nom _____
Prénom _____
Age _____
Profession _____
Domicile _____
NPA/lieu _____
Tél. _____
év. no de policé «Winterthur» _____

WINTERTHUR-VIE
Votre conseiller

AF MACHINES A LAVER INDESIT

Les nouveaux modèles sont là. PROFITEZ de nos prix sans concurrence.

RABAIS ÉLEVÉS, FORTE REPRISE. Déjà 5 kg automatique à Fr. 790.—. Imbattable.

LAVE-VAISSELLE INOX 12 COUVERTS Fr. 1390.—

NOTRE PRIX Fr. 1090.—.

Livraison par nos soins.

Service après-vente assuré.

Facilités de paiement.

Naturellement au discount du vignoble

Fornachon & Cie, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 46 18 77.



Le meilleur anti-fouling actuel

En vente chez le concessionnaire agréé de la maison Valmar

Chantier naval FISCHER, Auvernier

Tél. 31 34 08.



Voire électricien

Vuillomener & C^e S.A.
ELECTRICITE NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

MACHINES A LAVER

100% automatiques, neuves, légèrement griffées ou défranchées, avec ou sans fixation.

A CÉDER A TRÈS TRÈS BAS PRIX avec garantie d'usine. Pose, installation et service après-vente assurés par nos monteurs.

MAGIC, PAHUD & GONSETH, av. de La Harpe 21, Lausanne.
Tél. (021) 27 84 10 soir : (021) 97 14 88.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

Petit transport

à disposition. Véhicule utilitaire à la semaine ou au mois. Tél. (038) 25 74 43.

Toujours du nouveau à la Brocante de Montalchez

Salle à manger et chambre à coucher, armoires diverses, secrétaires, armoires combinées, fauteuils anciens et nouveaux, chaises, potagers multiples, autres objets, bibelots, etc. Ouvert tous les samedis. Maison de la poste, Montalchez.

Nouveau Toyota Carina 1600

Sedan Super Deluxe

5 places, 4 portes, 1588 cm³, 4 cylindres, vilebrequin à 5 paliers, 100 CV (DIN) à 6000 t/min., vitesse de pointe 165 km/h.

Fr. 10990.—

En toute confiance



GARAGE DU 1^{er} - MARS S.A.

AGENCE PRINCIPALE

Pierre-à-Mazel 1 — NEUCHÂTEL — Tél. (038) 24 44 24

(En face de l'église catholique)

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre Ford 17 M

1969, très bon état, 40.000 km. Prix à discuter. Tél. 25 75 29.

OCCASION EXCEPTIONNELLE NSU 1200 TT

1971, jaune, 34.000 km. Prix exceptionnel. GARAGE M. BARDO Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre Opel 1963

4 vitesses, radio, 73.000 km, 12 jantes avec pneus en parfait état; non expertisée, 600 fr. Tél. 42 32 08.

OCCASIONS EXPERTISÉES

MERCEDES 220 SE impeccable, Fr. 4500.—; MINI 1000 1968, boîte à vitesses neuve, Fr. 3200.—; MINI 1000 1969, 50.000 km, Fr. 3800.—; TAUNUS 12 M 1966, Fr. 1900.—; R 4 FOURGONNETTE moteur neuf, révisée, Fr. 2900.—.

Tél. 25 29 50.

A vendre VOLVO 121

année 1965, 3200 fr. ;

Opel Record 1900

Caravane année 1968, 4900 fr. Expertisées en 1973 et en bon état. Tél. (038) 51 39 29.

A vendre Citroën GS

Club, modèle 1972, 9000 km. Tél. (038) 31 64 79.



GARAGE WASER NEUCHÂTEL

MORRIS 1300 automatique

Modèle 1969. 30.000 km. Expertisée. Echange possible. Grandes facilités de paiement.

Rue du Sèyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98



A liquider PNEUS D'ÉTÉ

d'occasion, conventionnels et radiaux de 60 à 80 %, toutes dimensions et marques.

La pièce de Fr. 30.— à Fr. 50.—. Offre spéciale : 15 % rabais sur prix réduit jusqu'au 24 mars 1973.

PNEUS Henri KRONENBERG

En gros Achat et Vente, 2207 COFFRANE. Tél. 42 32 83 ou 57 17 17, le soir.

VOITURE GRAND SPORT

marque Fiat moteur DINO 6 cylindres, 10,2 CV impôt, 195 km/h, 4 places confortables, grand coffre. A vendre ou à échanger contre Ranger Rover. Tél. (022) 24 47 24, heures des repas.

A VENDRE MGB expertisée

moteur neuf, bon état, radio + stéréo, 4000 fr. Tél. (038) 51 24 08, dès 19 heures.

A vendre

Oldsmobile F 85

1964, expertisée. Tél. 53 10 26.

A vendre

FORD 17 M

bon état, année 1966, 99.000 km, 1400 fr. Tél. (038) 25 58 91.

A vendre

R 12 TL

1971, 50.000 km. Tél. 31 20 91, après 18 heures.

A vendre

américaine

Rambler 16 CV, 6 places, 84.000 km, expertisée, bon état, radio, ceinture, 4500 fr. Tél. (038) 24 54 88, après 18 h 30.

A vendre

FIAT 125 SPÉCIAL

1971, expertisée. Tél. 47 11 94, Enea Borgna, Cresier.

A vendre

LIFT POUR VOITURES

en parfait état, 1600 fr. Tél. 25 29 50.

A vendre pour cause de double emploi, Opel Manta SR 1900

modèle 1971, 37.000 km. Prix à discuter.

Adressez offres écrites à EZ 782 au bureau du journal.

football

Sur le front des coupes d'Europe

Pas de miracle pour Bayern pourtant vainqueur d'Ajax Amsterdam à Munich

BAYERN - AJAX 2-1 (2-1)
MARQUEURS: Keizer 7me; Muller 30me et 40me.
BAYERN MUNICH: Maier, Hansen, Beckenbauer, Schwarzenbeck, Breitner, Roth, Krauthausen, Zobel; Durnberger, Muller, Hoernes.
AJAX AMSTERDAM: Stuy, Suurbier, Blankenburg, Hulshoff, Krol, Schlicher, A. Muhren, Neeskens, Rep, Haan, Keizer.
ARBITRE: M. Burns (Grande-Bretagne).
NOTES: Stade olympique de Munich. 77.300 spectateurs. Soirée agréable. Pelouse en excellent état. Ajax joue sans Cruyff (blessé). A la 27me minute, Blankenburg (blessé) est remplacé par Arnold Muhren. A la 75me, c'est au tour de l'Allemand Zobel — égale-

ment blessé — de céder son poste à Schneider. Coups de coin: 6-4 (3-3).
GROSSIERE ERREUR
Le miracle ne s'est pas produit au Stade olympique de Munich. Certes, Bayern Munich a pris sa revanche sur Ajax Amsterdam, en s'imposant d'un petit but. Il n'a cependant jamais été question d'une possible qualification des champions d'Allemagne au cours de ce match retour qui fut heurté et au cours duquel les accrochages et les arrêts de jeu furent bien plus nombreux que les actions dignes d'une telle confrontation. Jouée devant 77.300 spectateurs, cette rencontre avait très bien débuté pour Bayern Munich, qui se montra particulièrement pressant au cours des premières minutes. L'élan des Munichois fut

cependant coupé par un but malheureux encaissé après sept minutes de jeu sur une grossière erreur de Breitner qui, en voulant adresser une passe en retrait à son gardien dosa mal sa passe trop molle. Cette action permit à Keizer, toujours à l'affût, de porter à 5-0 l'avantage total des champions d'Europe en titre.
MULLER: DEUX BUTS
Il fallut de longues minutes à Bayern pour se remettre de ce coup de sort. Son redressement fut facilité par une blessure du défenseur hollandais Blankenburg, après vingt-sept minutes de jeu. Touché à un genou, Blankenburg dut être ramené aux vestiaires sur une civière. Sa sortie désorganisa complètement la défense hollandaise.

Gerd Muller ne manqua pas d'en profiter. Trois minutes après la sortie de Blankenburg, il avait égalisé, avec la complicité de Krol. Cinq minutes avant le repos, il donnait l'avantage à son équipe, on devait en rester là. La deuxième mi-temps fut particulièrement insipide. Rendus prudents par leurs méaventures de la première partie, les Hollandais ne prirent plus le moindre risque, et les Allemands ne trouvèrent jamais le moyen de percer leur défense regroupée.
L'absence de Cruyff au centre de l'attaque hollandaise (qui n'évolua qu'avec trois hommes) a facilité la tâche de Beckenbauer qui, beaucoup plus souvent qu'au match aller, put venir porter main forte à ses demis et à ses avants. Le but encaissé après sept minutes de jeu l'incita cependant à se montrer de plus en plus prudent, d'autant plus que même avec trois éléments seulement, l'attaque allemande restait singulièrement dangereuse par ses ruptures. C'est une nouvelle fois au centre du terrain que les Bavarois ont en leurs points faibles. Leurs demis ne parvinrent pas à apporter un véritable soutien à leurs attaquants.
COUP DE POUCE...

Malgré ces conditions rendues d'autant plus difficiles qu'il était soumis à un marquage très étroit, Gerd Muller a justifié sa réputation en marquant les deux buts de son équipe. Sur le premier, il bénéficia de la complicité de Krol qui détourna légèrement dans ses propres buts une magnifique déviation de la tête. Sa seconde réussite, Gerd Muller l'a connue grâce au juge de touche qui a ignoré le fait qu'il était parti en position de hors-jeu.
On ne peut guère reprocher aux Hollandais de n'avoir pas cherché à soigner le spectacle. Privés de leur meilleur attaquant, ils durent encore subir le handicap de la sortie de Blankenburg après 27 minutes de jeu. Que, dans ces conditions, ils se soient contents d'assurer leur qualification est un comportement logique, même pour un candidat à une troisième victoire dans la coupe d'Europe.



BAPTEME DU FEU. — Leuenberger fête son entrée officielle dans l'équipe nationale avant les choses sérieuses d'aujourd'hui... (Photopress)

hockey sur glace Le « Mondial » de Graz

Ouverture des feux aujourd'hui Les dirigeants suisses ayant tranché Locher rentre au pays

Emotion hier matin dans le camp suisse: Daniel Clerc, blessé, ne participait pas à l'entraînement. Le gardien de Genève Servette qui avait reçu le palet au coude gauche lors de la séance de la veille, était à l'hôpital pour subir une radiographie. Il a rejoint ses camarades à la patinoire durant la journée. Le mal dont Locher souffre n'est heureusement pas grave (un muscle écrasé), si bien que grâce à un traitement de choc il pourra être aligné aujourd'hui déjà contre l'Italie. Toutefois il ne sera que remplaçant, les risques d'une aggravation de la blessure devant être évités.
SUR LE BALLANT
Mais les responsables de l'équipe suisse avaient encore un problème à résoudre hier. Gaston Furrer s'étant révélé en état de jouer, MM. Jud et Robertson devaient en effet désigner le défenseur qui ne fera pas partie du contingent.
Le matin M. Jud, chef technique, ne pouvait pas encore indiquer qui serait finalement écarté: «Trois hommes sont sur le ballant», remarquait-il. «Ce sont Leuenberger, Hoffmann et Locher. Tous trois ont des qualités, mais aussi des défauts. Le choix ne sera pas facile. Hoffmann est allé en progressant lors de la tournée à l'Est, quant aux prestations des deux autres elles ont plutôt baissé. Mais nous voulons attendre le dernier entraînement d'aujourd'hui pour prendre une décision. En fin de journée notre choix sera fait.»

LOCHER DESIGNÉ
Visiblement il était pénible aux dirigeants helvétiques d'avoir à écarter en dernière minute un joueur qui, quel qu'il devait être, n'avait pas démerité. D'un autre côté s'ils étaient venus à Graz avec six défenseurs seulement, dont Furrer, et que ce dernier ce fut révélé incapable de jouer, ils auraient été justement qualifiés d'imprévoyants. Cruel dilemme... Pourtant il fallait bien choisir et c'est finalement le Sierrois Jean-Claude Locher qui a été laissé de côté. Les six défenseurs suivants sont donc à la disposition de Robertson pour le tournoi: Squaldo, Furrer, Henzen, Aeschlimann, Leuenberger et Hoffmann.
L'EQUIPE SUISSE
A la suite de ce choix l'équipe suisse se présentera contre l'Italie dans la formation suivante: Jaeggi (Clerc); Squaldo, Hoffmann; Furrer, Henzen; Aeschlimann, Leuenberger; Dubois, Turler, Willmann; Jenni, Wittwer, Piller; Neiminger, Durst, Delsberger; Luthi et Henry.
Ainsi, la Suisse jouera avec six défenseurs contrairement à ce que M. Jud nous avait laissé entendre le matin. Il faut probablement en déduire que les responsables de notre équipe nationale ne jugent pas l'Italie comme un adversaire extrêmement redoutable car on sait que la Suisse fait de meilleurs matches avec deux paires de défenseurs qu'avec trois...
LES ITALIENS
Les Italiens, qui seront, cet après-midi, les premiers adversaires des Suisses, sont généralement cités comme relégués d'avance. Ils avaient connu semblable

mésaventure en 1971, en Suisse, avec l'Autriche et c'est en compagnie de la même équipe qu'ils ont retrouvé place dans le groupe B, l'an passé.
Ces Italiens sont, à vrai dire, assez mystérieux. S'ils donnent l'impression d'être en vacances, ils n'en sont pas moins résolus à défendre chèrement leur peau. Comme le confirmait encore hier leur entraîneur, les Américains et les Allemands de l'Est paraissent être intouchables, mais les autres formations peuvent toutes, selon la forme du jour, commettre un faux pas. C'est sur ce genre d'accident que les Transalpins comptent pour transformer en réalité leur espoir de se tirer d'affaire.
Les joueurs, quant à eux, font preuve d'une décontraction peu commune. Les tiers d'entre eux comptent à peine, ils ont 21 ans, le plus jeune (Gasser) n'ayant que 18 ans! C'est bien sur l'hiblé Alberto Darin qui, avec ses 33 printemps, est le vétérán de l'équipe.
AVEC SERIEUX
L'ensemble, apparemment très hétéroclite, est-il à même de poser des problèmes insolubles à l'équipe suisse? Les résultats obtenus par l'Italie dans ses dernières rencontres d'entraînement devraient, pour le moins, mettre la formation de Robertson sur ses gardes. Si les Transalpins n'ont pas spécialement brillé face à la Chine populaire, qu'ils ont battue 4-2 après avoir perdu 5-3, ils ont tout de même dominé la Bulgarie à deux reprises (5-1 et 3-2) avant de battre également Fussen, 5-1. Il est vrai que le champion d'Allemagne occidentale se présentait... sans ses nombreux internationaux. Logiquement donc, la Suisse doit pouvoir commencer sa campagne par une victoire à condition de prendre son adversaire au cet après-midi avec tout le sérieux qu'exige la situation.
François Pahud

Real Madrid brillant

Real Madrid - Dynamo Kiev 3-0 (2-0).
Le Real Madrid a obtenu une qualification particulièrement brillante pour les demi-finales de la coupe d'Europe des champions. Devant 80.000 spectateurs, les Madrilènes ont présenté un football d'excellente qualité et ils n'ont vraiment laissé aucune chance à un courageux adversaire soviétique. La marque fut ouverte dès la 2me minute par Santillana. Elle fut complétée à la 35me minute par Aguilar et à trois minutes de la fin par Amancio, qui reprit imparablement, du point de penalty, une passe de Santillana.

Coupe des coupes: Milan qualifié

A.C. Milan - Spartak Moscou 1-1 (1-1).
Au stade San Siro, devant 40.000 spectateurs, l'A.C. Milan n'a pas forcé son talent contre Spartak Moscou. Il s'est contenté d'assurer sa qualification en obtenant le match nul contre une équipe soviétique qui, malgré une condition physique à toute épreuve, ne trouva pratiquement jamais la faille au sein de la défense milanaise.
L'A.C. Milan ouvrit la marque en tout début de match par Bigon mais les Soviétiques répliquèrent cinq minutes plus tard par Piskariov. Par la suite, Spartak Moscou eut souvent l'initiative des opérations mais il n'en tira aucun bénéfice. Peu avant la fin, Prati, seul devant le gardien soviétique, trouva le moyen de tirer à côté!

Coupe des champions

Bayern Munich - Ajax * 2-1 (2-1).
Ujpest - Juventus 2-2 (2-1).
Derby County - Trnava 2-0 (1-0).
Real Madrid - Dynamo Kiev 3-0 (2-0).

Coupe des coupes

AC Milan - Spartak Moscou 1-1 (1-1).
Spartak Prague - Schalke 04 3-0 (1-0).
Rapid Bucarest - Leeds United 1-3 (0-2).
Hauk Split - Hibernian Edimbourg 3-0 (2-0).

Coupe UEFA

Twente - OFK Belgrade 2-0 (2-0).
Dynamo Dresde - Liverpool 0-1 (0-0).
Vitoria Setubal - Tottenham Hotspur 2-1 (1-0).

* Le club en caractère gras est qualifié pour les demi-finales.



ET DE DEUX! — Gerd Muller a échappé à la défense hollandaise; son tir ne laisse aucune chance à Stuy venu à sa rencontre. (Téléphoto AP)

Juventus rétablit une situation compromise avant de se qualifier face à Ujpest Dozsa

UJPEST - JUVENTUS 2-2 (2-1)
Marqueurs: Bene 2me; Toth 14me; Altafini 30me; Anastasi 58me.
Ujpest: Szentmihalyi; Kolar, Harsanyi, Horvath, Juhasz; Dunai III, Toth; Fazekas, Bene, Nagy, Tambor.
Juventus: Zoff; Spinosi, Salvadoro, Morini, Longobucco; Futrino, Caccureddu, Capello Causio, Altafini Anastasi.

La rencontre s'est déroulée par beau temps, sur une pelouse en parfait état devant environ 35.000 spectateurs. Les buts ont été acquis pour Ujpest par Bene (2me) et Toth (14me) et pour la Juventus par Altafini (30me) et Anastasi (58me).

EN TROMBE
Les Hongrois démarrèrent en trombe pour surprendre les Italiens et y parvinrent puisque sur un long centre de Toth, Bene marqua imparablement dès la 2me minute. L'avant-centre hongrois fut d'ailleurs un excellent match. C'est ainsi qu'à la 14me minute, il adressait une longue passe à Toth qui trompait Zoff, pourtant en ex-

cellente forme. Par la suite, les Italiens réagissaient énergiquement et à la 30me minute, Altafini, d'une superbe détente, parvenait de la tête à réduire la marque pour la Juventus.
ÉGALISATION
En deuxième mi-temps, les Italiens continuaient leur pression et se montraient dangereux à différentes occasions. Les Hongrois, moins précis dans leurs mouvements offensifs, tentaient surtout de maintenir leur faible avance. Capello, Altafini et Anastasi relançaient sans cesse les attaques et à la suite d'un cafouillage devant les buts hongrois, Anastasi égalisait de la tête à la 58me minute.

tir

En 1863 eut lieu le premier grand concours à 300 m

La proximité du Tir cantonal neuchâtelois qui se déroulera au stand de Pierre-à-Bot du 23 juin au 9 juillet 1973, nous donne l'occasion de nous livrer à un rapide historique du tir dans la capitale de la République et Canton de Neuchâtel.
Les concours à l'arquebuse (à mèche tout d'abord, puis à rouet et, enfin, à briquet) opposaient déjà, à l'Ecluse, les plus « fins guidons » du XVIe siècle.
PREMIER GRAND CONCOURS
Mais il est resté si peu de documents à ce sujet que nous ne nous y attardons pas, sinon pour préciser que les distances étaient, alors, de 80 pas. Elles passèrent à 100 pas au milieu du XVIIe siècle pour atteindre les 120 dès qu'apparut l'arquebuse à briquet. Il fallait attendre l'utilisation de la « tabatière » avec les cartouches métalliques, pour porter les buts à 300 mètres. C'est en 1863, en fait, qu'eut lieu, dans le canton, le premier grand concours de tir à la distance de 300 mètres. Il s'agissait du Tir fédéral de La Chaux-de-Fonds.

En marge du Tir cantonal neuchâtelois (23 juin - 9 juillet)

L'année suivante et en 1854, la ligne de tir du Mail (120 pas) connu à nouveau les honneurs de la compétition cantonale.
Puis, on note une longue interruption (28 ans) de l'activité, entrecoupée, il est vrai, par le Tir fédéral de 1863 à La Chaux-de-Fonds.
NOUVEL ESSOR
En 1882, quand le Tir cantonal « resurgit », c'est à Neuchâtel qu'il eut lieu. La Métropole horlogère l'organise quatre ans plus tard et Le Locle se jette pour la première fois à l'eau en 1892. La fondation, en 1894, de la « Corporation des tireurs de la ville de Neuchâtel », sous l'impulsion du major Alfred Bourquin, qui semble avoir été d'une trempe exceptionnelle, va donner un essor remarquable au tir, dans la capitale.
Les sociétés de la ville, qui viennent de se grouper sans pour autant perdre leur autonomie, font preuve d'un réel courage en organisant le Tir fédéral de 1898.

mètres (180 cibles) et 195.216 coups de revolver (25 cibles).
Plus de 202.890 estampilles ont été vendues. Les dons d'honneur ont atteint: 202.513 fr. 80 et le total des prix représente 660.000 fr. Ces chiffres, qui datent donc de 1898, sont à peine croyables.
En dépit du splendide succès obtenu en la circonstance, plus aucun Tir fédéral n'a eu lieu depuis lors dans notre canton.
DEPUIS 50 ANS
Il est vrai que les exigences, dans tous les domaines, ont changé dans des proportions trop fortes pour pouvoir être satisfaites à coup sûr. Par contre, le Tir cantonal a été mis sur pied à sept reprises, aux dates suivantes: 1902 (Fleurier), 1906 (Neuchâtel), 1913 (La Chaux de-Fonds), 1926 (Neuchâtel), 1948

(La Chaux-de-Fonds), 1957 (Boudry) et 1962 (Le Locle).
On remarque que la capitale n'a plus organisée la grande fête cantonale des tireurs depuis près de cinquante ans! Il était donc vraiment temps que la Fédération du district de Neuchâtel se mette à l'ouvrage.
Ce 14me Tir cantonal neuchâtelois que nous aurions peut-être encore attendu longtemps, si 1973 n'avait pas été l'année du 125me anniversaire de la République, aura lieu à Pierre-à-Bot où des installations parfaites attendent les concurrents et leurs amis. Quarante cibles à 300 mètres et 20 cibles à 50 mètres attendent un nombre record de tireurs. Les inscriptions arrivent régulièrement sur la table du comité d'organisation qui est en droit de penser que ses efforts seront largement récompensés.



DEVINETTE. — Où se trouvent ces installations? Elles se trouvaient au Mail en 1898...

ski

Alors qu'Annemarie Proell est assurée de son titre Gustavo Thoeni sérieusement menacé en coupe du monde

Sur les pentes de Heavenly Valley, dans le décor merveilleux du lac Tahoe, du jeudi 22 au samedi 24 mars, auront lieu les épreuves finales de la « coupe du monde de ski 1973 ».
Quatre courses sont inscrites au programme: un slalom spécial et un slalom géant masculins et féminins.
THOENI MENACÉ
Si ces courses n'auront aucune influence quant à la première place sur le classement final de la coupe du monde féminine que l'Autrichienne Annemarie Proell est déjà assurée de gagner pour la troisième fois consécutive, en revanche chez les hommes rien n'est encore couru définitivement et il n'est pas certain que l'Italien Gustavo Thoeni, vainqueur en 1971 et 1972, puisse égaler l'exploit de Proell.
En effet, Gustavo Thoeni, bien faible lors des courses récentes d'Anchorage et de Naeba où il n'a marqué aucun point, même avant les deux dernières courses avec un total de 154 points devant l'Autrichien David Zwilling 147 points. Le Suisse Roland Collombin 131 points, l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther 120 points, l'Autrichien Hani Hinterseer 114 points, le Suisse Bernhard Russi 106 points, etc.
Collombin, blessé lors de la descente de Saint-Anton le 3 février dernier, n'a pu depuis défendre sa chance en coupe du monde, dont il était alors le « leader ».
Mais l'athlétique Valaisan aura toutefois la consolation d'être le lauréat de la discipline « descente » de la coupe du monde.
COURSES PASSIONNANTES
Les deux courses masculines de Heavenly Valley promettent donc d'être passionnantes car elles vont donner lieu à une lutte extrêmement serrée, d'autant plus que, s'ils n'ont plus aucune chance en coupe du monde, les Haker, Duvillard, Jean-Noël Augert, Roesti, l'Italien Piero Gros, le Français Claude Perrot, ces deux derniers étant les grandes révélations de la saison, et quelques autres s'efforceront de terminer la saison en beau-

te en livrant un baroud d'honneur qui peut leur valoir la victoire.
En coupe du monde féminine, les deux premières places étant déjà attribuées de quel que soient les résultats des deux dernières courses, la lutte vaudra pour les 3me, 4me et 5me places, et surtout pour les titres des disciplines « slalom spécial » et « slalom géant ».
ULTIMES TITRES
Proell, tout comme Collombin, a déjà remporté le titre de la descente. En slalom spécial, seules Emonet et Mittermaier possèdent encore se disputent le titre. Mais Rosi Mittermaier a été légèrement blessée il y a quelques jours à Honolulu en se baignant

une planche de surf l'ayant coupée à l'aîne. Elle ne semble pas souffrir de cette blessure, bien que de nombreux points de suture lui aient été posés. Mais en course ne s'en ressentira-t-elle pas?
En slalom géant, Kaserer possède avec 110 points devant Proell 93 points, Wenzel 53 points, etc... Les deux Autrichiennes se disputent donc le titre.
Dans ces courses, Wenzel, les Françaises Debernard, Christine Rolland, Britt Lafforgue et Fabienne Serrat (bien que légèrement malade), les Américaines Barbara et Marilyn Cochran et quelques autres dont la jeune Italienne Glaubia Giordani, peuvent également prétendre à la victoire ou à une place d'honneur.

Le classement de la coupe du monde de ski 1973 est le suivant: 1. Annemarie Proell (AUT) 1200 points; 2. Heidi Bredj (NOR) 1050; 3. Heidi Bredj (NOR) 1050; 4. Heidi Bredj (NOR) 1050; 5. Heidi Bredj (NOR) 1050; 6. Heidi Bredj (NOR) 1050; 7. Heidi Bredj (NOR) 1050; 8. Heidi Bredj (NOR) 1050; 9. Heidi Bredj (NOR) 1050; 10. Heidi Bredj (NOR) 1050.

Basket-ball au Panespo
FINALE DE LA COUPE DE SUISSE
STADE FRANÇAIS - PREGASSONA
(Champion suisse 1972) (1er de ligue nationale B)
Dimanche à 17 h 15
Prix d'entrée: Places assises: Fr. 7.— (numérotées)
Places debout: Fr. 4.—
Enfants: Fr. 2.—
Caisse ouverte dès 16 heures - CANTINE OUVERTE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune couple avec trois enfants de 10, 7 et 5 ans cherche

JEUNE FILLE

au pair.
Bon gages, jolie chambre à disposition. Possibilité de suivre des cours de français. Ambiance agréable. Entrée fin avril.
Tél. (038) 24 36 26.

On engagerait

**OUVRIER
OU OUVRIÈRE**

pour travail facile en atelier.
Horaire selon entente.
Suisse ou étranger avec permis C.
Prendre rendez-vous par téléphone, le matin, au (038) 24 13 93.

Confiserie Vautravers,
R. Nicole, successeur, cherche,
pour entrée immédiate, une

serveuse

Tél. 25 17 70.

La Maison de santé de Prégargier,
clinique psychiatrique,
2074 Marin (NE), cherche des

veilleurs (euses)

(aides-infirmiers (ères)

ou infirmiers (ères)
diplômés (ées)

pour veillées de 7 à 15 nuits, ou
davantage par mois, et

**une
lingère-repasseuse**

Présenter offres écrites ou télépho-
ner à l'administration.
Tél. (038) 33 51 51.

Pour nos différents départements,
nous cherchons

**personnel féminin
et masculin**

pour travaux manuels et sur ma-
chines.
Prière de s'adresser à la fabrique
Huguenin-Sandoz S.A.,
Plan 3, tél. 25 24 75, qui donnera
tous renseignements utiles.

Si vous êtes

MÉCANICIEN

(de précision) et si vous cher-
chez une place stable avec un
gain élevé et des avantages so-
ciaux, dans une entreprise mo-
derne, alors adressez-vous à :
Mécanique de précision
H. SCHMOCKER
2024 Sauges-près-Saint-Aubin
Tél. (038) 55 16 51.

LA BAUWIRTSCHAFT & BAUTECHNIK AG
cherche, pour toute la Suisse :

**REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX
INDÉPENDANTS**

(possibilité de représentation complémentaire).

Votre tâche consisterait à faire connaître des nou-
veautés dans le secteur de l'éclairage technique.
Il s'agit uniquement d'une clientèle établie à son
compte.

Nous vous assurons un soutien commercial pour
vos ventes.

Vous devrez faire preuve de beaucoup d'initiative,
d'un flair technique et être capable de négocier
d'une manière pertinente.

Votre activité antérieure n'a pas d'importance pour
ce qui nous concerne.

Vous pouvez avoir des renseignements plus précis
auprès de l'organisation des ventes

Weber & Candrian, 9000 Saint-Gall.
Téléphone (071) 22 67 15.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise, nous
cherchons pour notre centre de Serrières un

mécanicien autos

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité ou
titre équivalent. Le permis de conduire pour poids
lourds serait un avantage. Notre futur collaborateur
sera chargé de l'entretien de notre parc de véhi-
cules.

Conditions de travail :

- horaire normal
- prestations sociales de premier ordre
- stabilité de l'emploi.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL

Nous engageons

**constructeur
de bateaux**

ou
ouvrier

s'intéressant à l'entretien, service
et peinture des bateaux. Entrée
à convenir, mais au plus tard le
1er mai 1973. Place stable et bon
salaire.
Se présenter ou téléphoner au
Chantier naval, Jean-Louis Racine,
1781 Praz-Vully. Tél. (037) 71 24 49.

Aide-infirmière

ou
infirmière assistante

pour maison de repos, dans la
campagne vaudoise. Place stable.
Le PRÉ CARRÉ,
1399 Corcelles-Chavornay.
Tél. (024) 7 31 19.

Entreprise J.-L. BRON engage

MENUISIERS

Semaine de 5 jours.
Caisse de retraite.
Entrée immédiate.
Tél. (038) 53 11 76.

Nous cherchons au plus tôt une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour travaux de secrétariat et de
réception. Travail varié, semaine
de 5 jours.
Faire offres manuscrites, avec
prétentions de salaire au Labora-
toire d'analyses médicales,
Grand-Rue 1, 2000 Neuchâtel.

On cherche pour

**employée
de bureau**

Allemand
indispensable.
Poste indépendant.
Tél. 25 67 40.

La maison Raymond,
rue Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche pour entrée
immédiate ou date
à convenir

JEUNE FILLE

libérée des écoles
pour différents petits
travaux de bureau
et courses.
Faire offres écrites
ou prendre rendez-
vous par téléphone
au 25 44 66.

Importante fabrique textile de la région lausannoise, en plein
développement, cherche

**mécanicien-tricoteur sur machines
rectilignes Dubied et Stoll**

- Poste Intéressant pour candidat capable et dynamique
- Avantages sociaux
- Restaurant d'entreprise
- Possibilité de logement

FABRIQUE DE BAS ET TRICOTS

Avenue du Temple 5
1020 Renens-Lausanne
Tél. (021) 34 98 71



Entreprise de Neuchâtel engage
immédiatement

**employée pour
son bureau
de fabrication**

Préférence sera donnée à per-
sonne dynamique, sachant dacty-
lographier et aimant les contacts
journaliers avec la clientèle.
Travaux variés et intéressants.
Mise au courant assurée par nos
soins.
Adresser offres écrites à GZ 768
au bureau du journal.

Home d'enfants
Villars-Chesières
cherche

MONITRICES

Vacances de Pâques.
Les Mioches, 1885 Chesières.
Tél. (025) 3 21 57.

HOPITAL DU VAL-DE-RUZ
A LANDEYEUX (Neuchâtel)

cherche pour entrée immédiate
ou à convenir

**infirmière
instrumentiste**

Faire offres à la direction médi-
cale de l'hôpital du Val-de-Ruz,
2046 Fontaines (NE).

BILLETER S.A.

Courtils 1, 2035 CORCELLES (NE). Tél. 31 27 27

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à
convenir :

1 tourneur**1 mécanicien**

pour travail sur machine à pointer ;

1 manoeuvre

âge 45-50 ans, serait formé sur travail spécial.
Travail varié, avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de prendre contact par
téléphone ou par écrit.

MIGROS

cherche

pour sa centrale de distribution à
Marin (transport depuis Saint-Blaise
assuré par nos soins) :

**boucher-désosseur
magasinier**

au dépt des produits carnés ;

magasinier

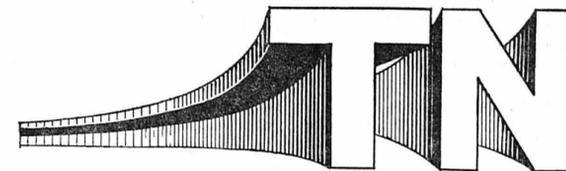
au dépt des produits laitiers
(dépt de Gampelen).

Places stables, bonne rémunération,
horaire de travail régulier, avantages
sociaux d'une entreprise moderne,
restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228, 2002
Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

Cherchez-vous une activité variée ?
Un emploi stable, bien rémunéré ?



Nous vous l'offrons en qualité de :

Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle.

Monteur de ligne

pour le montage et l'entretien des lignes aériennes et la signalisation.

Mécanicien électricien**Ouvriers pour l'entretien des voies****Peintre en carrosserie****Agent de dépôt**

pour la préparation des véhicules.

Aide d'atelier

pour travaux divers.

NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et
capables d'occuper un poste de confiance.
Nationalité suisse (étranger permis C).

NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire com-
plet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des
facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre entreprise et désire obtenir de plus
amples renseignements.

Emploi désiré	
Nom	Prénom
Age	ans Marié (oui-non)
Rue	Localité
Téléphone ()	Nationalité

Veuillez renvoyer ce coupon à la DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

**BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
NEUCHÂTEL**

cherche

JEUNES EMPLOYÉS (ES)

de nationalité suisse et de langue maternelle française,
porteurs du certificat fédéral de capacité ou d'un diplôme
commercial.

Postes stables avec travail intéressant et varié dans les
services du siège et des agences.

Les candidats intéressés par le contact direct avec la clien-
tèle seront formés pour le service des caisses et guichets.

Faire offres détaillées, avec documents usuels, au chef
du personnel, place Pury, 2000 Neuchâtel.

UNION SUISSE ASSURANCES

cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir, une

sténodactylo

(éventuellement à mi-temps),
et une

employée de bureau

à mi-temps pour remplacement
jusqu'à fin août 1973.

Adresser offres à F. FELDER,
agent général, 2001 Neuchâtel,
case postale 1176, ou téléphoner
pour rendez-vous au No 25 40 44.

MONITEURS DE VOILE

Sérieuses références requises.

Faire offres écrites, avec curricu-
lum vitae et photo, à : la Combe,
1180 Rolle.

une jeune fille

pour aider au ménage et s'occu-
per de deux enfants en bas âge.
Vie de famille, congés réguliers.

S'adresser à Michel Amstutz,
Fahys 1, Neuchâtel.
Tél. 25 59 71 ;
appartement 25 80 76.

Nous cherchons

un(e) ouvrier(ère)

pour travaux faciles en atelier.

Faire offres à Bracelets-Unlon,
Grand-Rue 45, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 57 81.

Garage E. Andreotti,
Clos-de-Serrières 12, tél. 31 62 25,
cherche

mécanicien

sachant travailler sur toutes mar-
ques de voitures.
Bon gain assuré.
Entrée immédiate ou à convenir.

**MONTEVIDEO
gouvernante
d'enfants**

expérimentée, qualités de cœur,
cherchée pour deux enfants (suis-
ses) 4 et 6 ans, mère absente.
Salaire excellent.
Faire offres : Placement à l'étran-
ger, AMIES DE LA JEUNE FILLE,
Simplon 2, Lausanne.
Tél. (021) 26 26 45.

GRAND GARAGE cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

téléphoniste

pouvant exécuter des travaux simples de bureau.
Semaine de 5 jours, ambiance agréable, locaux
modernes, travail intéressant et varié.

Faire offres sous chiffres SI 753 au bureau du
journal.

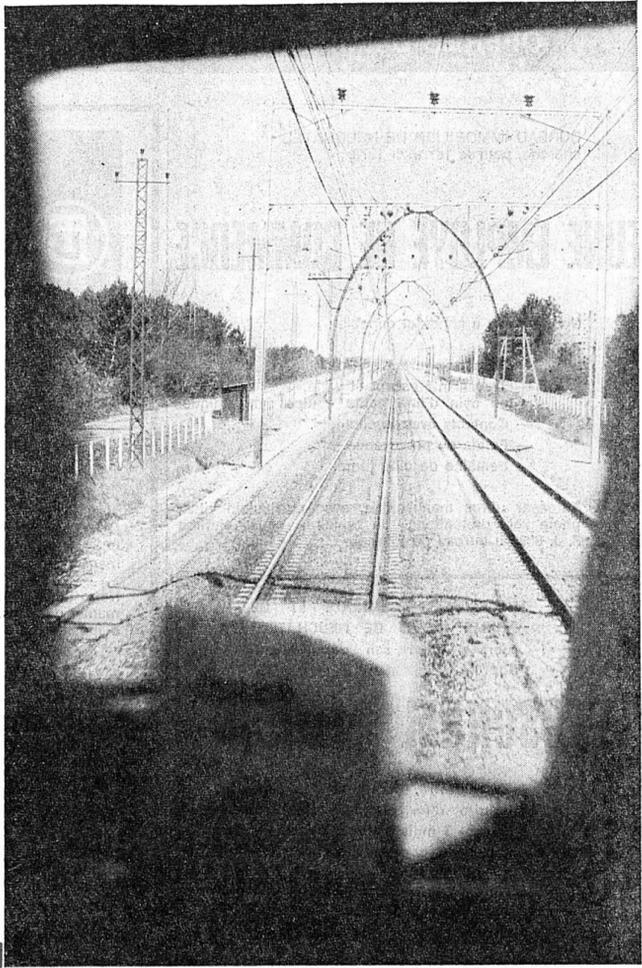


A 270 KM/HEURE, SUR LA LIGNE DES LANDES



Dans la cabine de conduite, le tachymètre indique 270 km/h mais il y a quelques mois le TGV-001 a poussé des pointes à 318 km/heure !

AVEC LE TGV-001...



L'ingénieur Evrard :
— Nous roulons à 270 km/heure...

A 53 ans, le visage s'est arrondi et le corps a dû prendre quelques kilos supplémentaires. Mais ce sont surtout les kilomètres que compte Georges Fournier car, depuis 1967, sans répit, il a bouclé plus de dix fois le tour de la Terre dans les turbotrains de la SNCF. Fournier, c'est l'homme des essais. Avec l'équipe du département thermique de la direction du matériel, il a couvé les premiers pas de trois générations de « turbos », ouvert une nouvelle voie au chemin de fer et, il y a quelques mois, battu un nouveau record de vitesse à bord du TGV-001.

En février 1968, en gare de Belfort, Fournier avait le poil un peu moins gris lorsqu'il posait avec l'équipe Sénac devant l'autorail X-4365. D'un véhicule ordinaire, la SNCF venait de faire un laboratoire roulant avant de décider si un turbomoteur d'hélicoptère, plus puissant mais pesant moins lourd à l'essieu qu'un classique moteur diesel, pouvait être appliqué à la traction ferroviaire. Le turbotrain trouvait là son ancêtre et le nom n'avait pas encore fait fortune : on parlait d'autorail à turbine ou de turborail.

La voie des records

Au début, ce ne fut d'ailleurs qu'une modification de matériel existant et comme l'avait fait deux ans plus tôt le New-York Central avec son autorail Budd-RDC équipé de deux réacteurs d'avion, X-4365 s'était vu flanquer d'un nez aérodynamique destiné à vaincre la résistance de l'air à l'avancement et qui lui donnait, à lui aussi, l'air d'un cacheur masqué.

Chef des essais, Fournier passa d'un laboratoire à un autre, auscultant successivement les rames ETG dérivées de l'autorail des débuts puis la deuxième génération de turbotrain, dite RTG. Depuis un an, il a franchi un pas de géant avec le dernier prototype TGV. Du lundi au vendredi, il arpente maintenant la ligne des Landes, assis devant des cadrans, veillant au trépigement des spots lumineux. Tirée au cordeau, la voie est habitée à de telles pressions. C'est là qu'en mars 1955 une CC électrique, la 7107, puis la BB 9004 ont roulé à 331 km/heure, battant le record du monde de vitesse sur rail. Près de vingt ans déjà ! Les années ont passé, le mode de traction a évolué et le TGV s'est octroyé à son tour le ruban bleu avec des pointes à 318 km/heure.

Le jeu de croquet...

...A 10 h 05, le turbotrain freine devant la minuscule gare de Caudos. La silhouette est plaisante, l'engin plus court sur pattes et plus racé que le Tokaido. Bracq et Cooper, les deux stylistes de Brissonneau et Lotz, le constructeur des caisses, ont avec

bonheur allié l'utile à l'agréable. Le premier a conçu des salons qui sont ceux d'un avion, le second dessiné la maison et se souvenant, peut-être instinctivement, qu'il avait été à l'école de Lowy, car l'influence américaine se retrouve aussi dans la carrosserie. Le TGV-001 c'est un peu la « City of San Francisco » habillée, quarante ans plus tard, par Paris.

Deux turbines sur quatre sont lancées. Dans les premiers kilomètres, rien de spécial. La rame glisse comme sur un tapis, accélère progressivement et se promène très vite à 180 km/heure sous les curieux portiques en arc de la ligne des Landes qui rappellent, nouveau cousinage, ceux que Henry Ford fit couler en béton pour son Detroit, Toledo and Ironton. Et le turbotrain court dessous comme une boule dans un jeu de croquet. Le mécanicien Beffara, un des six affectés à ces essais, est aux commandes dans la cabine de tête. Entre Morhenx et Lamothe, là où le turbo frôle les 300 km/h, son collègue Jacuzzi occupe l'autre poste, à l'arrière, où il assure la sécurité.

Sécurité avant tout

Cinq minutes avant le passage de la rame, tous les passages à niveau sont cadenassés. Aux points critiques, des postes de surveillance ont été installés. Dans le train, l'émission en permanence d'un signal cadencé et une inscription sur la bande d'un enregistreur assurent le personnel de conduite que la voie est libre et normalement protégée. Si le « bip » venait à se taire ou si l'aiguille ne dessinait plus sur l'enregistreur Gould, la vitesse serait automatiquement ramenée à 140 km/heure. Que les deux témoins fassent défaut, et c'est le freinage d'urgence. Devant, quelque chose obstrue la voie.

Enfin, les marches sont ainsi prévues qu'en pleine vitesse le turbo ne doit croiser aucun autre train. Si l'horaire l'impose malgré tout, on ne peut alors croiser qu'à 220 km/h, car les techniciens craignent la bache folle d'un wagon de marchandises ou le jet, de la fenêtre d'une voiture de voyageurs, d'une canette de bière.

Dans une des trois voitures, l'ingénieur Evrard décroche un micro, jette un coup d'œil rapide sur le tachymètre :

— Nous roulons maintenant à 220 km/heure...

Il a à peine dit cela que l'aiguille glisse vers la droite et que le TGV est monté à 270. La tenue de voie est remarquable et les bogies du Creusot, chacun d'une masse de dix tonnes, se jouent des difficultés. Tout à

l'heure, sans que l'on s'en doute, le fameux aiguillage en courbe de Labouheyre a été pris à plus de 200 km/heure ! A l'intérieur de la rame, on ne sent aucune vibration : demain, une vieille Anglaise descendant jusqu'à Nice pourra y prendre le thé en levant le petit doigt. Sur un profil de voie moins généreux, le TGV ralentit, ne roule plus qu'à 210 km/h et comme Evrard et les autres techniciens l'avaient laissé entendre, la rame donne l'impression de se trainer...

A Bayonne où le turbotrain vient de s'arrêter, la gare s'enflamme. Tout le monde veut voir le TGV. Encore un peu essoufflé, le standardiste Laussu revient en courant à ses fiches :

— Et il y a des sièges qui glissent, et il y a des...

Il n'en revient pas. Mme Peyresalbe envie son collègue. Elle va aller admirer, elle aussi.

Elle est partie !

Les techniciens sont prêts à partir mais...

A la SNCF, on parle peut-être moins de turbotrain que du groupe Sénac. Cet ingénieur principal et son équipe sont, depuis 1966, les pionniers européens du turbomoteur ferroviaire comme l'avaient été, dans les années 1950, ceux de General Electric qui mirent alors au point la série des trente « Big Blow » (« Gros souffle ») commandés par l'Union Pacific. Et le hasard veut que l'on retrouve, là encore, les deux pays qui paient le plus fort écot à la recherche ferroviaire. De l'autre côté de l'Atlantique, il y a General Motors et General Electric. Ici, c'est Alstom, M.T.E. ou Brissonneau.

Dans le cas des turbotrains, le but visé était d'adapter la turbine à gaz, parvenue à un haut niveau de perfectionnement dans le domaine de l'aviation, à la traction ferroviaire. Pourquoi la turbine à gaz ? Parce qu'elle permet de disposer d'une puissance élevée sous un faible volume, encombrement minimal qui améliore la répartition des masses et, abaissant le centre de gravité, renforce le confort général et la stabilité à grande vitesse. En 1968, partant sur la lancée de l'autorail X-4365, la SNCF commanda une première série de turbotrains ETG (éléments à turbine à gaz) et les affecta peu après à la ligne Paris-Caen-Cherbourg. Dans le cas des E.T.G., on retrouvait les principes du « Big Blow », miniaturisés certes, mais le turbomoteur était toujours lancé par un diesel d'appoint qui servait également aux manœuvres à vitesse réduite.

Etude après étude, on put supprimer le diesel. Des ETG à transmission mécanique, la SNCF passa aux RTG (rame à turbine à gaz) à transmission hydraulique et ce matériel sera mis en service, dès le mois de juin, entre

Strasbourg et Lyon, de Lyon à Nantes et de Lyon à Bordeaux.

En 1969, la SNCF commanda un nouveau prototype expérimental : le TGV-001. Cette fois, les turbomoteurs n'entraînent plus une « boîte hydraulique » mais un alternateur qui alimente les moteurs de traction fixés sur chaque axe des bogies. Ainsi a-t-on pu mieux répartir la puissance sur un nombre important d'essieux moteurs et disposer d'un atout supplémentaire dans le freinage. Du turbo-mécanique puis du turbo-hydraulique, la SNCF est donc passée au stade du turbo-électrique suivant à la trace l'évolution de la traction diesel.

Le TGV-001 que la presse suisse a pu essayer sur la voie des Landes au début de mars, comprend trois remorques encadrées par deux motrices. Lorsque de telles rames seront mises en service (dès 1978-1979, espère la SNCF) sur la nouvelle ligne Paris-Lyon, chaque turbotrain emmènera six remorques avec bar et grill-express, soit une capacité d'accueil de plus de 300 voyageurs. Le poids ayant augmenté, il faudra un turbomoteur plus puissant, celui que les constructeurs étudient actuellement.

Lors des essais, on a pu apprécier la parfaite tenue de voie du TGV, performance moins due au remplacement du rail de 18 mètres par des barres longues qu'à la perfection des bogies MTE-le Creusot à suspension d'air. L'accélération et le bon degré d'insonorisation de la rame ont également séduit les hôtes de la SNCF et de sa représentation générale à Berne. La rame devait cependant partir quelques jours plus tard aux ateliers de Bischheim, en Alsace, pour quelques rev-

sions. En effet, lors de notre voyage de Caudos à Bayonne, la climatisation ne semblait pas parfaite et une légère mais persistante odeur de gaz-ol flottait dans les remorques.

Décision en juin...

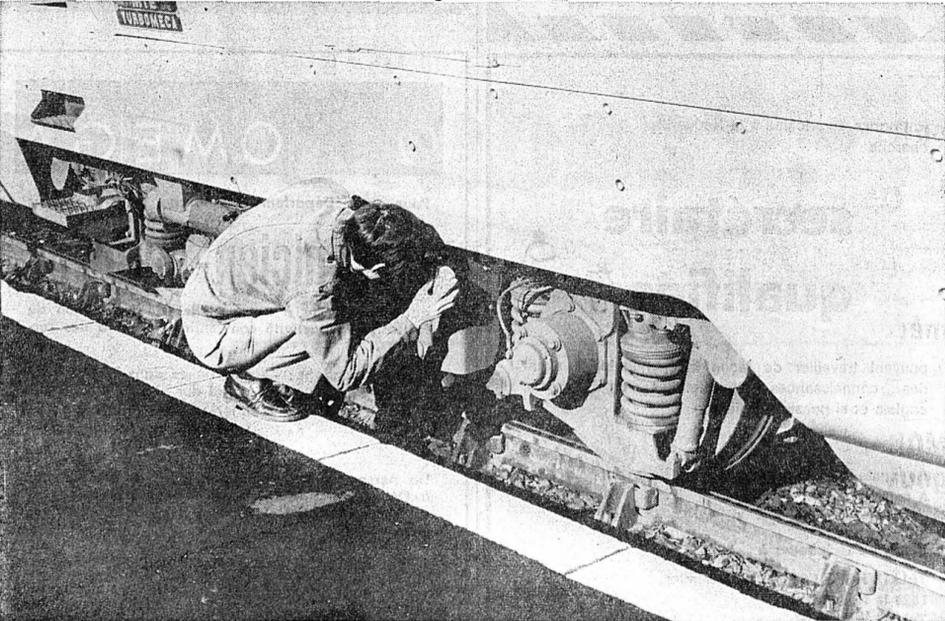
Quelques retouches secondaires de la caisse devraient également être prévues. Elles concernent, par exemple, l'encadrement un peu trop spartiate de la lunette des cabines qui mériterait d'être revu afin d'augmenter l'impact de l'image de marque. La ligne des phares gagnerait à être continuée et on doit revoir l'emplacement, à l'intérieur de la rame, des cellules photo-électriques qui commandent l'ouverture des portes d'intercirculation. Peints d'une couleur argentée, les bogies et les chasses-pierres donneraient plus d'éclat à l'ensemble, séparant mieux du rail la ligne de la caisse.

L'insonorisation est bonne, on l'a vu, et le fait que les rames TGV aient, pour une même longueur, moins de bogies qu'une rame classique contribue à abaisser le niveau sonore. Quant aux risques de pollution de l'air, le maximum de précautions a été pris par les ingénieurs.

Ce n'est qu'en juin que le gouvernement donnera son feu vert à la nouvelle ligne Paris-Lyon. Il est regrettable que cette décision intervienne si tard alors que l'axe est pratiquement saturé et que les turbotrains dépassent les espérances placées en eux. La SNCF est prête, la France ne l'est pas. On imagine quel meilleur usage aurait fait le rail des crédits engloutis dans cet inutile caprice qu'est l'avion supersonique...

Claude-Pierre CHAMBET

Contrôle de l'échauffement des boîtes d'essieux en gare de Bayonne.



Avant le départ de Caudos sous la « tonnelle » de la ligne des Landes.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU IMMOBILIER DE NEUCHÂTEL
cherche, pour le 1er avril 1973,

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

Nous offrons à candidat capable :

- Mise au courant approfondie.
- Travail intéressant et varié, au sein d'une petite équipe sympathique.
- Contacts avec la clientèle.
- Fonds de prévoyance.
- Semaine de cinq jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres F. J. 609 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.
cherche, pour son département des
apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 2-3 mois environ, éventuellement pour demi-journée.

Prière de se présenter à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou de téléphoner au N° 25 65 01, interne 254.

TRÉFILERIES
RÉUNIES S. A.
BIENNE

Nous cherchons pour des activités intéressantes et variées :

**aide-mécanicien
ouvrier sur machine
ouvrier de transport**

Nous offrons des conditions d'engagement avantageuses selon le statut des employés, avec salaire mensuel.

Notre bureau du personnel donne tous les renseignements détaillés. Nous sommes également à votre disposition le samedi de 8 à 12 heures.

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A.
2501 Bienne, rue du Marché-Neuf 33,
Tél. (032) 2 74 11.

MIGROS

cherche
pour son Marché avenue des Portes-Rouges
Neuchâtel :

**magasinier
employée au bar
employée de bureau**
occupée à la préparation de mets froids ;
trésorière.

Places stables, bonnes rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Pour entrée à convenir, nous cherchons

une vendeuse

(possibilité de se mettre au courant rapidement pour dames ou demoiselles qui ne sont pas de la branche).

Prière de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous.

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 17 64.

Nous engageons pour nos bureaux de Neuchâtel

une employée
de bureau

qualifiée, ayant la connaissance de la sténo et de la dactylographie, pour notre service de la comptabilité.

Travail intéressant et varié.
Nous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction de

meubles **MEYER** neuchâtel
Tél. (038) 25 75 05

Nous engageons pour notre service des ventes

UNE SECRÉTAIRE

connaissant bien la sténo et la dactylo.

Travail varié et intéressant.
Horaire partiellement libre.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

13^{me} SALAIRE EN 3 ANS.

Faire offres à l'office du personnel COOP,
Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21. Interne 21.

A la Centrale suisse Interfood, vous trouverez un champ d'activité intéressant en qualité de

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande, avec connaissance parfaite de la seconde langue et de l'anglais.

Si vous êtes habile sténodactylographe, ayant le sens de la précision et de la ponctualité, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nous vous renseignerons volontiers sur les possibilités qui vous sont offertes.

- Date d'entrée à convenir
- Place de parc à disposition.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à la

Centrale suisse Interfood

rue du Tombet 24, 2034 Peseux.
Tél. (038) 21 11 55, interne 237 ou 485.



BEKA SAINT-AUBIN S.A.,
fabrique d'appareils divers,
2024 Saint-Aubin

cherche pour ses départements achat et vente

EMPLOYÉE
DE BUREAU

qualifiée, de langue maternelle allemande ayant déjà des notions de la langue française.

Travail varié et intéressant.

Entrée immédiate ou pour une date à convenir.

Prière d'adresser les offres à :

BEKA SAINT-AUBIN S.A., 2024 Saint-Aubin (NE).
Tél. (038) 55 18 51.

GARAGE avec représentations importantes
cherche

SECRÉTAIRE

qualifiée, sachant travailler de manière indépendante.

Travail intéressant et varié, conditions de travail modernes, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres PG 751 au bureau du journal.

Entreprise américaine à la Neuveville
cherche

secrétaire
qualifiée

pouvant travailler de façon indépendante et ayant des connaissances approfondies en français, anglais et si possible italien.

Ce poste est à pourvoir tout de suite ou pour date à convenir.

Ecrire ou téléphoner à

TELEDYNE TAC, 27 a, Prés-Guattins,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 28 07.

Nous engageons

employé de garage

apprentie de commerce

- Semaine de 5 jours
- Ambiance de travail jeune et dynamique

Téléphonez-nous.

Garages
Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

FAVAG SA

cherche, pour ses
centres de production
d'appareils de télécommunication,
du

personnel féminin

pour le montage et le contrôle.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi à horaire réduit.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel « E », tél. interne 338.

FAVAG S. A., Monruz 34,
2000 Neuchâtel

Tél. (038) 21 11 41.



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche :
pour son atelier de fabrication d'outillage :

mécanicien faiseur d'étampes

de boîtes de montres

et

mécanicien de précision

pour son atelier d'étampage

mécanicien

ou

aide-mécanicien

pour entretien d'outillage, réglage de machines, qui sera appelé à seconder le contremaître.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

OMEGA

Pour notre Département outillage, nous cherchons

mécanicien-outilleur

qui sera affecté à notre atelier de fabrication de fraises. Cette activité conviendrait aussi à des rectifieurs.

Nous demandons : — expérience dans l'usinage du métal dur
— intérêt pour la réalisation de prototypes et la fabrication de petites séries.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



VOUS

trouvez en votre qualité de

jeune employé de commerce

ayant terminé son apprentissage, une activité très intéressante à notre SERVICE DE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE.

Grâce à son organisation moderne, ce service vous offre la possibilité d'acquies des connaissances approfondies dans le domaine de l'analyse comptable.

- Langue maternelle française
- Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à :

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/211155
interne 456

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre SERVICE CONTROLE DE QUALITÉ une

secrétaire qualifiée

à qui seront confiés des travaux de correspondance en français et anglais, la rédaction de procès verbaux, l'établissement de documentations, etc.

Notre future collaboratrice doit posséder de bonnes connaissances d'anglais, éventuellement d'allemand.

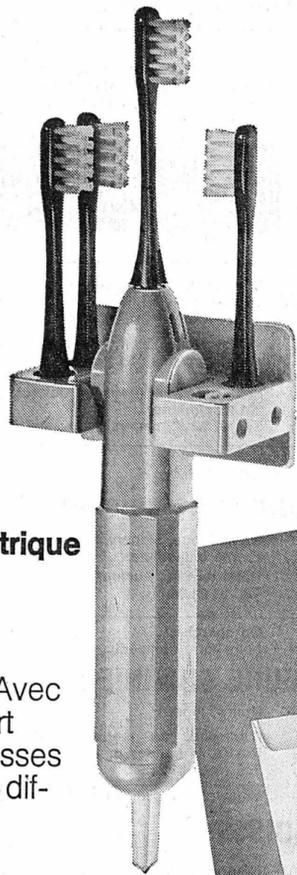
Nous offrons :

- activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe de travail
- situation stable
- prestations de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- avantages sociaux de premier ordre.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Il s'agit de vos dents!

Tout pour l'hygiène parfaite de vos dents.
Qualité Migros à prix Migros.



Brosse à dents électrique

mio★star

pour toute la famille. Avec
cordon, prise, support
mural et 4 petites brosses
interchangeables de dif-
férentes couleurs.

55.-

En vente aux Marchés Migros.



Action



CANDIDA fresh au fluor actif
pour une haleine fraîche et des dents
saines et blanches.

80 g **1.20**

2 tubes 2.-

(100 g = 1.25)

au lieu de 2.40

Douche buccale électrique

mio★star

Elle nettoie à fond, même les endroits que la brosse
à dents ne peut atteindre. Une hygiène buccale
impeccable! Son jet battant réglable pénètre par-
tout, nettoie à fond et masse efficacement les
gencives. Avec 4 pulvérisateurs et support mural.

100.-

En vente aux Marchés Migros.

Maintenant éprouvée par test clinique:

pâte dentifrice CANDIDA FLUOR ACTIF
pour une prophylaxie de la carie efficace.

Grand tube 160 g **1.40** (100 g = -.875)

Tube normal 80 g **-.90** (100 g = 1.125)

De la

MIGROS

évidemment.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

ASUAG

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'HORLOGERIE SUISSE S.A.
cherche une

secrétaire

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'allemand et, si possible, quelques notions d'anglais.

Formation commerciale ; apprentissage ou école de commerce.
Travail varié au sein d'une équipe dynamique.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres à la Direction de la Société générale de l'horlogerie suisse S.A., ASUAG, rue de Nidau 15, 2502 Bienne ou de téléphoner au (032) 2 54 24, interne No 20.

La Société Suisse pour l'Industrie
Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et
Tissot cherche pour son département joaillerie

collaborateur

Le titulaire sera responsable :

- de l'administration du secteur
- de la gestion du portefeuille de commandes.

Nous demandons :

- apprentissage ou école de commerce
- expérience souhaitée de 1 à 2 ans dans secteur d'administration de ventes
- connaissances d'anglais.

Nous offrons :

- travail intéressant et indépendant
- salaire en rapport avec capacités
- horaire souple.

Faire offres à :
SSIH Management
Services S.A.
Direction du personnel
rue Centrale 63
2500 Bienne



Importante entreprise horlogère de la place cherche, pour
la gérance de sa succursale de Neuchâtel, un

CHEF D'ENTREPRISE

Le champ d'activité comprend notamment :

CONDUITE et GESTION

d'un centre d'assemblage de montres mécaniques et élec-
troniques sur le plan administratif et technique.

Effectif : environ 250 personnes.

Le poste en vue exige beaucoup de dynamisme, un carac-
tère ferme, de bons contacts personnels, de bonnes connais-
sances linguistiques.

Prière d'adresser offres sous chiffres X 735 à Publicitas,
rue Neuve, 2501 Bienne.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de bureau

pour son bureau de méthode.

Faire offres écrites ou se présenter au bureau de la fabrique, 34 rue
de Neuchâtel.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Société fiduciaire cherche

COLLABORATEUR(TRICE)

pour la comptabilité et les travaux relatifs aux ques-
tions fiscales et sociales. Travail varié et indépen-
dant, contacts avec la clientèle. Place stable,
semaine de cinq jours.
Faire offres sous chiffres KF 788 au bureau du
journal.

En qualité de

SECRÉTAIRE

d'un de nos départements de vente, nous aimerions
vous confier principalement la correspondance en
langue allemande. Votre initiative vous permettrait
de vous charger des affaires courantes en l'absence
de votre chef de vente. Le français et des notions
d'anglais vous seraient utiles.

Vous trouverez un travail très varié et une bonne
ambiance. Semaine de 5 jours, horaire flexible.

Adresser votre offre à :

**BOLEX
INTERNATIONAL S.A.**

Rte de Lausanne 15
1400 YVERDON
Tél. (024) 2 60 21, M. Wagner.

Hasler

cherche des

OUVRIÈRES

pour travaux de soudage, de contrôle et de
câblage propres et intéressants. Lieu de
travail : Centraux de téléphone automatique
du groupe de construction de la Suisse
romande.

Le personnel sera instruit sur place par nos
soins.

Sens normal des couleurs indispensable.

S'annoncer par écrit ou par téléphone à
M. Masset, chef d'installation de la

HASLER S.A., Central téléphone de Neu-
châtel. Tél. (038) 25 39 94.

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines
textiles et ses machines-outils
cherche

collaborateur administratif

et secrétaire d'un chef de service de vente.

Il se verrait confier le maintien des contacts
avec les services de fabrication ainsi que divers
travaux, non moins importantes, dans l'admini-
stration interne de ce service.

Les candidats de langue maternelle française,
ayant si possible des notions d'allemand et d'an-
glais, dotés d'un sens pratique très développé et
sachant travailler d'une façon précise, sont priés
de prendre contact par téléphone ou par écrit
avec

ÉDOUARD DUBIED & CIE, S.A.
Service central du personnel
Rue du Musée 1 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

SUR LA PISTE DE L'AVENIR
AU CŒUR DU TRAFIC AÉRIEN



Restaurants 1215 Genève
Tél. (022) 98 22 88

cherchons

CUISINE : CHEFS DE PARTIE
COMMIS DE CUISINE
COMMIS PÂTISSIER
CUISINIER TRAITEUR

SERVICE : COMMIS DE BAR
COMMIS DE RANG
SOMMELIERS - SOMMELIÈRES
CAISSIÈRE DE RESTAURANT

DIVERS : CHAUFFEUR
MANUTENTIONNAIRE

Administration : SECRÉTAIRE DÉBUTANTE
SECRÉTAIRE
CONTRÔLEUR (EUSE)

Ambiance de travail agréable au sein d'une entre-
prise moderne, avantages sociaux.
Suisse, permis B, C ou frontaliers.
Bon salaire.

Faire offres ou se présenter au bureau du per-
sonnel.

OMEGA

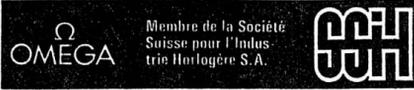
Nous cherchons

micromécaniciens

(ou calibristes)

ayant si possible quelques années d'expérience, et
qui se verront attribuer des tâches intéressantes, en
particulier la réalisation de posages et de plaques
de travail.

Les candidats sont invités à s'adresser à OMEGA,
Département du personnel technique et de produc-
tion, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

**La Sclerie de Colomblan cherche
UN SCIEUR**

Place stable, éventuellement loge-
ment à disposition ; caisse de re-
traite.
Faire offres à François Berthoud,
2013 Colomblan.
Tél. 41 22 32, heures des repas.

On cherche

garçon de cuisine

Nourri, logé, blanchi.
Entrée immédiate.
Hôtel du Lac, Auvernier.
Tél. 31 21 94.

On cherche,

JEUNE CUISINIER

Nourri, logé.
S'adresser au restaurant de la
Russie, le Landeron.
Tél. (038) 51 21 58.

Nous sommes une grande société

SUISSE

Nous cherchons

**collaborateur (trice)
de vente**

Nous offrons :

- FIXE
- FRAIS
- COMMISSIONS
- Cours de vente
- Soutien permanent
- Animation dynamique.

Nous demandons :

- Présentation impeccable
 - Élocution aisée
 - Candidat libre immédiatement.
- Téléphonez, pour prendre rendez-
vous, au (032) 3 54 51.

LABORATOIRE SUISSE
DE RECHERCHES HORLOGÈRES
engagerait pour le 1er mai 1973,
ou date à convenir, une

**téléphoniste-
réceptionniste**

Langues française et allemande
désirées. Connaissance de la
dactylographie pour travaux admi-
nistratifs variés.

Les Intéressées sont invitées à
faire leurs offres au chef de l'ad-
ministration du L.S.R.H.,
A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel 7,
tél. (038) 24 55 66.

ALVAZZI

Chauffage - YVERDON
Sanitaires - Ventilations

cherche

**monteurs en
chauffages centraux**

S'adresser rue du Four 23 bis,
tél. (024) 2 66 91.

DEMANDES D'EMPLOIS

Artisan, 40 ans, maîtrise fédérale,
cherche

**changement
de situation**

y compris secteur administratif.

Faire offres sous chiffres
28-900068 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

JEUNE HOMME

27 ans, expériences commercia-
les, cherche poste à responsabi-
lités. Voyages pas exclus.
Faire offres sous chiffres AS 762
au bureau du journal.

**Mécanicien
de précision**

29 ans, cherche place indépen-
dante à responsabilités, dans la

mécanique d'entretien

à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à AV 778
au bureau du journal.

**EMPLOYÉE
DE COMMERCE**

sérieuse expérience des
ASSURANCES cherche situation
d'AVENIR dans agence, fiduciaire,
etc. (chef de bureau, d'organisa-
tion ou de service).
Emplois dans direction de compa-
gnie d'assurances ou service
externe exclus.

Adresser offres écrites à
223-887 au bureau du journal.

Quittant l'Ecole de commerce
de jeunes filles de Berne,
je cherche une place intéressante
comme

SECRÉTAIRE

(de préférence petite entreprise).
Langues : allemand, français (bi-
lingue), italien, anglais.
Prière de faire offres détaillées
sous chiffres A 301279 à Publici-
tas, 3001 Berne.

**EMPLOYÉ
D'ADMINISTRATION**

qui finira son apprentissage au
printemps 1973 cherche place
pour le 9 avril dans entreprise
industrielle, ou administration
communale.
Connaissance de la langue
française.

Rudolf Käser, Flösch 41,
4932 Rüttschelen (BE).

Economiste licencié

28 ans, français, anglais, allemand, espagnol, plus
de 2 ans d'expérience dans une association d'une
importante industrie suisse d'exportation, cherche
poste à responsabilités au sein d'une entreprise de
premier ordre.

Prière de faire offres sous chiffres 28-460088 à
Publicitas, 1001 Lausanne.

AVIS DIVERS

A vendre
POINTS
SILVA
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire
à case 281.
1401 Yverdon.
Tél. (038) 25 90 17

Transformation
et réparation
de manteaux
et vestes



R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

APPRENTISSAGES

On cherche

**apprenti ferblantier-
appareilleur**

Entrée à la fin de l'année sco-
laire.
F. GROSS & FILS,
FERBLANTERIE-APPAREILLAGE,
Neuchâtel. Tél. 25 20 56.

Bijouterie

F. Robert

cherche pour date à convenir

**1 apprentie vendeuse
et****1 aide-vendeuse**

Se présenter au magasin,
rue du Seyon 5, Neuchâtel.
Tél. 25 28 32.

LOOPING

Nous cherchons, pour août-septembre,

APPRENTI (E)**DE COMMERCE**

Nous garantissons une excellente formation com-
merciale à jeune homme ou à jeune fille ayant
suivi l'école secondaire.

Adresser offres à LOOPING S.A., manufacture de
réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a,
2035 Corcelles, tél. (038) 31 77 33.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre, pour cause de maladie, au Jura
neuchâtelois,
atelier de ferblanterie-appareillage,
construction matières plastique.

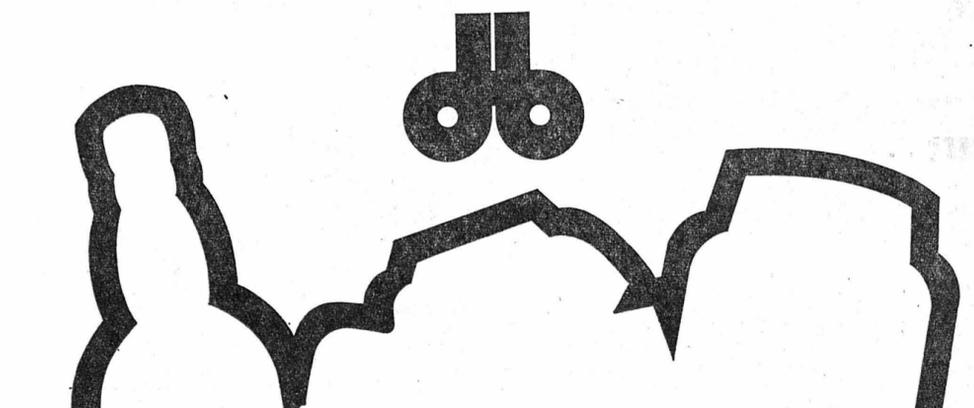
MAÎTRISE FÉDÉRALE

Convientrait pour ouvrier-appareilleur,
désirant se créer une situation.

Affaire sérieuse, établie depuis 25 ans,
bonne clientèle, éventuellement association.

Faire offres sous chiffres P 28-130188 à
Publicitas, 2301 la Chau-de-Fonds.

discount berthoud



Pâtes CIRIO Vera Napoli Fr. —.90 le paquet de 500 g
Jus de pommes et jus d'oranges Fr. 1.25 le litre

GLANZER LONG-LIFE	9.90	5.70
WEGA WI-WAX	5.40	3.70
AJAX VITRES	2.55	1.65
AJAX W.-C.	3.90	2.10
VIM	1.50	-.90
AJAX AMONIAK PLUS	9.60	6.30
AJAX CITRON ACTIV	2.95	1.40
FLUP	3.95	2.35
VIGOR	8.20	4.40
QUANTO	13.90	9.30
DIXIN	14.90	9.90
DISH-LAV	17.90	11.20
MOLLO	6.90	4.30
COMFORT	13.80	8.80

Samedi, ouvert sans interruption de 7 h 30 à 16 heures

rue de la gare 7, corcelles

PARTI PROGRESSISTE NATIONAL

Election du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel

7 et 8 avril 1973

La valeur d'un gouvernement se mesure à ses actes et à ses décisions. Le PPN affirme que le Conseil d'Etat actuel a répondu aux attentes des électrices et électeurs neuchâtelois.

Pour un gouvernement attentif aux aspirations de la population de notre canton, accordez vos suffrages à

M. Carlos GROSJEAN
conseiller d'Etat

M. Jacques BÉGUIN
conseiller d'Etat

M. François JEANNERET
conseiller d'Etat

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUR CHALET : régulateur ; oiseaux naturalisés ; fer à bricoles ; divers objets. Téléphone 31 60 06.

LIT ; CANAPE ; potager, plaques chauffantes ; cuisinière électrique ; table de cuisine. Tél. 25 47 00, matin ou soir.

ENTOURAGE de divan, 50 fr. Tél. 31 38 16.

ROBE DE MARIEE, longue, avec voile. Téléphone 53 26 53.

POUR GARÇON 7 ans : blazer marine, manteau pluie, téréline, marine, capuchon, 20 fr. pièce ; pantalon gris trévia-laine, 15 fr. Tél. 25 02 58.

UNE SALLE A MANGER état neuf, valeur 10.000 Fr., cédée à 3000 fr. Tél. (038) 41 18 27.

CARAVANE WISCUNT 5 places, avec auvent neuf, châssis métallisé, valeur 12.000 fr., cédée à 6000 fr. Tél. 42 13 71.

2 FAUTEUILS, bas prix. Tél. 25 77 64.

TABLE NOYER, 180 x 80 cm ; 6 chaises Louis XIII. Tél. 24 69 35, le soir.

TONDEUSE A GAZON électrique, état neuf. Tél. 42 25 33.

4 JOUGS DE BŒUF ; 1 harmonium ; 1 armoire. Tél. (038) 61 27 12.

ROBE DE MARIEE, longue, taille 38-40, état impeccable, valeur 430 fr., cédée à 200 fr. Tél. 25 56 91.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, marque Rochat, impeccable, moderne, 390 fr. ; cause déménagement. Tél. 31 65 72.

POUSSETTE ; BAIGNOIRE BEBE ; baby-sitter ; secrétaire ; sommier, 90 x 190 cm, avec protège-matelas. Tél. 33 50 04.

GARAGE PREFABRIQUE, démontable, en éternit, couverture tuiles. Tél. (038) 57 14 71.

CYCOMOTEUR VELUX 30, 1972, au plus offrant ; 4 pneus d'été 175 SR 14, parfait état. Tél. 24 34 05, heures repas.

ANTIQUITE, CHAUDIERE A LESSIVE en cuivre, 1000 fr. Tél. (038) 42 32 08.

DEUX SOMMIERS, deux matelas pur crin, 150 fr. Tél. 57 11 88.

PIANO DROIT D'ETUDE. Tél. (038) 31 76 53.

LAMPADAIRE BOIS. S'adresser : Saint-Nicolas 13, 1er étage à droite.

ARMOIRE-COMBI et commode acajou, neuves ; prix intéressant. Tél. 31 42 01.

FRIGO Zoppaz, cuisinière électrique Therma, 4 plaques. Tél. 31 50 54.

MEUBLE ELEMENT comprenant : lit-armoire 1 place, bibliothèque, armoire. Parfait état. Porte-bagages Peugeot 404. Tél. 25 42 82.

CUISINIÈRE A GAZ Sauter, 3 feux, état de neuf, 130 fr. Tél. 31 35 88.

TAPIS DE MILIEU 2 x 3 m, moquette rouge, 170 fr. Tél. 55 21 87.

CARAVANE 4-5 places, freins hydrauliques, auvent. Superbe occasion. Place éventuelle au bord du lac. Tél. 24 19 84.

CARAVANE 6 places, avec auvent, chauffage, frigo. Tél. 31 31 89.

LIT D'ENFANT complet ; poussette moderne ; pousse-pousse, parfait état, prix intéressant. Tél. 24 46 64.

VOILIER CROISIERES et régates type DC 20, long. 6 m 70, larg. 2 m 30, très bien équipé et accastillé. Etat de neuf. Prix intéressant. Tél. (038) bureau 47 18 33, domicile 47 12 09.

PETIT CANAPE vert, très bon état. Téléphone 51 25 39.

4 FAUTEUILS, 2 petites tables, lit français avec matelas, bureau ; bas prix. Téléphone 24 26 05.

CHATTE SIAMOISE de 6 mois. Téléphone 41 37 74.

CAISSE ENREGISTREUSE Anker, révisée. Tél. 47 11 43.

COLLECTION 800 TIMBRES tous pays, au plus offrant. Tél. 25 79 39.

Perdus-Trouvés

PERDU, REGION CORTAILLOD, chien d'arrêt, poil ras gris-brun. Tél. 42 36 74.

PERDU en ville, chevelière armée. Téléphone 24 53 51, heures des repas. Récompense.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Demandes d'emplois

ETUDIANT donnerait leçons ou surveillerait les devoirs. Tél. 33 28 52.

JEUNE HOMME, 15 ans, cherche travail après les heures d'école. Adresser offres écrites à 223-890 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 17 ans, actuellement à l'école de commerce, cherche place d'assistante dentiste chez médecin qui la formerait SSO. Adresser offres écrites à 223-891 au bureau du journal.

ETUDIANT, 22 ANS, cherche travail, dactylographie ou autre, éventuellement de nuit, du 2 au 30 avril. Tél. 25 62 27, heures de repas.

J'ENTREPRENDS DESSEINS, 60 heures par mois. Médailles - créations cadrans - plans divers. Adresser offres écrites sous chiffres CX 780 au bureau du journal.

COURTEPOINTIERE CHERCHE TRAVAIL à domicile. Adresser offres écrites à FA 783 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 15 ans, parlant français et suisse allemand, garderait enfants le mercredi après-midi et le samedi. Région de Colombier. Tél. 41 13 37.

NOUS EXECUTONS tous travaux d'inerties tous calibres, petite et grande quantité, travail soigné. Adresser offres écrites à DV 758 au bureau du journal.

Demandes à acheter

ACHETE QUILLES ET BOULES anciennes, en bois, pour jeu familial. Tél. 25 21 56.

VIOLON EST CHERCHE par particulier. Tél. (038) 33 43 96, à partir de 11 heures.

POTAGER A BOIS avec four. Adresser offres écrites, avec prix, à ID 786 au bureau du journal.

ETABLI de menuisier 175 x 56. Tél. 25 04 88, heures repas.

Offres d'emplois

QUI GARDERAIT ENFANT de 4 ans, la journée, dès le 1er avril, pendant 2-3 mois, quartier des Draizes ? Tél. (038) 26 88 95, dès 19 heures.

ON CHERCHE EMPLOYEE DE CUISINE pour le 1er avril. Tél. 25 26 65.

DAME AGEE CHERCHE ménagère ou gouvernante à temps complet, logée ou non. Tél. (038) 25 38 37, dès 19 heures.

ON CHERCHE JEUNE FILLE pour promener un chien. Tél. 24 13 13.

FEMME DE MENAGE est demandée trois demi-journées par semaine, horaire à convenir. Faire offres, entre 12 h et 14 h, par tél. 31 39 80 ou adresser offres écrites à GB 784 au bureau du journal.

JEUNE FILLE est recherchée pour le 1er avril pour aider au ménage et au magasin. Vie familiale et bon salaire. Tél. (032) 82 16 65.

PERSONNE POUR GARDER bébé de 6 mois, 4 après-midi par semaine, centre ville. Tél. 25 96 41 ou 25 84 83.

A louer

CHAMBRE à jeune homme ou monsieur. Grillons 14. Tél. 24 46 27.

A SERRIERES, chambre indépendante meublée, cuisine à disposition. Tél. 24 21 01.

APPARTEMENT MEUBLE, tout confort, Neuchâtel-ouest, cuisine, chambre à coucher, salle de séjour, douche, W.-C., jardin. Libre début avril. Fr. 600.— charges comprises. Ecrire à case 607, 2001 Neuchâtel.

MARIN, DEUX PIECES, confort. Tél. 33 18 68.

A PESEUX, APPARTEMENT 2 pièces, chauffé, au plus tard 24 juin. Adresser offres écrites à BW 779 au bureau du journal.

HAUT DE LA VILLE, dans ancien immeuble, accès par escaliers, joli appartement de 3 chambres, cuisine, W.-C., balcon, cave et galetas pour le 1er, éventuellement 24 mai. Adresser offres écrites, avec indication de profession et nom de l'employeur, à HC 785 au bureau du journal.

IMMEDIATEMENT, APPARTEMENT 2 pièces, confort, quartier Côte. Tél. 41 22 17.

CHAMBRE MEUBLEE, tout confort, à 3 minutes de l'université. Tél. 25 78 61, de 12 à 14 heures.

A LOUER A SAINT-BLAISE, pour le 24 mars, un studio meublé avec cuisine et douche, pour une ou deux personnes, 400 fr., charges comprises. Tél. 33 35 26, entre 9 et 12 heures.

STUDIO A SAINT-AUBIN dès le 1er avril. Tél. 55 11 27.

CHAMBRE INDEPENDANTE à monsieur. Téléphone 25 51 34.

SAINT-AUBIN (NE), appartement de 2 pièces, meublé, confort, dans villa, dès le 1er avril 1973. Tél. (038) 55 16 49.

PAVILLON MEUBLE de 2 pièces, toilettes, cuisine, garage près du centre. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

RECOMPENSE à qui me procurera un appartement de deux pièces tout confort, Pesieux-Corcelles-Vauseyon. Tél. 31 62 44.

EMPLOYE PTT marié, venant travailler à Neuchâtel cherche appartement de 3 pièces. Urgent. Tél. 31 32 95.

JARDIN, A BOLE. Tél. 41 37 85.

APPARTEMENT WEEK-END, avec Jardin, Val-de-Ruz ou vallée de la Sagne. Tél. (038) 41 37 85.

URGENT. Couple sans enfants cherche appartement 2 à 3 pièces, dont grand living. Forte récompense à personne qui trouvera l'objet recherché. Tél. (038) 33 41 81.

Divers

URGENT, JE CHERCHE 8000 FR., 5000 fr. remboursés dans 2 mois et le solde 6 mois après, intérêt selon désir. Ecrire sous chiffres JE 787 au bureau du journal.

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de	frs.	391
remboursable en	mensualités	(max. 15 mois)
Nom	Prénom	
NF/Lieu	Rue	
Démorant ici depuis	Nationalité	
Domicile précédent	Rue	
Date de naissance	Profession	
Etat civil	Nombre d'enfants	
Employeur	à cette place depuis le	
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p. m. frs. (p. ex. gain de l'épouse etc.)	
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.	
Date	Signature	

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28
9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22
 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman par DENISE NOEL 43

La sonnerie avait résonné lugubrement à travers les pièces désertes.

Lise avait glissé la lettre sous la porte.

Epuisée par une nuit sans sommeil, elle n'avait eu ni le goût ni le courage de visiter la ville. Ivre de bruit et de fatigue, elle avait erré au milieu de la foule et des embouteillages, cherchant, sans les reconnaître, dans la forêt de grattes-ciel, les réalisations de Paolo Danese.

Le soir même, elle avait repris l'avion pour Orly.

L'avenir était sombre. Eblouie par le conte de fées qu'elle vivait à Venise, elle avait répondu avec désinvolture, huit jours après son arrivée chez le comte, à une mise en demeure de sa directrice d'avoir à rejoindre son poste dans les quarante-huit heures. Dans cette institution où elle enseignait à mi-temps une autre collègue avait aussitôt pris sa place. A un mois des examens, il était inutile d'espérer trouver ailleurs un poste vacant.

Elle avait la ressource de reprendre contact avec la firme de films publicitaires qui l'employait à peu près régulièrement avant son départ pour l'Italie. Mais retourner dans cette maison, c'était retrouver Guillaume, le photographe de qui elle dépendait pour les prises de vues. Ils n'étaient, l'un pour l'autre, que de bons camarades, mais Guillaume se fut volontiers arrogé d'autres droits que ceux de l'amitié. Avec lui,

Lise devait se tenir constamment sur ses gardes. La pensée d'affronter l'empressement de Guillaume, son exubérance, la gourmandise de sa « bise » de retrouvailles, lui causait un malaise physique. Elle avait le cœur trop meurtri pour supporter la présence de ce soupirant.

Il lui restait un peu d'argent sur les émoluments que le comte Grazzini lui avait versés. Elle décida d'attendre.

Pendant trois jours, elle s'enferma chez elle, à Versailles, repliée sur sa peine, avide de solitude comme un chien malade. Elle n'osait de son retour ni Bettina qui l'eût accablée de questions, ni son aïeule dont elle redoutait les vigoureuses remontrances. De Venise, elle avait adressé deux lettres à sa grand-mère, mais en se gardant bien de lui donner le véritable motif de son absence.

«...Ne t'inquiète pas, avait-elle écrit, si je prolonge encore mon séjour, c'est que j'ai trouvé du travail à Venise : un poste de secrétaire, provisoire mais intéressant...»

L'aïeule n'avait pas répondu et Lise, qui augurait mal de ce silence, remettait à plus tard le moment d'affronter ce juge car la vieille dame, détestant se soumettre à l'impérative sonnerie d'un appareil, n'avait pas voulu de téléphone dans son appartement.

Pendant trois jours, Lise pleura beaucoup, dormit peu et se nourrit de biscuits et de conserves. Aux pires instants de son désespoir, elle s'en voulait d'avoir choisi la route du renoncement. Pourquoi ce refus total qui la déchirait et dont elle ne pouvait pas guérir? Elle aurait pu accepter de rester auprès du comte Grazzini et revoir Paolo. Peut-être alors, des liens d'amitié, comme ceux que le jeune homme entretenait avec Elena, se seraient-ils noués entre eux?

Mais à ses moments de lucidité, elle comprenait que leur amour était trop violent, trop impulsif, pour se transformer en une affection sans intimité. Si elle n'avait pas eu le courage de rompre, elle eût très vite éprouvé une vive horreur d'elle-même. Non, c'était mieux ainsi. Pour se consoler, il lui restait la piétine satisfaction de se savoir une âme sans défaillance.

Le quatrième jour, en se levant, elle s'aperçut que si elle continuait son régime actuel, son corps deviendrait rapidement aussi malade que son âme. Elle décida de réagir.

Un copieux petit déjeuner à l'anglaise, avalé dans une brasserie proche de son domicile, lui redonna assez d'énergie pour exécuter une décision qu'elle avait prise au cours de

la nuit. Elle alla chercher à la banque, où il était à l'abri d'un coffre, le document hérité de sa mère.

Après avoir acheté quelques provisions, elle revint chez elle avec l'intention bien arrêtée de détruire cette lettre qui, après l'avoir transportée au fabuleux pays des rêves, avait été pour elle la cause de la plus douloureuse des désillusions.

Avant de la brûler, elle la relut une dernière fois et s'étonna d'abord de ne pas reconnaître, dans ces lignes, l'écriture qui lui était maintenant familière du comte Grazzini. Puis elle se souvint que, depuis une dizaine d'années, le comte écrivait de la main gauche. Cette lettre était, évidemment, antérieure à l'accident qui lui avait sectionné les tendons de la main droite.

Elle en était là de ses réflexions, lorsqu'un violent coup de sonnette la fit sursauter. Qui pouvait venir chez elle? Personne n'était au courant de son retour. Elle décida de ne pas bouger.

Le timbre résonna de nouveau. Un coup long suivi de deux coups brefs. Le signal que sa grand-mère et elle étaient convenues d'employer lorsqu'elles se rendaient l'une chez l'autre.

Lise remit vivement la lettre dans le buvard d'où elle l'avait extraite et posa celui-ci sur une table de bridge, entre les deux fenêtres du salon.

Ensuite, elle alla ouvrir.

Petite cachottière! s'exclama Mme Lemonnier en serrant contre elle sa petite-fille. Depuis trois jours que tu es revenue, tu aurais pu me prévenir. Prendre de mes nouvelles est vraiment le dernier de tes soucis.

Apparemment, la santé de la vieille dame était plus florissante que jamais. L'œil était vif, le teint clair. A soixante-quinze ans, elle était restée sveltes, s'habillant de tailleurs noirs bien coupés. Ses traits, que les années avaient rendus anguleux, étaient adoucis par une chevelure neigeuse, soigneusement ondulée. Elle paraissait dix années de moins que son âge.

Mais Lise était bien trop étonnée pour lui en faire compliment. Elle s'était attendue à un ton acrimonieux et c'était avec une affectueuse douceur que Mme Lemonnier lui avait reproché son silence. Cette mansuétude était aussi inhabituelle que la chaleur des baisers que Lise recevait avec une espèce de passivité née de sa stupeur.

Mme Lemonnier paraissait n'attacher aucune importance à la froideur de sa petite-fille.

« Je suis heureuse de te revoir, disait-elle. Tu as mauvais mine. La fatigue, sûrement. A-t-on idée d'aller passer des vacances aussi loin de chez soi! Comme si la France n'offrait pas d'aussi beaux horizons que l'étranger...»

Pendant qu'elle parlait, son regard perçait le tour de la pièce.

«...C'est incroyable ce que ton appartement est poussiéreux! Tu sembles avoir oublié ce que je t'ai répété cent fois : « Fille coquette attire le blondin, maison proprette le retient. » Va chercher tes essuie-membres. A nous deux, nous allons briequer ces deux pièces... Mais va donc au lieu de rester là comme une souche.

Subjuguée, Lise obéit et revint avec deux chamoisines.

« Je me demande, dit-elle, songeuse, par quel miracle tu as été informée de mon retour.

Les yeux bruns de la vieille dame s'égayèrent d'une lueur moqueuse.

« Un miracle. Tu as trouvé le mot juste et les miracles ne s'expliquent pas, mon enfant.

Puis, sans transition :

« Nettoie ta chambre. Je m'occupe du salon.

Lise eut un regard de détresse vers le buvard qui abritait la lettre, mais elle n'osa ni le reprendre ni le dissimuler.

L'appartement qu'elle occupait se composait de deux grandes pièces commandées par un vestibule de belles dimensions. Des fenêtres, elle apercevait la partie du parc appelée « le potager du Roi ». Lise avait conservé le mobilier de style acheté par sa mère mais avait ôté les tentures et les draperies d'un goût douteux qui l'alourdissaient. Comme les pièces ne communiquaient pas entre elles, Lise ne pouvait surveiller les gestes de sa grand-mère. Aussi, redoutant la curiosité de celle-ci, elle épousseta rapidement sa chambre et revint dans le salon.

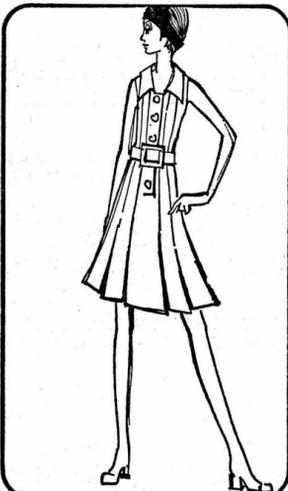
Mme Lemonnier avait été aussi vive qu'elle. Les deux commodes, les vitrines et les sièges étaient débarrassés de la poussière qui les avait ternis. Debout devant la table de bridge, elle semblait subjuguée par le buvard de voyage.

Lise voulut s'emparer de l'objet.

« Je vais le ranger, dit-elle avec une fausse désinvolture. (A suivre)

MODE
information

mt
MODE



Pour notre clientèle jeune, ravissant modèle acrylique-lin. Tons frais du printemps.

mt
MODE

la maison
du tricot

L'indispensable caban fantaisie sur pantalon uni.



Nouvelle silhouette de Paris.

Neuchâtel:
20, rue de l'Hôpital

Même maison à:
Lausanne-Bâle-La Chaux-de-Fonds
Genève-Neuchâtel-Fribourg

Pour tout instrument...



Grand choix d'instruments pour la musique chez soi, d'entretien et de danse, ainsi que pour les orchestres de jazz ou Beat.

Conditions de paiement avantageuses

Location-vente

Une seule adresse :



Rue de l'Union 8 2500 BIENNE
Tél. (032) 2 48 35



BON

Je m'intéresse à l'instrument de musique suivant :

et vous prie de m'envoyer le catalogue gratuit.

Nom :

Rue et No :

Localité : Age :

(A envoyer collé sur une carte postale ou glissé dans une enveloppe affranchie comme une lettre.)

PAS DE VISITE DE REPRÉSENTANTS !

SKIEURS

DIMANCHE 25 MARS

JUNGFRAUJOCH ET
LÖTSCHENLÜCKE

Dép. 4 h 45 Fr. 68.—
Renseignements - inscriptions :

WITTWER

CARS NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 2, ☎ 25 82 82

PERUHAG

brevets
d'invention
Agence à Neuchâtel:
24, rue du
Coq-d'Inde
Tél. 038/25 12 18



Tectyl
VALVOLINE

protège
votre voiture
de la rouille

pour longtemps.

Faites confiance au
spécialiste

CARROSSERIE

P. Schoelly

Hauterive.

Tél. (038) 25 93 33.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

La Peugeot 304 S, variante plus puissante de la nouvelle 304

Le brillant moteur 304 S
avec carburateur à double corps, développe 10 cv de plus que le moteur normal 304 (la cylindrée restant la même). Vitesse de pointe 160 km/h !

Toujours plus de sécurité sur 304 et 304 S !

Voie arrière élargie. Tenue de route parfaite et stabilité idéale dans les virages. Efficacité accrue des freins assistés. Régulateur de freinage. Refroidissement optimal des freins par de nouvelles jantes aérées sur 304 S. Phares halogènes sur 304 S. Phares de recul sur 304 S, etc.

Confort luxueux ! Et davantage de place sur 304 et 304 S !

Volant gainé. Nouveau tableau de bord avec instruments ronds. Compte-tours

sur 304 S. Levier de vitesse au plancher sur 304 S. Dossiers avant avec appuie-tête incorporés et amovibles sur 304 S. La nouvelle forme du toit offre davantage de hauteur à l'arrière. Intervalle agrandi entre sièges avant et banquette. Grand coffre avec éclairage.

La plus-value à un prix honnête !

Pas de surprises, car pas de suppléments. De nombreux « extras » précieux sont livrés en série. La célèbre « longévité Peugeot » est également comprise.

Les 304 S : Limousine à quatre portes, coupé et cabriolet.

Les 304 : Limousine à quatre portes et break super luxe à cinq portes.

Jugez par vous-même de cette plus-value lors d'une course d'essai !



Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés



Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**

Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier

E. Richard & Fils, La Neuveville

A. Germond, Garage Dombresson

R. Grutter, Garage du Crêt, Corcelles NE

J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Je dispose de
120.000 francs

Désire collaboration active dans
affaire saine. Etudierai toutes pro-
positions.
Adresser offres écrites à 223-889
au bureau du journal.

Trouvé

le moyen de faire
laver et repasser
mes draps.

Blanchisserie Lory,
Saint-Blaise.
Tél. 33 57 90.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (058) 25 35 90

Nostalgie d'horizons lointains?
Voyez Kuoni et vous serez guéri!

Bangkok Les vols long-courriers vers
l'Extrême-Orient nous ont
10 jours, toujours fascinés. Aussi avons-nous
dès Fr.1495.- entrepris un travail de pionnier pour
mettre l'immense Asie à
votre portée. Vous décrire
Bangkok, cette perle de
l'Extrême-Orient, ses mille

et une merveilles? Impossible! Il faut les voir pour y croire.
Vols avec jets DC-8 de BALAIR (filiale de SWISSAIR).
Pour calmer quelque peu votre nostalgie, commencez par
demander notre brochure «Vols spéciaux Outre-Mer 1973»!



Pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Colège,
Tél. (032) 299 22

Pour les Neuchâtelois: depuis le printemps 72, nous sommes également
représentés à Neuchâtel!

actuel

INCROYABLE !

Vous trouverez en cette fin de semaine, dans toutes
nos succursales, des steaks ou des rôtis de bœuf à des
prix avantageux.

Entrecôtes : les 100 g, Fr. 2.10

Rumsteaks : les 100 g, Fr. 2.—

Filets bifecks : les 100 g, Fr. 2.60

Contre la hausse des prix : PROFITEZ !

ATTENTION

Jusqu'à la fin du mois, grande vente de lard fumé,
prix choc : par plaque, Fr. 5.20 le kg.

Bell

OSS 117: PANIQUE A WAKE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Dans l'avion qu'il a pris la veille à Tokio, Hubert Buissonneur de la Bath se retrouve en compagnie de James Kennedy, chef adjoint de la C.I.A. dans cette ville.

Un mort à l'atterrissage



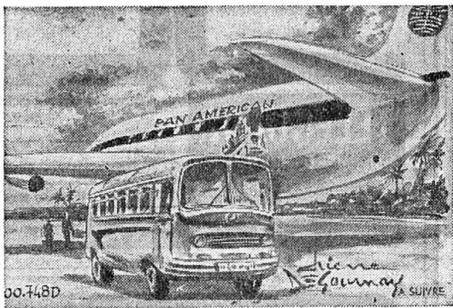
Le régime des moteurs changea, et l'avion commença à descendre. Lavé, rasé, mais l'œil toujours vague, le second pilote regagna le poste d'équipage. La voix mélodique de Mitzy, deuxième hôtesse, annonça que le petit déjeuner serait servi aux passagers pendant l'escalade de Wake. Hubert la suivit des yeux avec intérêt, car elle était ravissante. Il constata que le voyant lumineux des toilettes affichait la mention «Occupied». Kennedy dormait toujours. Le minuscule atoll de Wake semblait un fer à cheval posé sur l'eau devenue bleue.



La voix de Pearl Richardson enjoignit aux passagers de cesser de fumer et d'attacher leur ceinture. L'île grossissait rapidement, et les palmiers qui entouraient le lagon devenaient distincts. Trente secondes plus tard, l'appareil passa au-dessus d'épaves qui jonchaient les plages, demeurées là depuis la reconquête de l'île sur les Japonais, puis les roues touchèrent la piste de ciment.



Soudain, un cri strident domina le grondement des moteurs que le pilote relançait, pales d'hélices renversées, pour freiner la course de l'avion. Hubert se retourna, et vit que la voisine de Kennedy, les yeux exorbités, avait une main plaquée sur la bouche. Près d'elle, le chef adjoint de l'agence de Tokio était écroûlé en avant, les bras pendants, la tête retenue dans une position bizarre par le haut du dossier qu'il avait devant lui. A n'en pas douter, James Kennedy était mort.



L'autorité de Pearl Richardson fit merveille pour éviter la panique qui commençait à s'emparer des passagers. Sous son énergique direction, chacun se sentit obligé de faire bonne figure. Pearl confia les voyageurs aux bons soins de la ravissante Mitzy, qui les fit monter dans un autocar. Le gros véhicule démarra bientôt en direction du baraquement où était installé le restaurant. Tout se déroula comme si aucun incident ne s'était produit à l'atterrissage.

Demain: Un passager manquant

HOROSCOPE

Climat de passion et de déséquilibre sur l'ensemble de la journée qui risquera d'amener des événements inattendus.

Naissances: Les enfants de ce jour seront intuitifs, concentrés, très actifs.

BELIER (21/3 - 19/4)

Santé: Aérez souvent votre lieu de travail. Amour: Ne cachez plus vos sentiments. Affaires: Vous avez tout en main pour réussir.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: La marche vous est recommandée. Amour: L'amitié vous apportera un réconfort certain. Affaires: Tenez compte des avis de votre entourage.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ne faites pas de trop gros travaux. Amour: Ne craignez pas de dire ce que vous pensez. Affaires: Sachez prendre des initiatives.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Vous êtes un peu fatigué, prenez plus de repos. Amour: L'être aimé souffrira de votre indifférence. Affaires: La colère est mauvaise conseillère.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Vue déficiente, consultez un ophtalmologiste. Amour: Dissipez les mensonges qui subsistent. Affaires: Ne vous laissez pas distraire de votre tâche.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Continuez votre régime. Amour: Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Affaires: Chance à saisir rapidement.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Votre foie risque de vous faire souffrir. Amour: Laissez de côté vos petites rancœurs. Affaires: Vos projets doivent rester secrets pour le moment.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Préparez vos salades avec du jus de citron. Amour: Bonne entente dans le domaine sentimental. Affaires: Evitez d'acheter à crédit.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous fumez beaucoup trop. Amour: Dominez vos émotions. Affaires: Réfléchissez avant de vous lancer dans une nouvelle association.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Vous vivez beaucoup trop sur les nerfs. Amour: Vos confidences rencontreront de la moquerie. Affaires: On vous demandera un effort supplémentaire.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Pour vos insomnies, prenez une tisane calmante. Amour: Ne discutez pas avec les gens susceptibles. Affaires: Ayez l'esprit d'équipe.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: N'allumez pas votre première cigarette à jeûn. Amour: Ne cherchez pas ailleurs ce qui est à portée de votre main. Affaires: Les difficultés vont s'estomper progressivement.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Céleri-rave au citron
Côtes de veau grillées
Chou farci
Compote de pommes

LE PLAT DU JOUR :

Choux farcis

Préparer un hachis (éventuellement avec reste du ragout de la veille) ou acheter 400 g de hachis de porc et de bœuf. Assaisonner puis ajouter persil, ciboulette, ail. Lier avec un demi-verre de vin blanc. Blanchir les feuilles de chou blanc pendant 10 minutes à l'eau salée. Egoutter. Mettre une cuillerée de hachis dans chaque feuille. Rouler, disposer dans un plat à gratin. Dorer dans un four moyen pendant 20 minutes.

lents résultats en utilisant celle-ci aussitôt prête.

— Les crêpes farcies sont celles auxquelles on ajoute dans la pâte soit des raisins secs préalablement macérés, soit des pruneaux finement hachés, ou bien encore des rondelles de bananes, des cubes de pommes, des dés d'ananas, des petits morceaux de cerises à l'eau-de-vie.

Le meilleur légume : celui de la saison

Aucune raison de ne pas consommer autant de légumes en hiver qu'en été. Au contraire, d'autres vitamines manquant à l'appel, celles-ci sont nécessaires : les carottes par exemple, dispensent leurs sucres, leurs vitamines, leurs propriétés favorables à la vue. Le céleri est aussi riche d'éléments nutritifs que le chou, tandis que la betterave rouge recèle une importante puissance curative. Le salsifis est facile à digérer et comporte une teneur précieuse en insuline. Vitamines B et C dans les poireaux, A dans le persil qui ne nous lâche pas dans les mauvais jours et comme le chou de Bruxelles supporte le gel, ses protéines et ses glucides sont à notre portée de longs mois durant. Bien sûr qu'il faudrait au maximum manger ces légumes crus ou du moins étuvés à la vapeur pour ne pas en perdre les précieux composants et, à l'exception de la choucroute ou des lentilles, le mot «réchauffé» doit être banni de son vocabulaire.

Bleu, blanc, rouge

Vous allez bientôt décider de votre garde-robe printanière ; rappelez-vous avant de faire votre choix les principales caractéristiques du style 73 : le cardigan, le blouson allongé, la jupe plissée plat, la robe-chemisier de soie et pour les loisirs, des petites pièces harmonisées aux trois couleurs : bleu, blanc, rouge.

A méditer

Il y a quelque chose de plus merveilleux que l'amour, c'est l'idée que l'on s'en fait.

Sylvie VARTAN

CARNET DU JOUR

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Histories à raconter d'Oswaldo Dragun.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire : Exposition Zao Wou-ki, gravures et lavis + Exposition Olga de Amaral, peintures. Galerie des Amis des arts : Exposition L. Méautis et H. Perret. Galerie Karine : Exposition de peintres contemporains.

Centre culturel neuchâtelois : Amérique du Sud.

Galerie Média : Exposition Jean Scheurer, sculptures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 15 h et 20 h 30, Emmanuel et ses sœurs, 18 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Guet-apens, 16 ans.

Red : 15 h et 20 h 45, La Vie sexuelle des femmes actuelles, 20 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, Les Cicatrices de Dracula, 16 ans.

Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Cabaret, 16 ans, 2me semaine.

Apollo : 15 h et 20 h 30, La Femme en bleu, 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS. L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs.

La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Sans mobile apparent.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.

Galerie 2016 : Riccardo Pagni, peintures récentes.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 14.00 (C) Hockey sur glace Suisse - Italie
- 17.00 Un regard sur le monde
- 17.30 Document d'histoire contemporaine
- 17.50 env. Fin
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Feu vert
- 18.30 (C) Le courrier romand
- 19.00 Le Premier Juré
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Temps présent
- 21.35 La voix au chapitre
- 22.00 Basketball
- 23.10 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 14.00 (C) Championnats du monde de hockey sur glace
- 16.15 Da Capo
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Daibutsu
- 18.15 TV culturelle pour adultes : anglais
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 (C) Téléjournal
- 19.00 Reportage de Berne
- 19.30 (C) L'antenne
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 (C) Ce soir à Steinhausen et Spreitenbach
- 21.50 (C) Téléjournal
- 22.00 (C) Coupe européenne de basketball

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Cours de la Bourse
- 14.05 Télévision scolaire
- 14.45 Fin
- 17.00 Télévision scolaire
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
- 20.30 Les Grandes Batailles
- 22.00 Emission médicale
- 23.00 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.15 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
- 16.05 Fin
- 16.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 (C) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.35 (C) Cadet Rousselle
- 21.45 (C) L'Education sentimentale
- 22.40 (C) Musique du soir
- (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 8.15 (C) Matematica moderna
- 8.40 Fine
- 14.00 (C) Disco su ghiaccio Svizzera - Italia
- 17.00 (C) Telescuola
- 18.10 (C) Per i bambini
- 19.05 (C) Telegiornale
- 19.15 Bilder auf Deutsch
- 19.50 (C) Situazione e testimonianze
- 20.20 (C) Telegiornale
- 20.40 Video 15
- 22.05 (C) Pallacanestro
- 23.40 Oggi alle Camere federali
- 23.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, fortifeif. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal, météo. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Vater sein dagegen sehr. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, l'âge critique chez l'homme. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17 h, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.35, les trois associés. 19.10, un jour parmi d'autres. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, parade de vedettes. 21.45, politiciens face à la presse. 22.45, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h bonjour à tous, miroir-première, 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, spécial Salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, concert de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 15.25, héros de conduite. 15.30, championnats du monde de hockey sur glace : Suisse - Italie.

16.30, La Carrière de Doris Hart. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-soir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Tête de Turc. 20.30, discanalyse, Les Gardiens, pièce de Suzanne Derieux. 22.10, divertissement musical. 22.40, club de nuit ; en marge. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, rêves à se partager. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, voix universitaires. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-soir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, ciné-magazine. 20.30, écrit sur l'onde, visages. 21.20, musique pour les poètes. 21.45, marchands d'images. 22.30, plein feu sur l'opéra. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope berlinois. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, l'orchestre de la radio, direction Ch. Dutoit. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, la made printemps-été. 14.30, chants populaires. 15.10, de maison en maison.

16.05, causerie. 16.35, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, concert populaire. 20.45, magie de l'opéra. 21.30, 100me anniversaire de la naissance de O. Pfister. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Des détergents fabriqués par radiations

Un groupe de chercheurs d'une importante société française a mis au point un nouveau procédé de fabrication de détergents en utilisant une source de radiations atomiques qui déclenche des réactions chimiques. Les détergents ainsi obtenus ont la propriété d'être biodégradables, c'est-à-dire de se détruire tout seuls et d'éviter ainsi de polluer par accumulation. Ce brevet de fabrication par radiations atomiques a été acheté par une importante société chimique japonaise.

MOTS CROISES

Problème No 969

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

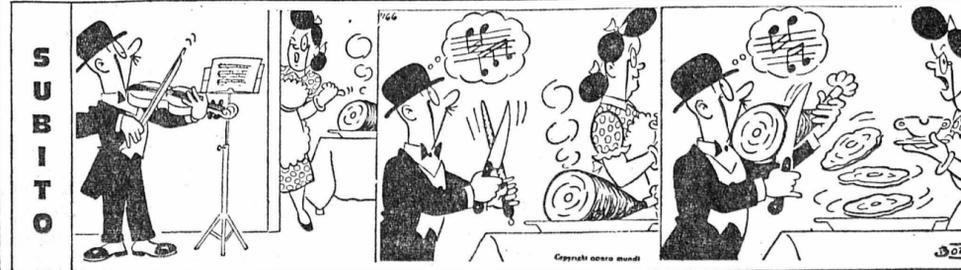
1. Qui porte à la pitié.
2. Prénom féminin.
3. Sert à maintenir une mine immergée entre deux eaux.
4. Fut un aveu.
5. Ancienne contrée de l'Asie Mineure.
6. Est dans les nuages.
7. Ville biblique.
8. Adverbe.
9. Rivière asiatique.
10. Vouées à l'oubli.

VERTICALEMENT

1. Il donne le ton.
2. Au talon d'une botte.
3. Le dauphin y est dans son élément.
4. Fut enlevé au ciel sur un char de feu.
5. Célèbre roman pédagogique.
6. Pour avoir une ligne parfaite.
7. Baladin de parade.
8. Se répandre en vagues jérémiades.
9. Pronom.
10. Membres d'une vieille secte juive.

Solution du No 968

1	P	R	O	V	I	D	E	N	C	E
2	A	B	O	L	I	T	I	O	N	
3	C	I	T	E	R	M	U	R		
4	I	R	M	A	E	V	E			
5	V	E	I	N	E	S	O	N		
6	I	E	T	R	E	S	C	E		
7	E	O	N	I	N	T	E	R		
8	R	D	I	N	T	E	R	E	T	
9	E	R	O	D	E	R	I	N	O	
10	S	A	R	A	E	T	E	T	E	



PALACE
TÉL. 25 56 66

COULEURS

EN PREMIÈRE DES AUJOURD'HUI à 15 heures

EMMANUELLE ET SES SŒURS

Faire l'amour... de la pilule à l'ordinateur

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi, mercredi 15 h
Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30
Parlé français
Dès 18 ans



APOLLO
25 21 12

Une nouvelle grande réussite du cinéma français

Michel PICCOLI
exprime l'inexprimable!

★

L'histoire d'un homme que tout favorise et qui rencontre une femme en bleu qui changera totalement sa vie!

la femme en bleu

Lea MASSARI
merveilleuse de tendresse, d'humour et de présence charnelle!

★

Première vision en couleurs réalisée par Michel DEVILLE

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 • Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 • 16 ans

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 — Jeudi - lundi - mercredi 15 h — Samedi - dimanche 14 h 45 16 ANS

STEVE MAC QUEEN — ALI MAC GRAW
COUPLE No 1 DANS LA VIE COMME A L'ÉCRAN!

DANS UN NOUVEAU FILM CHOC DE SAM PECKINPAH (La Horde sauvage)

GUET-APENS (GETAWAY)

Un film qui tient de BONNIE ET CLYDE pour le fond et de BULLIT pour l'action!

Un succès mondial... **à voir d'urgence**



STUDIO
25 30 00

JEUDI - MERCREDI 15 h
TOUS LES SOIRS 20 h 30

SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 16 ANS

CHRISTOPHER LEE plus terrifiant que jamais dans

LES CICATRICES DE DRACULA

LE FILM D'ÉPOUVANTE TYPE POUR LES AMATEURS DE SENSATIONS ULTRA-FORTES...



BIO
27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi, vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

En couleurs Admis dès 16 ans 2^{me} SEMAINE

LIZA MINNELLI
Une performance exceptionnelle

CABARET

UNE ŒUVRE CHOC DU CINÉMA ACTUEL!

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES « Depuis Mort à Venise, de Visconti, je n'avais pas vu un film aussi beau, aussi bouleversant que CABARET, de BOB FOSSE. LIZA MINNELLI y est sublime... ».

LE PARISIEN LIBÉRÉ « ... Le film apparaîtra comme un excellent spectacle avec une LIZA MINNELLI déchaînée, tour à tour pétulante et émouvante qui crève l'écran par sa présence et sa vitalité... ».

11 OSCARS BRITANNIQUES pour

1^{re} VISION Parlé en français



en V.O l'érotisme dans le monde

REFLEX

DES AUJOURD'HUI * SEXYCOLOR * TITRE FR-ITAL. * 20 ANS

La vie sexuelle des femmes actuelles

Le titre en soi détermine parfaitement le genre du spectacle

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REFUSE TOUTE RESPONSABILITÉ!

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 1^{re} VISION Parlé en français

DANY LA RAVAGEUSE

Elle est bien balancée! Mais amateurs d'auto-stoppeuses, ATTENTION! Cette fille n'est pas comme les autres. UN FILM ÉROTICO-COMIQUE

Admis dès 18 ans

GODET VINS
Auvernier

LETTRÉS EN TOUT GENRE

Discretion assurée.
Prendre rendez-vous par téléphone au 24 78 56, après 18 heures.

TV couleur Philips ou Médiateur

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.

VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES. LOCATION A PARTIR DE Fr. 98.—.

Nous assurons un RÉEL service après-vente. Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Au volant, la vue c'est la vie

La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Fermé le lundi toute la journée

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Bassin 8 Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 09

Adelboden

Télésiège Schwandfeldspitz

- Skilift Tschenten
- Télésiège Möser

FAN, 25.11.

SINGER

vous propose sa gamme imposante de

MACHINES à COUDRE

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

COIFFURE **Marie Claire** BEAUTÉ



met à votre disposition une ESTHÉTICIENNE soins du visage, épilation, massage, peeling, manucure.
Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 5
Tél. 24 72 22.

CABARET-DANCING **LA ROTONDE** NEUCHÂTEL

VENDREDI 23 MARS

La Nuit napolitaine

avec Jean KRÉYON

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____ Heure de préférence: _____

NOUVELLE EXPOSITION DE PEAUX À SERRIÈRES

du 23 mars au 7 avril 1973

sous l'église Saint-Marc, rue Treymond

(places de parc à disposition)

Un grand choix en peaux de mouton, de vache, de poney, de chèvre, de lapin, etc.

Couvertures et rondelles en diverses sortes de peaux
Housses pour sièges de voitures en peau de mouton; différents modèles, couleurs et qualités

Malgré l'augmentation des prix: vente de tout le stock à l'ancien prix et en meilleures qualités.

Heures d'ouverture: Lundi - vendredi 13 h 30 - 20 h; samedi 10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mme R. Wagner, Pain-Blanc 17, Neuchâtel-Serrières. Tél. 31 53 67 (le matin)

Pickwick **TUBB PUB** **Wanted PUB**

DÉMONSTRATION

du jeu de fléchettes selon les règles de l'art par

Mr. Barry Twomlow
World Dart Champion 1969
(just back from USA)

vendredi, 23 mars de 18 à 19 heures
au Mr. Pickwick Pub.

Tous les passionnés du « dart » sont cordialement invités à y assister.

Mr. Pickwick Pub
(William Shakespeare), rue des Terreaux 7, 2000 Neuchâtel.

l'argent

tout de suite de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

POUR TOUT SAVOIR... POUR TOUT SAVOIR...

VILLE DE NEUCHÂTEL

Deux chasseurs libyens attaquent un avion américain au-dessus de la Méditerranée

WASHINGTON (AP). — Deux chasseurs libyens ont apparemment attaqué un avion de transport américain au-dessus de la Méditerranée, a annoncé mercredi le département d'Etat.

Viet-nam. Il peut transporter une soixantaine d'hommes ou 16 tonnes de fret, et sa vitesse est d'environ 550 km/h.

Le bruit a circulé récemment que des chasseurs libyens ratisaient la Méditerranée dans le but de s'attaquer à des avions de ligne israéliens, afin de venger la destruction d'un Boeing libyen abattu il y a quelques semaines au-dessus du Sinaï.

Après des sources maltaises, les autorités de l'aviation civile disposeraient d'un enregistrement de l'appel radio lancé par le pilote de l'avion de transport.

L'aviation libyenne comprend 12 « Mirage » ainsi que 10 « F.5 » de fabrication américaine.

Un porte-parole de l'ambassade a déclaré qu'il avait reçu des consignes de silence, du fait que l'affaire est entre les mains du département de la défense, à Washington.

Toujours le produit qui fait mourir

WASHINGTON (AP). — Entre 1954 et 1971, quinze personnes sont mortes aux Etats-Unis après avoir fait un usage externe de produits contenant de l'hexachlorophène, révèle un rapport fédéral.

L'ITT voulait bien créer un chaos économique au Chili

WASHINGTON (AFP). — Un dirigeant de l'I.T.T. (International telephone and telegraph corporation) a reconnu que sa compagnie avait envisagé de créer un climat de « chaos économique » au Chili.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le 15 juillet 1973 marquera le soixantième anniversaire de l'ouverture à l'exploitation de la ligne du Loetschberg. En reliant par l'itinéraire le plus direct et le plus rapide une partie importante du réseau ferroviaire du Nord-Ouest de l'Europe à l'Italie, le chemin de fer des Alpes bernoises Bern-Lötschberg-Simplon (BLS) constitue un élément vital du trafic international des voyageurs et des marchandises.

CONFÉRENCE DE JACQUES STEVENS À NEUCHÂTEL
La planète « Mer », une inconnue découverte...

On oublie trop souvent que près des trois-quarts du globe terrestre sont recouverts par les océans. C'est pourquoi si l'on voulait être logique et tenir compte de cette évidence capitale, la planète Terre devrait s'appeler « la planète Mer ».

Ce domaine encore peu exploré, qui révèle l'an dernier un calamar géant de 38 mètres d'envergure et où fut capturé en 1938, un poisson que l'on croyait disparu depuis plus de 60 millions d'années, le coelacanth, est passionnant.

Dans ce berceau originel qu'est la mer, l'être humain s'il n'est pas craintif, remporte une victoire totale sur lui-même. Il assiste au « Neptune circus », au programme inchangé depuis des millénaires et pourtant toujours renouvelé.

Informations suisses

Le B.L.S. : 60 ans déjà !

Le 15 juillet 1973 marquera le soixantième anniversaire de l'ouverture à l'exploitation de la ligne du Loetschberg. En reliant par l'itinéraire le plus direct et le plus rapide une partie importante du réseau ferroviaire du Nord-Ouest de l'Europe à l'Italie, le chemin de fer des Alpes bernoises Bern-Lötschberg-Simplon (BLS) constitue un élément vital du trafic international des voyageurs et des marchandises.

Le président du conseil d'administration de l'UBS décrit les graves conséquences économiques et sociales de l'inflation

ZURICH (ATS). — L'assemblée générale ordinaire de l'Union de Banque suisses qui s'est tenue mercredi à Zurich a entendu un exposé de M. Alfred Schaefer, président du conseil d'administration, consacré à l'inflation.

Drame familial à Glattbrugg (ZH)

GLATTBRUGG (ATS). — Un tourneur italien de 46 ans, domicilié à Glattbrugg (ZH) a abattu de son revolver, mercredi soir, sa femme, du même âge que lui, d'avec laquelle il est séparé, puis tenta de se faire justice. Tous deux ont dû être transportés à l'hôpital. La femme est en danger de mort.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS
Le dollar se stabilise

Alors que notre franc suisse évolue toujours librement dans le contexte monétaire confus dont on ne voit pas la fin prochaine, le cours du dollar s'est assagi. Il serait pourtant erroné d'en tirer la conclusion que les mouvements spéculatifs soient incapables de se reproduire.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, BALE, and Zurich (act. suisses).

Table of stock market data for Zurich (act. étrang.), Milan, Amsterdam, Tokyo, Paris, and Londres.

Table of stock market data for New-York.

Table of Dow Jones indices and exchange rates.

Les exportations, moteur de l'économie

En Suisse, les exportations apparaissent généralement comme étant le moteur de la croissance économique. Une enquête réalisée il y a déjà quelques années par l'Ecole supérieure de Saint-Gall avait mis en évidence que l'évolution générale des revenus dans notre pays correspondait, de manière singulièrement fidèle dans l'ensemble, à l'évolution des revenus dans l'industrie suisse d'exportation.

La tendance

A l'image des séances précédentes, la bourse s'est encore repliée mercredi malgré une certaine fermeté à l'ouverture. Le marché a été affecté par les hausses des taux d'intérêts ainsi que par l'annonce de la hausse des prix à la consommation intervenue le mois dernier.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices and exchange rates.

Cours des billets de banque étrangers

Table of exchange rates for various countries.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

Table of bank communication rates.

Les dirigeants protestants d'Irlande du Nord se préparent à la guerre contre le Livre blanc

BELFAST (AP). — Les dirigeants politiques de la majorité protestante d'Irlande du Nord se sont réunis mercredi pour concier leur action contre le nouveau Livre blanc britannique sur l'avenir de l'Ulster.

Au soir de la publication de ce document, un garçon de 16 ans a été tué d'une rafale de mitrailleuse tirée d'une voiture lancée à grande vitesse, et un soldat a été blessé par un tireur isolé. Mais, dans l'ensemble, il y a eu relativement peu d'attentats.

A l'exception de quelques protestants militants, la réaction au Livre blanc britannique a été prudente.

Les propositions britanniques, annoncées mardi, prévoient notamment une nouvelle assemblée provinciale de 80 sièges, où le pouvoir serait partagé entre catholiques et protestants, une révi-

sion de la constitution interdisant la discrimination politique et religieuse, ainsi que la poursuite par Londres des tâches du maintien de l'ordre.

« TRAHISON »

MM. William Craig, chef du mouvement protestant de droite « Vanguard », et Billy Hull, de la puissante association loyaliste des travailleurs, des parlementaires et des représentants de l'Ordre d'Orange ont assisté au conseil protestant au Stormont, l'ancien parlement suspendu il y a un an par les Britanniques.

Le ton de la réunion semble avoir été donné avant son ouverture, par M. Craig, qui a déclaré que les propositions britanniques étaient les « pires » pour l'Irlande du Nord et que ses partisans et lui feraient tout pour les rendre inapplicables.

M. Craig a qualifié le Livre blanc de « trahison grossière » de la communauté protestante.

L'ancien premier ministre, M. Faulkner, qui n'était pas présent à la réunion, fait pression au sein de sa propre formation, le parti unioniste, en faveur de conversations urgentes avec la Grande-Bretagne. Il souhaite modifier les « propositions inacceptables » du Livre blanc.

Les protestants militants ne sont pas satisfaits de la promesse britannique selon laquelle l'Irlande du Nord restera partie intégrante de la Grande-Bretagne aussi longtemps que la majorité le voudra.

DE L'AUTRE COTE

L'armée républicaine irlandaise n'a encore fait aucun commentaire, pas plus que le parti démocrate-social, à ma-

rité catholique, ou que le parti travailliste. Mais M. Kennedy, député catholique à l'ancien Stormont, a déclaré : « Je crois que c'est une tentative vraie et sincère de la part du Royaume-Uni pour résoudre les problèmes de l'Irlande du Nord ».

La première mesure qui sera appliquée aux termes des propositions du Livre blanc étendra d'une année l'administration directe de Londres sur l'Irlande du Nord.

L'opposition travailliste au parlement de Westminster a invité le gouvernement à organiser des élections en juin au plus tard.



Pendant ce temps-là, à Londres, la psychose des attentats à la bombe continue. (Téléphoto AP)

Quand Patrick Gray, nouveau patron du FBI, est dans ses petits souliers

Par Claude Moisy de l'agence France Presse :

La nomination du successeur de M. Edgar Hoover à la tête du FBI est devenue plus aigre des nombreux conflits qui ont éclaté entre le président Nixon et le Congrès dominé par l'opposition démocrate.

Au moment où M. Gray, 36 ans, choisi pour remplacer l'« irremplaçable » Hoover, comparait devant la commission

judiciaire du Sénat en vue de la confirmation de sa nomination, il n'était pas exclu que le président soit finalement obligé de renoncer à cette nomination.

La controverse provoquée par la nomination de M. Gray comme directeur du FBI rappelle en effet, celles qui entrainèrent en 1969 et 1970, le rejet par le Sénat des nominations de deux juges conservateurs sudistes, Clément Haynsworth et Harold Carswell, à la Cour suprême.

Cette fois, ce n'est pas tellement la personnalité ou les opinions de l'homme qui sont en cause.

Mais il s'est également mis en difficulté avec M. Nixon pour avoir été trop bavard en public sur certains aspects de l'affaire du « Watergate », lors de sa comparution devant la commission judiciaire du Sénat. Il avait communiqué à tous les membres de la commission le dossier d'enquête du FBI, alors que l'usage veut que ces documents ne soient communiqués confidentiellement qu'aux présidents des commissions.

Le résultat de cet imbroglio, c'est que près d'un an après la mort d'Edgar Hoover, le FBI n'a toujours pas de directeur en titre et n'est pas à la veille d'en avoir un.



M. Gray (Photopress)

CONFLITS

Mais la confirmation de sa nomination, qui aurait dû normalement passer sans accroc, se trouve actuellement mêlée à trois conflits entre le président Nixon et l'opposition démocrate au Congrès : — l'enquête d'une commission parlementaire sur le scandale politico-policière du « Watergate » ; — l'invocation du « privilège de l'exécutif » par le président, pour refuser de laisser ses conseillers déposer devant les commissions parlementaires ; — l'opposition du président à ce que les dossiers d'enquête du FBI soient communiqués à tous les parlementaires qui en font la demande.

IMPRUDENCES

M. Gray est directement mêlé à l'affaire dans la mesure où il était directeur par intérim du FBI lorsque celui-ci fit une enquête que les démocrates ont trouvée trop indulgente envers le parti républicain.

Les incidents entre l'Irak et le Koweït pourraient avoir de graves conséquences

PARIS (AP). — Tout ce qui menace la fragile stabilité du golfe Persique est automatiquement source d'alarme pour l'Occident, d'autant plus que l'on prévoit une pénurie d'énergie.

Pour cette raison, l'occupation d'un poste frontalier du Koweït par les forces irakiennes pourrait avoir de graves répercussions.

L'Irak, depuis longtemps, a des visées sur le Koweït et il a essayé de s'en emparer par la force il y a douze ans. S'il essayait de nouveau, la crise qui s'ensuivrait pourrait paralyser la production pétrolière du Koweït, le troisième producteur du monde après l'Arabie saoudite et l'Iran.

Dans le dernier numéro de « Foreign Affairs », la revue trimestrielle du conseil des relations étrangères, le conseiller du président Nixon en matière d'énergie, M.

Akins, écrit que l'arrêt de la production dans un pays comme le Koweït pourrait entraîner une importante pénurie mondiale de pétrole, quand bien même-elle ne serait que provisoire.

Si l'Irak devait s'emparer du Koweït, il est possible qu'il se serve de son pétrole comme d'une arme contre tous ceux qui soutiennent Israël.

Si l'Irak tentait de s'emparer de ce pays, cela créerait une effervescence immense au sein du monde arabe. Le seul incident frontalier de lundi a d'ailleurs déjà provoqué des manifestations d'étudiants koweïtiens au Caire et a incité le président Sadate à demander à son ministre des affaires étrangères de se rendre immédiatement à Bagdad et à Koweït pour tenter une médiation.

VIA MOSCOU

Il y a quelques semaines seulement, le

ministre du Koweït des affaires étrangères rencontré à Bagdad, l'homme fort du régime irakien, Saddam Hussein, vice-président du conseil de la révolution. Officiellement, le but de cette rencontre était de « renforcer les bonnes relations entre les deux pays ».

Saddam Hussein, doit se rendre à Moscou pour s'entretenir avec les dirigeants soviétiques. Il est possible que ces derniers lui conseillent la modération pour éviter de nouvelles complications au Proche-Orient.

UN CONSEIL DE KADHAFI

Par ailleurs selon le même journal libanais, le colonel Kadhafi a conseillé au sultan Gabus, d'Oman, « d'envahir et d'annexer » les sept émirats, anciens protectorats britanniques, qui ont formé la fédération des émirats arabes du golfe Persique.

Grève partout Outre-Manche



Le cortège des enseignants en grève. (Téléphoto AP)

PARIS (AFP). — La tendance a été irrégulière mardi sur les marchés de changes occidentaux, où le dollar s'est effrité sur certaines places, tandis qu'il restait stable, ou même relativement ferme sur d'autres.

Le dollar s'est encore effrité sur le marché des changes de New-York par rapport à la plupart des monnaies sauf le yen japonais qui est resté stable, et le mark allemand. La devise américaine a baissé mardi à Londres où la livre s'est fortement redressée à 2,4717 dollars en moyenne contre 2,4670 la veille.

En revanche, la devise américaine est restée ferme à Francfort, où elle a été négociée à un cours moyen de 2,8235 dm, contre 2,8210 mardi, et est resté au-dessus de sa nouvelle parité théorique de 2,81 dm. A Paris, après une légère baisse à l'ouverture des transactions entre banques, le dollar s'est stabilisé à des cours égaux à ceux de la veille sur le marché commercial, et légèrement supérieurs sur le marché financier.

Des hauts et des bas pour le dollar

Le dollar n'a pas été coté à Tokio, où le marché était fermé, mercredi étant jour férié au Japon.

Dans les milieux cambistes parisiens, on estime que la relative fermeté du dollar, en particulier vis-à-vis du mark allemand est partiellement due aux prises de bénéfices des spéculateurs qui ont acheté du mark avant la réévaluation. Le mark était d'ailleurs à son plancher par rapport à plusieurs monnaies européennes : le franc belge, la couronne suédoise et la couronne danoise, et il était près de son plancher avec le franc français.

PRÉCAUTIONS

Par ailleurs, dans le but de lutter contre la spéculation misant sur une réévaluation de la couronne, la Banque de Suède a pris une série de mesures, qui imposent des restrictions aux dépôts en monnaie suédoise appartenant à des banques étrangères.



M. John Cartland, le professeur anglais assassiné. (Téléphoto AP)

L'enquête sur le crime de Salon

SALON-DE-PROVENCE (AP). — Dans le cadre de l'enquête sur le drame de Pélassanne, M. Bryan Cartland, fils du campeur britannique assassiné, a été conduit mercredi après-midi dans les locaux de la gendarmerie de Salon-de-Provence.

Sa sœur Elisabeth, accompagnée du consul et du vice-consul de Grande-Bretagne à Marseille, sont arrivés un peu plus tard à la gendarmerie.

Certaines précisions ont pu être obtenues sur l'audition que Bryan Cartland a eue pendant quatre heures mardi soir à l'hôpital de Salon-de-Provence. Le fils de John Cartland a continué d'affirmer qu'il avait été attaqué par surprise par un inconnu dont il a aperçu la silhouette en train de fouiller ses bagages. Il ignore comment le feu s'est déclaré dans

la caravane et comment son père a été tué.

D'autre part, il aurait déclaré au cours de cette audition avoir eu de vives discussions avec son père auquel il reprochait un autoritarisme excessif.

Un autre détail a été rendu public mercredi matin. Dans la main de John Cartland, il a été découvert un mouchoir taché de sang appartenant à son fils. Selon les résultats des analyses, ce sang proviendrait d'une blessure antérieure aux coups mortels.

D'autre part, on a appris que, dans le coffre fermé à clé de la voiture, se trouvait un bidon vide ayant contenu du pétrole. Ce produit avait été acheté récemment par les deux Britanniques.

Les policiers ont relevé dans les déclarations de Bryan Cartland de nombreuses contradictions mais celles-ci, dit-

on dans les milieux de la police, ne sont pas suffisantes pour motiver une inculpation.

DE LA POÉSIE AU « CHURCH TIMES »

Bryan Cartland est un poète. M. Mackenzie, secrétaire général de la société nationale de poésie, a déclaré qu'il était même l'auteur de très bons poèmes et travaillait à la rédaction d'une biographie du poète victorien Dante Gabriele Rossetti.

Quant à son père, John, qui a été tué à coups de hache, il dirigeait comme l'on sait une école de langues à Brighton et était aidé dans sa tâche par son fils. M. John Cartland parlait couramment le français, l'italien et l'arabe. Après la dernière guerre mondiale, il avait contribué à fournir à M. Edward Heath maintenant premier ministre, un emploi comme rédacteur en chef d'un journal paroissial le « Church Times ».

QUAND PARTENT LES MITRAILLETES

AIX-LES-BAINS (AP). — Charles Ninninger, 19 ans, domicilié à Chambéry, qui avait été touché d'une balle à la tête, vendredi soir, en tentant de forcer un barrage de police au volant d'une camionnette volée, est décédé des suites de ses blessures.

Les instituteurs et les fonctionnaires, comme les gaziers et le personnel de service des hôpitaux, protestent, en fait, contre les mesures gouvernementales de blocage de prix et des salaires, qui limitent les augmentations à une livre plus 4 % du salaire de base hebdomadaire.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le jeune homme et ses deux camarades avaient failli écraser l'un des agents qui tentaient de les arrêter à l'entrée d'Aix-les-Bains. Un autre gardien tira une rafale de mitrailleuse qui transperça la carrosserie du véhicule.

Touché à la tête, Ninninger avait été transporté à l'hôpital d'Aix-les-Bains dans un état critique.

Mardi, à Bruay-en-Artois, un automobiliste qui n'avait pas respecté un barrage de police, a été lui aussi, abattu par la police, à la suite d'une tragique méprise.

M. Courtin, âgé de 23 ans, élevé dans un centre d'apprentissage, n'avait pas permis de conduire et il préféra appuyer sur l'accélérateur plutôt que de stopper à un barrage établi par les policiers qui recherchaient les auteurs d'une agression à main armée commise à Lens un peu plus tôt.

Le sous-brigadier Brihier, qui a tiré la rafale de mitrailleuse qui a foudroyé le jeune homme, a déclaré que ce dernier, une fois rattrapé, s'était débattu pour essayer de s'échapper et que la rafale était partie involontairement.

SUITE HANOÏ

De leur côté, les délégués américains à la commission militaire mixte quadripartite à Saïgon ont fait savoir à leurs collègues communistes qu'ils disposaient de preuves « claires et irréfutables » établissant que du matériel de guerre et d'importants effectifs militaires ont été récemment infiltrés au Viet-nam du Sud en violation de l'accord de paix.

Le général Wickham, chef adjoint de la délégation américaine, a déclaré que l'affaire était « d'une grande importance ».

Les preuves que possèdent les Etats-Unis, leur a-t-il dit, comprennent des photographies montrant l'infiltration de blindés, de pièces d'artillerie, de véhicules et autres matériels de guerre.

Lippman : crise cardiaque

NEW-YORK (AFP). — Le journaliste américain Walter Lippman a été victime d'une attaque cardiaque et hospitalisé au « New-York Hospital ». Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que son état était « stationnaire ».

M. Lippman, qui est âgé de 83 ans, est célèbre pour les chroniques qu'il a fournies régulièrement jusqu'en 1967, particulièrement au « New-York Herald Tribune ».

Crédit américain pour l'URSS

WASHINGTON (DPA). — La banque américaine « Export-import » a accordé mercredi à l'URSS deux crédits d'une valeur d'environ 396 millions de dollars. Cet argent sera utilisé par l'Union soviétique pour acquérir aux Etats-Unis des équipements nécessaires à la fabrication d'automobiles situés sur les bords de la Kama et pour installer une fabrique d'articles ménagers.

Vendredi, un nouveau crédit de 11,7 millions de dollars sera accordé à l'URSS par la banque « Export-import ». Il sera destiné à l'achat de pompes à eau.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

- AMÉRIQUE
- MOYEN-ORIENT
- EUROPE
- Trois enfants se noient dans le canal de Marseille
- Plus de taxe à l'émigration pour les juifs russes
- Le divorce de Soljenitsyne
- Le tunnel sous la Manche
- Le coût d'une grève
- Vers la réorganisation de la CIA
- Pour la présidence d'Israël
- Crédit américain pour l'URSS
- Le tunnel sous la Manche
- Le coût d'une grève

UN FAIT PAR JOUR

Le Golfe...

Dans un petit cimetière du Dorset, on peut lire cette inscription sur une pierre tombale : « A la très chère mémoire de T.-E. Lawrence ». Et c'est tout. Pourtant, si l'ancien patron du Colonial Office n'était pas mort, peut-être concevrait-il à nous dire, aujourd'hui, ce qui se passe exactement au fond du golfe Persique et pourquoi, par exemple, l'Irak et le Koweït, pays qu'il a contribué à sortir du néant, en sont à s'enoyer des déclarations de guerre. Que ni l'un, ni l'autre, bien sûr, ne traduira dans les faits. Mais comme, en cette partie du monde, il ne saurait y avoir de pétrole sans feu, il faut bien admettre que quelque chose a bougé. Essayons de savoir pourquoi. Si la chose est possible...

Le Koweït est une création britannique, comme l'est également cette côte des Pirates qui fut jadis un des fleurons de la couronne britannique. Fleur ou perle fausse ? Fleur ou invraisemblable guépier ? Les paris sont ouverts, mais il semble bien que là-bas, quelques fleurs soient fanées. Et d'abord, à qui appartient ce bras de mer que la géographie appelle le Chatt el Arab ? L'Euphrate et le Tigre, en couchant dans le même lit, n'arrangent pas les choses. D'un côté il y a Bassorah, le pétrole et l'Irak. De l'autre côté du fleuve, c'est Abadan, l'Iran et le pétrole. Et puis, comme une petite sangsue qui voudrait se nourrir de la vie des grands, voici le Koweït. Qui connaît le Koweït ? Tous les pétroliers du monde.

Ce n'est pas suffisant pour y dormir tranquille bien que comme le prétend son patron, la « Gulf oil » soit une « compagnie romantique ». Avec le Koweït, là où il est placé, l'Angleterre impériale espérait avoir trouvé une bonne serrure. Elle n'eut qu'un souci de plus et le prince qui gouverne le petit Etat, quelques nuits blanches supplémentaires. Quand il était à la tête de l'Irak, le général Kassem après avoir fait assassiner le roi Fayçal et Noury Saïd, se tourna vers ce Koweït qui, bien sûr, n'était qu'une séquelle de « l'impérialisme », et au nom du fameux slogan : « le pétrole arabe aux Arabes », voulut le mettre à la raison en l'annexant. Mais les raisons étaient encore trop vertes et Kassem disparut comme il était venu. Dans la violence.

Pourtant, il y eut récemment à Bagdad, une curieuse manifestation. Une manifestation que le général El Bahr ne pensa pas à interdire. Pourtant, ce défilé, ne comprenait que des étrangers. Peu nombreux, mais déterminés. Ils s'agissaient, le croirez-vous, d'étudiants koweïtiens. Etaient-ils mécontents de l'enseignement qui leur était dispensé ? Absolument pas. Ils venaient de tenir congrès et en avaient profité pour saluer d'abord la nationalisation de l'IPC, pour s'en prendre ensuite au shah d'Iran et enfin, pour dénoncer « le régime fantoche qui, au Koweït représente la base avancée de l'impérialisme américain ». Pour finir les étudiants en applaudirent « à la guerre de libération » du golfe.

Fort heureusement nous sommes en 1973 et les diplomates qui, en 1853, avaient baptisé cette région « La côte de la Tréve » ne pouvaient imaginer ces choses-là. Après tout, qui pouvait imaginer à Downing Street, qu'en 1946, par exemple, la Standard Oil et le Socony, priraient bien gentiment les Anglais de faire leurs valises et créantient la Koweït Oil Company dont les patrons se nomment Rockefeller, Morgan et Mellon ?

Qui nous dira pourquoi les robinets du Koweït devraient davantage de pétrole que ceux de l'Iran ? Qui nous dira pourquoi la production de pétrole du Koweït a augmenté de 106 % en 10 ans, contre 43 % en Irak ? A Bagdad, jadis, Kassem disait que c'était la faute des « communistes corrompus ». Mais, il y a autre chose. Et d'abord, que les Américains ont fait pour le peuple du Koweït, ce qu'ils n'ont pas fait dans bien des endroits. Grâce à Rockefeller et à ses associés les petits Koweïtiens vont à l'école gratuitement et les Koweïtiens de tous les âges ont droit aux services médicaux gratuits. Et puis, les Américains ont installé là-bas la plus grande distillerie d'eau de mer du monde. Alors le résultat de tout cela est particulièrement éloquent. Dans bien des domaines.

(à suivre)

L. GRANGER